

Sous la direction de Juliette Maulat
Lisa Bachir
Sonia Dinh
Marion Dreuil
Camille Krier
Elvia Théron

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE Pour une évaluation des projets d'urbanisme temporaire



Atelier professionnel Paris 1 - Plateau Urbain
L'évaluation des projets d'urbanisme temporaire
Mars 2018

CONTACTS



Lisa Bachir
blisa@live.fr



Sonia Dinh
dinh.sonia@gmail.com



Marion Dreuil
marion.dreuil@hotmail.fr



Camille Krier
krier.camille@gmail.com



Elvia Théron
elvia_theron@hotmail.fr

CREDITS

Toutes les photos et productions graphiques ont été prises ou réalisées par l'Atelier PU (Lisa Bachir, Sonia Dinh, Marion Dreuil, Camille Krier & Elvia Théron)
Common Creative By l'Atelier PU, sauf mention contraire
Mise en page : Sonia Dinh

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de cet atelier professionnel universitaire.

Tout d'abord, nous tenons à remercier Juliette Maulat, Maître de Conférences à l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, pour son encadrement et son accompagnement durant l'atelier.

Nous remercions aussi Plateau Urbain, commanditaire de cet atelier professionnel, en particulier Paul Citron, directeur du développement, et Mathias Rouet, urbaniste et expert Plateau Urbain, pour l'intérêt de l'exercice, des savoirs et des savoir-faire qu'il nous a permis d'acquérir.

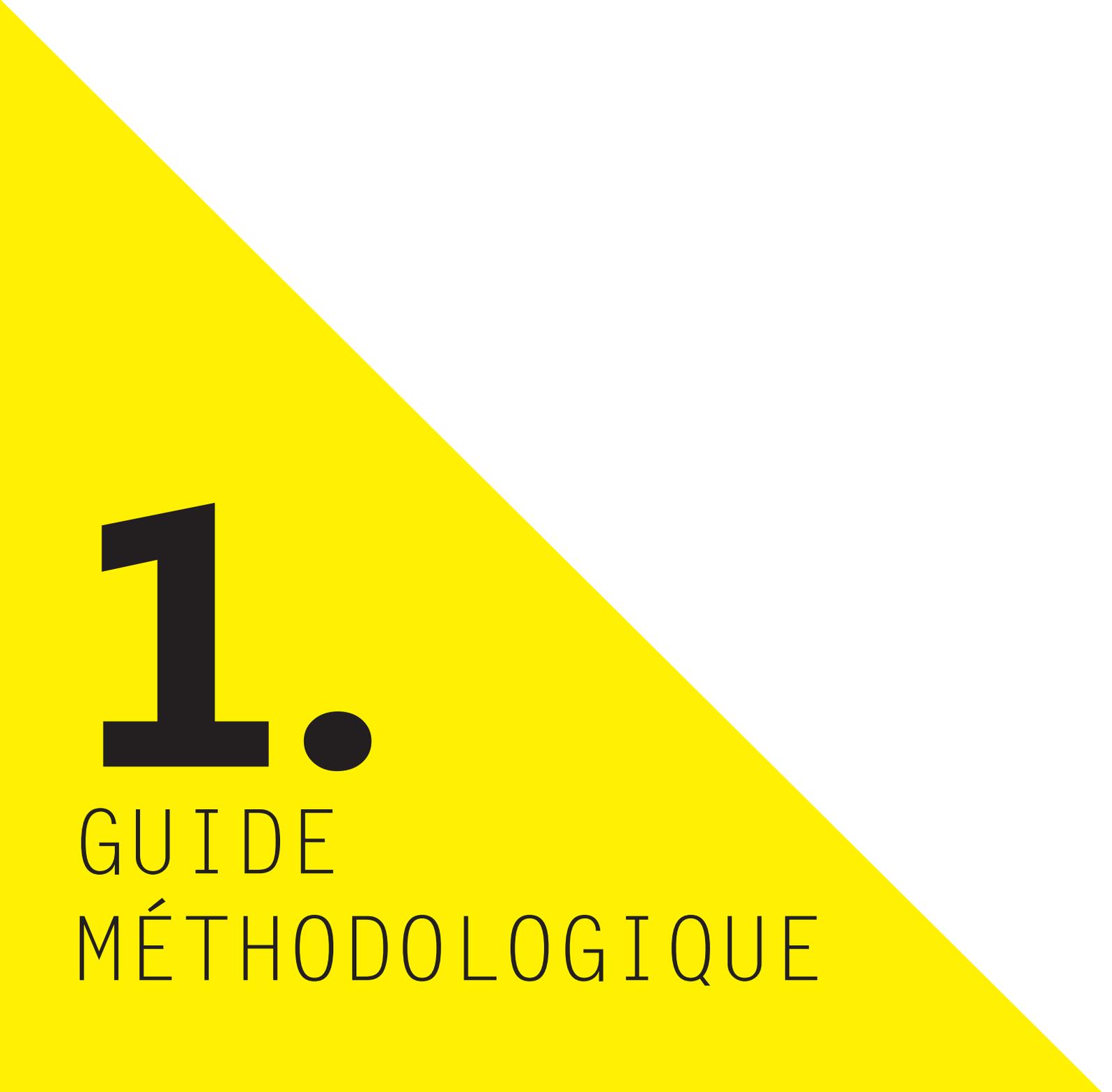
Enfin, nous remercions l'ensemble des personnes rencontrées et qui ont pris le temps de se rendre disponibles afin d'échanger avec nous.



SOMMAIRE



1. GUIDE METHODOLOGIQUE	6
Pourquoi ce guide ?	7
Nos partis pris	8
Présentation de la méthode	10
Comment s'approprier la méthode?	12
La boîte à outils de l'évaluation	14
Les grandes étapes de l'évaluation	16
2. GRILLE & FICHES CRITERES	26
Thème « Urbain »	30
Thème « Economie »	42
Thème « Social »	52
Thème « Environnement »	61
Thème « Gouvernance »	70
3. BOITE A OUTILS	81
Fiche d'identité	83
Entretien gestionnaire	86
Entretien propriétaire	96
Entretien élus / collectivités	98
Questionnaire occupants	100
Questionnaire public	106
Questionnaire voisinage	108
Questionnaire résidents	110
Grille d'observation	112

A large yellow triangle is positioned in the bottom-left corner of the page, pointing towards the top-right. The rest of the page is white.

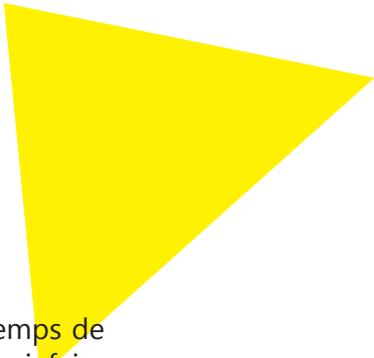
1.

GUIDE

MÉTHODOLOGIQUE



POURQUOI CE GUIDE ?



En tant que nouvelle manière d'occuper la ville visant à tirer profit des temps de vacance des projets urbains, l'urbanisme temporaire semble aujourd'hui faire figure de « bonne pratique », ce dont témoignent par exemple la multiplication de ce type d'expériences et la diversification des acteurs y prenant part. Cependant, les effets concrets de cette pratique restent méconnus ; de fait, les effets et impacts des projets d'urbanisme temporaire relèvent aujourd'hui davantage des ressentis et perceptions. Ainsi, « *c'est pour dépasser cette perception subjective et lissée, pour qualifier les réussites ou les échecs des projets, et pour que chaque acteur puisse identifier ses intérêts à être ou devenir acteur de l'urbanisme temporaire, que nous avons fait le choix de construire une méthode d'évaluation* » (Bachir, Dinh, Dreuil, Krier, Théron, 2018). Ce guide propose alors de combler l'impensé que constitue l'évaluation des projets d'urbanisme temporaire. En effet, malgré l'apparent

consensus existant autour de cette pratique, il semble crucial d'en objectiver et d'en comprendre finement les effets, positifs ou négatifs, si l'on désire ne pas cantonner cette manière d'utiliser l'espace urbain à n'être qu'un effet de mode ou une pratique d'arrière plan de l'urbanisme. Partant, l'ambition de cette évaluation des projets d'urbanisme temporaire est alors d'en mesurer les externalités, quantifiables comme symboliques, à l'aide d'une méthodologie que ce guide vise à expliciter.

A quoi sert ce guide ?

Une évaluation spécifique aux projets d'urbanisme temporaire

La méthode d'évaluation proposée ici a été conçue spécifiquement pour les projets d'urbanisme temporaire et s'attache à comprendre les caractéristiques propres à cette pratique (temporalité éphémère, existence éventuelle d'un projet futur, jeu d'acteurs spécifique, dimension expérimentale, etc.).

Un outil d'aide à la décision

Bien que la méthodologie présentée ici constitue une démarche d'évaluation et soit donc préférentiellement applicable une fois le projet mis en place (*in itinere* et *ex post*), on pourrait également penser cette méthode comme un outil d'aide à la décision, à mobiliser en amont du projet temporaire. Les critères et indicateurs proposés pour chacun des cinq grands thèmes pourraient servir à calibrer le projet d'urbanisme temporaire et à évaluer, en amont, sa faisabilité : les différents acteurs du projet pourraient y piocher des idées pour sa programmation ou sa gestion.

NOS PARTIS PRIS

> Une philosophie d'évaluation non-normative

Afin de se détacher d'une idéologie des « bonnes pratiques » qui peut montrer l'exemple à reproduire pour la bonne conduite d'un projet mais qui peut également pêcher par son caractère autoréférentiel, notre méthode d'évaluation se veut non-normative. En effet, **il ne s'agit pas ici de dessiner une hiérarchie des expériences temporaires, en distribuant un label, ou une notation**, qui distinguerait les « bons » des « mauvais » projets. Face à l'hétérogénéité des projets temporaires (en termes de programmation, de taille, de profil des porteurs de projets et des structures occupantes, etc.), il s'agit plutôt d'étudier la spécificité et la singularité de chaque projet, pour éventuellement, à plus long terme (une fois plusieurs évaluations menées), pouvoir ébaucher des comparaisons, même si cet aspect comparatif n'est ni le cœur ni la finalité première de cette évaluation.

> Une méthode généraliste et reproductible

Face à la diversité des acteurs prenant part aux projets d'urbanisme temporaire, une des caractéristiques de cette évaluation est de reposer sur une méthode généraliste et reproductible. En effet, en raison de la temporalité limitée des projets temporaires, **notre évaluation vise tout d'abord à pouvoir être appliquée dans un temps relativement court** (en témoigne la temporalité des terrains que nous avons pu étudier, présentés dans le Livrable 3 : Le prototype de méthode à l'épreuve du terrain). Par ailleurs, afin de ne pas cantonner l'évaluation à n'être qu'une affaire d'experts, il s'agit ici d'offrir une

> Une évaluation, trois temporalités

L'évaluateur devra pouvoir dresser un bilan à différents temps du projet, et se positionner par rapport à ses objectifs et intérêts de départ, de sorte à pouvoir les redéfinir pour la suite du projet. L'évaluation doit pouvoir se faire aussi bien **avant la conception du projet** (*ex ante*), au titre d'un diagnostic préalable, **tout au long de la réalisation du projet** afin de mesurer sa progression et de la comparer avec les objectifs de départ (*in itinere*) et **à la fin du projet** afin d'en mesurer les impacts sur le terrain (*ex post*).

méthodologie appropriable par la pluralité des acteurs du temporaire (gestionnaire, occupants, collectifs spécialisés ou non, collectivités et autres acteurs publics, propriétaires, etc.) et applicable à une diversité de projets. Cette évaluation est donc modulable, selon l'intérêt que les acteurs auront à mener l'évaluation. Par exemple, l'évaluation peut légitimer une nouvelle manière de faire la ville en objectivant qu'elle est soutenable et source d'externalités positives. Expliciter les angles morts d'un projet peut aussi faire de l'évaluation un outil d'aide à la décision pour des acteurs plus institutionnels.

> Une approche quantitative et qualitative

La démarche d'évaluation est habituellement présentée comme une démarche quantitative et dotée d'une volonté de mise en évidence des chaînes de causalité. Néanmoins, en matière d'urbanisme temporaire, **il nous semble crucial que l'évaluation soit à la fois quantitative et qualitative**. En effet, dans la mesure où les projets d'urbanisme temporaire investissent le plus souvent des « *espaces de liberté, non convoités et non normés* » (P. Bouchain) auxquels ils confèrent une nouvelle identité et de nouveaux usages, leur évaluation doit permettre de **mieux comprendre ce qui peut naître de la ville non planifiée**. Aussi, la transformation de l'espace urbain impulsée par ces projets temporaires rend absolument nécessaire

la prise en considération d'aspects qualitatifs (insertion urbaine, évolution des représentations, qualité des espaces publics, etc.), au-delà des seules variables quantitatives traditionnellement mobilisées (notamment les raisonnements en termes de coût et de bénéfice). La présente évaluation doit permettre une analyse complexe des projets d'urbanisme temporaire, **en objectivant leurs effets tant quantitatifs que qualitatifs, tant matériels qu'immatériels**.

> Une démarche intersectorielle

Pour se défaire d'une approche de l'évaluation qui n'obéirait qu'à une seule logique technico-économique, notre démarche d'évaluation revendique son caractère intersectoriel. Ceci semble d'autant plus légitime que les projets d'urbanisme temporaire ambitionnent de constituer une manière différente de faire la ville, en dotant d'une « autre » valeur des biens fonciers et des sites jusque-là délaissés. La nouvelle valeur créée par les projets d'urbanisme temporaire sur leur site d'implantation est plurielle, et cette pluralité justifie l'intersectorialité de l'évaluation. Aussi, **la grille d'évaluation a été divisée en cinq thèmes : urbain, social, économie, environnement et gouvernance**. Cette division thématique doit permettre d'appréhender et d'objectiver les effets des projets d'urbanisme temporaire à travers une diversité de prismes pour autoriser, *in fine*, une appréhension plurielle de ces projets.

> Une évaluation multi-scalaire

Fort du constat que l'échelle du projet urbain ne saurait se réduire à l'échelle du seul bâtiment, notre évaluation se veut **multi-scalaire et repose sur deux échelles d'analyse**. En effet, il s'agit d'une part d'objectiver les externalités du projet d'urbanisme temporaire en menant une analyse à l'échelle du site d'implantation (**échelle intra-site**). Cette échelle concerne plus particulièrement les structures occupantes et l'éventuel impact que peut avoir l'occupation temporaire sur leur fonctionnement et leur développement. D'autre part, par cette évaluation, on entend également mener l'analyse de l'expérience temporaire à l'échelle du quartier, voire à une échelle plus globale (**échelle extra-site**).

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

Schématiquement, on peut définir la démarche d'évaluation comme **le recueil d'informations à partir desquelles l'évaluateur va pouvoir obtenir une vision précise et argumentée de l'objet évalué**, et ainsi décider de reproduire le projet si celui-ci est jugé satisfaisant, ou bien de l'adapter en fonction des effets indésirables éventuellement constatés.

Notre méthode d'évaluation repose sur une grille qui se décline en cinq grands thèmes : urbain, social, économie, environnement et gouvernance. Ces cinq thèmes se déclinent eux-mêmes en critères puis en indicateurs.

1 grille
5 thèmes
39 critères
215 indicateurs

Qu'est-ce qu'un critère ?

Un critère est un repère précisant un aspect sur lequel va porter l'évaluation thématique. Il vise à répondre à une question que peut potentiellement soulever un projet d'urbanisme temporaire.

EXEMPLES

> **Thème Urbain / Critère « Pratiques non-standard de la ville »** : Le projet d'urbanisme temporaire permet-il des usages et pratiques non autorisés, non acceptés ou non visibles dans la ville ?

> **Thème Economie / Critère « Dynamisme économique et coopérations entre les structures »** : Le projet d'urbanisme temporaire permet-il le développement de synergies et de coopérations entre les occupants et d'autres acteurs économiques ?

> **Thème Social / Critère « Populations précaires »** : Comment les populations précaires sont-elles prises en compte dans le projet ?

Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Si les critères constituent la première strate de la grille d'évaluation, ceux-ci sont précisés et complétés par une liste d'indicateurs associés. On peut définir les indicateurs comme étant des déclinaisons d'un critère: leur degré de détail est donc supérieur à celui des critères, chaque critère étant traduit par plusieurs indicateurs.

Les indicateurs peuvent être, soit des outils de mesure (indiquant, d'un point de vue dynamique, les variations d'un phénomène), soit des marqueurs (indiquant, d'un point de vue statique, l'absence ou la présence d'un élément). Ils sont par ailleurs tout autant quantitatifs (taux ou nombres) que qualitatifs.

> Critère « Pratiques non-standard de la ville »

/Indicateurs :

- Existence d'un règlement intérieur et degré de contrainte
- Présence des forces de l'ordre ou d'un service privé de sécurité sur le site
- Existence et type d'actions spontanées d'expression et d'occupation de l'espace

> Critère « Dynamisme économique et coopérations entre les structures » /

Indicateurs:

- Nombre de contrats ou collaborations informelles passés entre les structures occupantes
- Existence et nombre de partenariats entre les structures et de grandes entreprises
- Evolution du réseau économique des structures occupantes



! Quel degré d'exhaustivité?

Si notre méthode ambitionne d'offrir une appréhension fine des projets d'urbanisme temporaire, il est indéniable que l'on ne peut pas tout observer et, *a fortiori*, tout évaluer. La démarche d'évaluation nécessite donc tout d'abord **de faire preuve de pragmatisme, en définissant clairement en amont de l'évaluation le degré d'exhaustivité** auquel l'évaluateur pourra prétendre, en fonction des moyens humains et du temps dont il dispose et de ses objectifs.

COMMENT S'APPROPRIER LA METHODE?

> Le choix des critères et indicateurs par l'évaluateur

La grille d'évaluation proposée est suffisamment complète pour permettre à l'évaluateur de **sélectionner les critères et indicateurs, selon ses intérêts à évaluer**. Ce choix aura des impacts sur les modalités du travail d'évaluation. La sélection des critères et indicateurs vise ainsi à **préciser les aspects sur lesquels va porter l'évaluation** : elle peut dépendre de l'accessibilité aux données mais aussi de la nature du projet temporaire à évaluer. Pour un même critère, un ou plusieurs indicateur(s) peuvent bien sûr être retenus, tout ceci étant fonction des choix de l'évaluateur, de ses objectifs à évaluer, et du degré d'implication et d'exhaustivité avec lequel il entend mener l'évaluation.

En amont de la sélection, il s'agira donc de s'interroger sur la **facilité d'accès aux données** en termes de temps, de confidentialité et de compétences de traitement, sur la facilité d'accès aux acteurs et sur la pertinence de chaque critère et indicateur selon la nature et le type du projet temporaire.

> Qui évalue?

L'auto-évaluation, est-ce que c'est possible ?

Notre méthode n'exclut pas l'auto-évaluation même si le manque de recul et d'impartialité peuvent nuire aux résultats finaux. Il est nécessaire de croiser les points de vue le plus possible et de favoriser un évaluateur externe.

Et la co-construction de l'évaluation, comment ça peut fonctionner ?

Dans le cas d'un projet qui réunit un gestionnaire et des structures occupantes, il peut être intéressant de penser le processus d'évaluation en commun, par exemple en choisissant collectivement les critères et indicateurs retenus, en mutualisant les données récoltées, en confrontant les points de vue et constats réalisés. Un *workshop* ou un atelier, en amont, sur le modèle de celui que nous avons réalisé (cf. Livrable 2 : *Evaluer les projets d'urbanisme temporaire*), peut être un exemple concret de mise en oeuvre d'une évaluation collaborative.

> Vous êtes...



Une collectivité
porteuse de projet
temporaire

- > **Quelques objectifs par rapport au projet temporaire** : Par exemple, optimiser du foncier public vacant pour l'accueil de populations précaires (réfugiés, personnes sans domiciles, chômeurs, etc.)
- > **Pourquoi l'évaluation ?** Objectiver les dynamiques socio-territoriales créées par le projet temporaire, sensibiliser et informer le voisinage sur les effets d'une occupation temporaire à tonalité sociale
- > **Capacités et moyens** : Services techniques, connaissance du territoire local, peu de moyens financiers mais un enjeu politique majeur derrière l'évaluation
- > **Comment se saisir de la méthode d'évaluation ?** Orienter thématiquement l'évaluation (social) et sélectionner des critères et indicateurs adaptés au projet (critères insertion urbaine, populations précaires)



Une collectivité
non-porteuse de
projet temporaire

- > **Quelques objectifs par rapport au projet temporaire** : Par exemple, initier des dynamiques de développement urbain, créer de nouvelles centralités sur son territoire, améliorer son image.
- > **Pourquoi l'évaluation ?** Objectiver les impacts (positifs et négatifs) du projet temporaire sur le territoire local (à plusieurs échelles)
- > **Capacités et moyens** : Services techniques, connaissance du territoire local, peu de moyens financiers
- > **Comment se saisir de la méthodologie d'évaluation ?** Sélectionner des critères et indicateurs renvoyant à la question de l'intégration territoriale (approche intersectorielle) et privilégier les critères renvoyant à la perméabilité du lieu temporaire).



Un occupant-
gestionnaire

- > **Quelques objectifs par rapport au projet temporaire** : Par exemple, réaliser une économie locative pour développer sa structure et son réseau, tester la viabilité de son modèle économique
- > **Pourquoi l'évaluation ?** Objectiver les impacts du projet temporaire sur sa structure : précarisation ou développement ?
- > **Capacités et moyens** : Peu de temps, peu de moyens humains susceptibles d'être mobilisés pour évaluer, moyens financiers variables
- > **Comment se saisir de la méthode d'évaluation ?** Hiérarchiser en fonction de ses priorités et choisir quelques critères et indicateurs par thèmes en favorisant les thématiques proches de la nature de la structure (ex : environnement si la structure relève de l'agriculture urbaine)



Un propriétaire-
aménageur

- > **Quelques objectifs par rapport au projet temporaire** : Par exemple, préfigurer des fonctions et des usages sur un site accueillant un futur projet d'aménagement, immobilier ou paysager, tester la viabilité d'un nouveau modèle économique d'un porteur de projet
- > **Pourquoi l'évaluation ?** Objectiver et tirer un bilan de l'occupation temporaire, des usages et pratiques qu'elle induit, aide à la décision
- > **Capacités et moyens** : Moyens financiers conséquents, peu de temps, moyen humain à mobiliser pour évaluer (embauche, stagiaire, missions supplémentaire pour un employé)
- > **Comment se saisir de la méthode d'évaluation ?** Hiérarchiser les critères et indicateurs sélectionnés en fonction des priorités de l'aménageur tout en essayant de garder un maximum d'indicateurs par thématique, puisque l'évaluation fait ici figure d'aide à la décision; orienter les critères prioritaires par rapport aux dominantes de la programmation du projet temporaire testé (ex : économie et environnement si le projet temporaire relève d'une activité agricole urbaine)

LA BOITE À OUTILS DE L'ÉVALUATION

Parallèlement à la grille regroupant les critères et indicateurs, l'évaluation des projets d'urbanisme temporaire repose sur l'utilisation d'un **ensemble d'outils permettant le recueil des données**. Ceux-ci constituent une boîte à outils dans laquelle on trouve une fiche d'identité du projet, des questionnaires, des trames d'entretien (entretiens semi-directifs), ainsi qu'une grille d'observation du site. Ces outils visent à compléter les indicateurs et sont, par ailleurs, adaptés au public ou aux acteurs à qui ils sont destinés : on distingue par exemple un questionnaire occupant d'un questionnaire public, ce dernier visant les usagers du projet temporaire.

Tous les outils fournis ici devront bien sûr être adaptés au projet à évaluer, ainsi qu'au type d'acteur(s) à interroger (selon ses temporalités et disponibilités).

Liste des outils de l'évaluation

- > Fiche d'identité du projet d'urbanisme temporaire
- > Questionnaires (structures occupantes, public, voisinage, résidents)
- > Trames d'entretiens semi-directifs (gestionnaire, propriétaire, élus/collectivité)
- > Grille d'observation du site du projet temporaire

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION

Pour évaluer un projet d'urbanisme temporaire en s'appropriant la méthode proposée ici, il est important d'en comprendre la temporalité et les différentes étapes. L'évaluation est donc subdivisée en cinq grandes étapes :

1 ETAPE 1
**Remplir la fiche
d'identité du projet**



2 ETAPE 2
**Sélectionner les
critères et les
indicateurs**

- ! Pas de panique !
- Les 215 indicateurs vous font peur ? La longueur des outils vous effraie ? C'est normal ! La méthode que vous avez sous les yeux se veut la plus exhaustive et la plus précise possible. Mais n'ayez crainte, la majorité des indicateurs proposés est mesurable au premier coup d'oeil sur le projet temporaire, ou trouve facilement des réponses lors d'un rendez-vous avec les acteurs.

3 ETAPE 3
**Adapter les outils
méthodologiques au
projet évalué et aux
critères et indicateurs
retenus**

5 ETAPE 5
**Analyser les données
récoltées**

4 ETAPE 4
**Reporter les données
récoltées dans la grille
d'évaluation**

ETAPE 1

Remplir la fiche d'identité du projet

La « boîte à outils » de l'évaluation des projets d'urbanisme temporaire comporte un document à remplir en amont de la démarche d'évaluation : la fiche d'identité du projet.

Cette étape est fondamentale car elle permet de commencer à **caractériser le projet d'urbanisme temporaire mais aussi de le contextualiser** en collectant des données propres au territoire dans lequel il s'implante. Pour remplir cette fiche, l'évaluateur pourra commencer par rassembler les informations qu'il pourra trouver sur internet (site internet du projet d'urbanisme temporaire, sites internet du propriétaire ou de la collectivité concernée, etc.). Il devra ensuite se munir de « **documents clés** » qu'il pourra demander aux porteurs du projet temporaire, ainsi que de données accessibles au grand public, l'INSEE mettant à disposition des chiffres clés territoriaux.

Documents clés nécessaires à l'étape 1

- > Contrat(s) juridique(s) réglant les termes de l'occupation temporaire
- > Compte de résultats / bilan financier du projet
- > Documents encadrant ce projet pérenne, dans le cas d'un projet d'aménagement futur sur le site du projet temporaire
- > Éventuels bilans d'activité du projet temporaire
- > Bases de données INSEE pour le territoire (à l'échelle l'IRIS, de la commune et de la région)

 Qu'est-ce qu'un quartier ? Quelle échelle retenir ?

Lors du remplissage de la fiche d'identité du projet, l'évaluateur devra définir l'échelle qu'il juge pertinente pour caractériser l'environnement spatial du projet temporaire. Plusieurs indicateurs de la grille d'évaluation s'attachent à questionner les éventuels liens, ressemblances ou dissemblances **entre le projet temporaire et son « quartier »**. Or, il est à considérer que la notion de « quartier » est contextuelle et que, par exemple, parler d'un quartier dans une commune périurbaine diffère largement de ce que peut recouvrir le même terme dans un contexte métropolitain. **Aussi, il reviendra à l'évaluateur de prendre ce parti-pris spatial, en définissant l'échelle pertinente qui selon lui « fait quartier »**. Il pourra s'appuyer sur des catégories statistiques ou institutionnelles, sur une analyse du site et des pratiques mais aussi sur l'expertise des acteurs locaux.

ETAPE 2

Sélectionner les critères et les indicateurs

Une fois la fiche d'identité remplie, l'évaluation du projet temporaire commence. En fonction des moyens humains et du temps dont dispose l'évaluateur, celui-ci choisira les critères et les indicateurs qu'il estimera être les plus importants et les plus pertinents pour l'évaluation du projet temporaire. Cette sélection est donc fonction du degré d'exhaustivité que l'on souhaite donner à l'évaluation. Par ailleurs, à travers les choix opérés, l'évaluateur donnera une certaine coloration, une certaine tonalité à l'évaluation : par exemple, les bilans de l'évaluation seront nécessairement très différents selon que l'on se concentre sur la thématique « social » ou sur la thématique « environnement ».

RÉVERSIBILITÉ

Quelles traces le projet d'urbanisme temporaire laisse-t-il dans l'espace urbain environnant, une fois l'occupation terminée ?

A travers ce critère, on cherche à évaluer l'impact du projet d'urbanisme temporaire, en amont du développement durable, la notion de développement durable, la notion de l'impact d'un bâtiment sur l'espace urbain du temporaire, cette question prendra assez rapidement à de nouveaux projets.

INDICATEURS

- Mise en place d'un dispositif prévoyant le démontage
- Ajout de constructions dans le cadre de l'occupation temporaire
- Prise en compte de l'aménagement de l'occupation temporaire
- Perception de la précarité du contrat par les occupants
- Garanties pour les occupants durant l'occupation temporaire
- Garanties lors de la sortie de l'occupation pour les occupants
- Garanties pour les propriétaires
- Garanties pour le gestionnaire

MONTAGE JURIDIQUE (1/2)

Dans quelle mesure le montage juridique permet-il une stabilité du projet et une sécurité pour les occupants ?

L'urbanisme temporaire recouvre plusieurs types de projet, recourant de plus en plus à une contractualisation juridique qui vise à encadrer l'occupation et à répartir la responsabilité entre chaque partie prenante. Évaluer le contenu de ce contrat permet de comprendre les relations juridiques qui lient chaque partie prenante signataire ainsi que de juger de la stabilité du projet et de la sécurité offerte aux occupants, au gestionnaire et au propriétaire du site.

INDICATEURS

- Facilité de contractualisation entre les occupants et/ou le gestionnaire et le propriétaire du site occupé
- Délai de dépôt de préavis avant départ de l'occupation temporaire pour les occupants et le gestionnaire
- Perception de la précarité du contrat par les occupants
- Garanties pour les occupants durant l'occupation temporaire
- Garanties lors de la sortie de l'occupation pour les occupants
- Garanties pour les propriétaires
- Garanties pour le gestionnaire

METHODOLOGIE

ETAPE 3

Adapter les outils méthodologiques au projet évalué et aux critères et indicateurs retenus

Une fois les critères et indicateurs sélectionnés, il s'agit de générer les différents outils correspondants. En effet, les outils bruts livrés avec notre méthodologie sont exhaustifs car ils visent à pouvoir renseigner l'ensemble des critères et indicateurs de la grille. Aussi, il reviendra à l'évaluateur **d'adapter ces outils bruts au projet d'étude** : quels acteurs peut-il espérer rencontrer ? Quelles questions garder en fonction des critères et indicateurs sélectionnés ? Quels éléments de la grille d'observation conserver selon la nature du projet temporaire évalué ?

Plusieurs outils sont suggérés pour l'évaluation d'un même indicateur. Il revient à l'évaluateur de choisir selon ses préférences, la temporalité de l'évaluation (l'observation dans le cadre d'un projet terminé ne pourra pas être effectuée mais des photographies et documents iconographiques pourront être analysés à la place), le temps dont il dispose et les moyens qu'il a à sa disposition (possibilité de déplacement sur le site, etc.). Nous rappelons qu'il est parfois judicieux de préférer la grille d'observation, relativement rapide à remplir si l'on peut se déplacer sur le site, ce qui allégera les trames d'entretien.

Outils méthodologiques
proposés :

- > Questionnaires
- > Trames d'entretien
- > Grille d'observation

- 
- ! De la nécessité de faire preuve de bon sens et de
 - souplesse dans l'appropriation de la boîte à outils

Les différents terrains que nous avons effectués afin de tester et d'affiner la méthode d'évaluation présentée ici ont tous participé à souligner le fait suivant: il est nécessaire de **savoir faire preuve de distance et de pragmatisme envers les outils mis à disposition**. En effet, à moins de vouloir adopter une posture d'«expert de l'évaluation» qui peut parfois intimider les acteurs rencontrés, il s'agit de faire preuve de souplesse, de liberté et de spontanéité dans l'appropriation et l'utilisation des outils. Ceci est d'autant plus vrai que cette évaluation est pensée pour **être réalisée sur le terrain**, c'est-à-dire de manière incarnée, contrairement aux évaluations réalisées uniquement à distance, le plus souvent via les outils informatiques, et qui sont donc bien plus anonymes.

QUESTIONNAIRES

Les questionnaires mis à disposition peuvent être administrés en ligne ou en face-à-face. Dans le cas d'un questionnaire administré directement à la personne interrogée, il ressort des tests de terrain qu'il vaut mieux prendre de la distance par rapport aux questionnaires pour privilégier des formulations plus « naturelles » et spontanées.

Par exemple, pour le questionnaire destiné au public, en matière de fréquence de visite du projet temporaire, l'oralité et le bon sens invitent à formuler la question « y allez-vous souvent » plutôt que de demander « à quelle fréquence... ».

Dans le cadre d'une interaction en face-à-face, l'enjeu est ainsi de fluidifier l'échange, de ne pas intimider les personnes interrogées et de laisser la parole ouverte : il revient à l'évaluateur de parvenir à obtenir les réponses aux questions qu'il se pose en faisant preuve d'habileté.

TRAMES D'ENTRETIEN

De même, les trames d'entretien ont vocation à être adaptées aux spécificités de chaque projet et de l'acteur rencontré. Cela nécessite de se renseigner au préalable afin de ne pas s'attarder sur des informations qui auraient pu être obtenues autrement et de pouvoir tirer profit au mieux des entretiens. Des acteurs tels que les élus ou les propriétaires ont souvent un emploi du temps chargé et il s'agit de mener les échanges efficacement en allant à l'essentiel.

Par ailleurs, plusieurs trames d'entretiens peuvent être fusionnées ou remaniées, par exemple dans le cas où le propriétaire du site serait une collectivité (ce cas s'est présenté lors de notre phase de test de la méthode sur le terrain) : on peut alors inclure des questions issues des trames « propriétaire » mais aussi « élus/collectivité ». Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul occupant sur le site et que celui-ci serait aussi gestionnaire (auto-gestion), on pourra fusionner le questionnaire « occupant » avec la trame d'entretien « gestionnaire ».

ETAPE 4

Reporter les données récoltées dans la grille d'évaluation

Une fois l'ensemble des données collectées (lors d'entretiens, via l'administration de questionnaires et grâce à des observations sur site voire par d'autres canaux), il s'agit de traduire celles-ci dans la grille d'évaluation. C'est lors de cette étape qu'il faudra trier, parmi l'ensemble des données collectées, celles qui ont une valeur informationnelle en termes d'évaluation. L'évaluateur sera toutefois attentif à croiser les points de vue de différents types d'acteurs, notamment dans le cas de questions conflictuelles. Par exemple, selon que l'on prenne en compte le discours du propriétaire ou celui du voisinage, les informations recueillies pour un même indicateur peuvent varier.

Dans les questionnaires élaborés, pour chaque question, une pastille de couleur indique le thème auquel la question se rapporte.

-  URBAIN
-  ECONOMIE
-  SOCIAL
-  ENVIRONNEMENT
-  GOUVERNANCE



Ne pas faire preuve de rigorisme

La grille requiert un niveau de détail assez élevé car elle ambitionne d'être exhaustive mais, à défaut de données plus précises, l'évaluation peut aussi reposer sur une réponse partielle, ou sur une estimation. Cela vaut notamment pour les indicateurs quantitatifs demandant de renseigner un pourcentage ou un chiffre précis. Par exemple, dans le thème « environnement », pour l'indicateur « part de mobilier et équipements conçus à partir de matériaux recyclés et/ou réemployés », une estimation du type « l'essentiel du mobilier » ou bien « environ la moitié » peut suffire en l'absence de réponse plus précise.

La grille rassemblant l'ensemble des critères et indicateurs pour chacun des thèmes de l'évaluation est un outil livré sous un format modifiable par l'évaluateur. Une fois réalisée la sélection des éléments qu'il souhaite évaluer (étape 2), celui-ci peut ainsi reporter dans une colonne de la grille, en face de l'indicateur correspondant, les résultats obtenus.

ETAPE 5

Analyser les données récoltées

Une fois l'évaluation terminée, plusieurs manières d'interpréter, de représenter les résultats collectés et de les reporter dans la grille sont envisageables. En somme et pour rappel, plusieurs évaluations sont possibles pour un même projet temporaire. L'interprétation finale de l'évaluation du projet pourrait prendre la forme d'une analyse rédigée, soit par thématique (urbain, économie, social, environnement, gouvernance), soit par paragraphes synthétiques argumentés croisant les cinq thématiques.

ILLUSTRER

Puisque notre méthode d'évaluation repose sur l'observation du terrain et la rencontre d'une pluralité d'acteurs, il semble très pertinent d'accompagner les résultats obtenus de photographies, d'extraits d'entretiens, et de tout autre élément « qualitatif ».

ORIENTER

Les critères évalués peuvent donner une certaine « coloration » au projet (sociale, environnementale, économique, etc.). Pour objectiver cette « couleur » du projet, on peut par exemple compter l'ensemble des critères (ou indicateurs) évalués par thème sur le nombre total de critères (ou indicateurs), et représenter ce ratio graphiquement (diagramme, histogramme, etc.).

VISUALISER

Concernant les éléments quantitatifs de l'évaluation, et selon les moyens (humains et techniques) engagés par l'évaluateur, on pourra produire des représentations graphiques (histogramme, diagramme, etc.) qui constitueront des supports visuels à l'analyse.

AMELIORER

Enfin, peu importe la forme que prendra la formalisation des résultats de l'évaluation, il importe que l'évaluateur tire de celle-ci les éventuels réussites, manques, tensions constatés sur le projet temporaire. L'enjeu est finalement d'appréhender plus finement tout projet temporaire, l'évaluation pouvant permettre d'améliorer la tenue d'une future expérience.



CONCLUSION

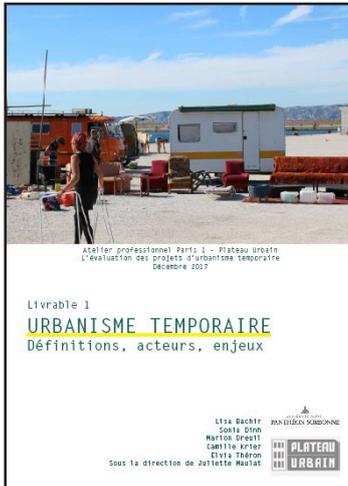
Ainsi, la méthode d'évaluation des projets d'urbanisme temporaire, que nous vous proposons dans ce guide, se caractérise par sa flexibilité et son adaptabilité à différents contextes. La version présentée ici (grille et outils) se veut aussi exhaustive que possible, afin de prendre en compte les spécificités de la grande diversité des projets d'urbanisme temporaires existants. En fonction des objectifs de l'évaluateur, des moyens et du temps dont il dispose, les détails de la méthode sont appelés à varier. Selon les critères et indicateurs sélectionnés, il existe ainsi une multitude de façons d'évaluer un même projet.

De plus, cette méthode, que nous avons élaborée en nous appuyant sur des entretiens avec divers acteurs et sur les idées échangées au cours d'un *workshop* réunissant des professionnels de l'urbanisme, a vocation à être complétée et enrichie, de manière collaborative.

On peut également réfléchir à de nouveaux formats afin de construire ou de mettre en oeuvre cette méthode d'évaluation : recours aux outils numériques (plateforme en ligne pour évaluer les projets d'urbanisme temporaire), organisation d'ateliers pour co-construire l'évaluation avec les différentes parties prenantes d'un projet, etc. La méthode proposée dans ce guide n'est donc pas un outil figé mais doit pouvoir évoluer pour s'adapter à son objet d'étude, l'urbanisme temporaire, étant elle aussi une pratique en mouvement.

**N'HESITEZ PAS A NOUS FAIRE PART DE VOS SUGGESTIONS ET RETOURS !
SOYEZ CREATIFS !**

POUR LES CURIeux...



Livrable 1

Bachir L., Dinh S., Dreuil M., Krier C., Théron E., (2017), *Urbanisme temporaire: définitions, acteurs, enjeux*. Atelier professionnel Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Plateau Urbain, 45 p.



Livrable 2

Bachir L., Dinh S., Dreuil M., Krier C., Théron E., (2017), *Evaluer les projets d'urbanisme temporaire: enjeux, partis pris, prototype de méthode*. Atelier professionnel Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Plateau Urbain, 41 p.

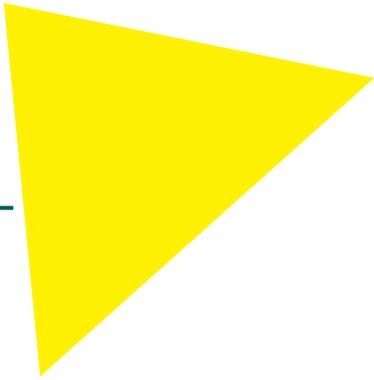


Livrable 3

Bachir L., Dinh S., Dreuil M., Krier C., Théron E., (2017), *Le prototype de méthode à l'épreuve du terrain*, Atelier professionnel Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Plateau Urbain, 63 p.

2.

FICHES
CRITÈRES



A VOTRE DISPOSITION :

Les fiches critères

- > Fiches critères « Urbain »
- > Fiches critères « Economie »
- > Fiches critères « Social »
- > Fiches critères « Environnement »
- > Fiches critères « Gouvernance »



**POUR UNE VUE
D'ENSEMBLE DE LA
GRILLE, SE RÉFÉRER À LA
VERSION NUMÉRIQUE.**

CRITERES ET QUESTIONS ASSOCIEES POUR UNE VUE D'ENSEMBLE DE LA GRILLE, SE RÉFÉRER À LA VERSION NUMÉRIQUE.

URBAIN

- Fonctions et intensité urbaine** : le projet d'urbanisme temporaire a-t-il contribué à créer un pôle d'animation et un point de référence dans la ville ?
- Confort du lieu** : Le site du projet d'urbanisme temporaire offre-t-il des conditions de travail et/ou de vie confortables ?
- Expérimentation des espaces urbains** : dans quelle mesure le projet d'urbanisme temporaire a-t-il permis de tester les espaces urbains, d'en modifier les fonctions et les usages ?
- Pratiques non-standard de la ville** : le projet d'urbanisme temporaire permet-il des usages et pratiques non autorisés, non acceptés ou non visibles dans la ville ?
- Espaces publics** : Quelles sont les caractéristiques des espaces publics offerts par le projet temporaire
- Mobilités et accessibilité** : le projet d'urbanisme temporaire encourage-t-il le recours aux modes de transport durables ?
- Insertion urbaine** : Le lieu du projet d'urbanisme temporaire constitue-t-il une continuité ou une rupture avec son quartier d'implantation ?
- Image et représentations** : Le projet d'urbanisme temporaire a-t-il contribué à modifier l'image et les représentations liées au lieu et au quartier auprès des différents acteurs ?
- Externalités du site** : Quels impacts urbains le projet d'urbanisme temporaire a-t-il (eu) sur le quartier et les pratiques des habitants et du public ?
- Impact du projet temporaire sur la programmation de la ville pérenne** : Le projet temporaire a-t-il (eu) un rôle dans la préfiguration du futur projet ou est-il une « parenthèse urbaine » ?

ECONOMIE

- Activité et emploi** : Quelles sont les caractéristiques économiques du projet?
- Coopérations entre les structures et rayonnement économique** : Le projet temporaire autorise-t-il le développement de synergies et de coopérations entre les occupants et d'autres acteurs économiques?
- Développement économique des structures occupantes** : Le projet d'urbanisme temporaire s'est-il traduit par un renforcement ou une précarisation des structures occupantes ?
- Degré d'intégration dans le tissu économique local** : Le projet d'urbanisme temporaire est-il un levier du dynamisme économique local ?
- Économie du partage** : Quelle est la part d'économie non-monétarisée dans le fonctionnement du projet temporaire ?
- Evolution du bilan économique du projet** : le bilan financier du projet d'urbanisme temporaire est-il conforme au montage financier prévisionnel?

SOCIAL

Profil social du site : quelle est la diversité sociale du site?

Inclusion sociale : Le projet est-il inclusif socialement et ouvert ?

Dimension sociale de la programmation : le projet propose-t-il des services à dimension sociale?

Orientation sociale du projet : vers quels champs socio-économiques s'oriente le projet?

Populations précaires : comment les populations précaires sont-elles prises en compte dans le projet?

Interactions sociales au sein du projet : en quoi le projet d'urbanisme temporaire est-il porteur d'un développement des systèmes de solidarité et de sociabilité?

Insertion sociale du projet dans le quartier : Le projet est-il socialement en cohésion ou en rupture avec le quartier ?

ENVIRONNEMENT

Réversibilité : Quelles traces le projet d'urbanisme temporaire laisse-t-il, sur le site et dans l'espace urbain environnant, une fois l'occupation terminée ?

Sécurité sanitaire : Le site (bâtiments et espaces extérieurs) garantit-il la sécurité sanitaire de ses occupants et visiteurs ?

Déchets : Le projet d'urbanisme temporaire permet-il une gestion durable des déchets ?

Energie : Le projet d'urbanisme temporaire permet-il une consommation et une gestion durable de l'énergie ?

Eau : Le projet d'urbanisme temporaire permet-il une consommation et une gestion durable de la ressource en eau ?

Biodiversité : Comment la biodiversité est-elle prise en compte dans le projet d'urbanisme temporaire ?

Approvisionnement et aménagement : D'où viennent les produits utilisés et/ou consommés sur le site?

Production agricole : Le projet d'occupation temporaire intègre-t-il de l'agriculture et, si oui, dans quelle mesure ?

Sensibilisation : Quelles sont les actions de sensibilisation développées dans le cadre du projet?

GOUVERNANCE

Montage du projet temporaire : Comment le montage du projet temporaire se déroule-t-il et qui sont les personnes en présence?

Montage juridique : Dans quelle mesure le montage juridique permet-il une stabilité du projet et une sécurité pour les occupants ?

Gestion du projet : Qui gère le site et quelles en sont les modalités de gestion ?

Communication autour du projet : comment les parties prenantes communiquent-elles sur le projet temporaire?

Participation des occupants au projet : Quel est le rôle des occupants dans les décisions et la vie du projet d'occupation temporaire ?

Participation du public au projet : Quelle participation du public à la gouvernance du projet d'urbanisme temporaire ?

Lien avec le projet futur : Quels liens entre le projet d'urbanisme temporaire et le futur projet ?

FONCTIONS ET INTENSITE URBAINES



Le projet d'urbanisme temporaire a-t-il contribué à créer un pôle d'animation et un point de référence dans la ville ?

Ce critère vise à décrire l'orientation et la vocation du site, ainsi qu'à évaluer sa capacité à initier et à polariser des flux dans l'espace urbain. A quel(s) besoin(s) urbain(s) le projet répond-il ? Est-il ouvert à un public extérieur ? Ou seulement aux occupants ? Est-il connu et fréquenté ?

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Diversité de la programmation fonctionnelle

Que trouve-t-on sur le site du projet temporaire ?

Ex : Agriculture ; Bureau, atelier, artisanat, fablab ; Activités culturelles et artistiques ; Restauration/bar ; Commerces ; Hébergement ; Humanitaire ; Espace public, jardin, parc

> Entretien gestionnaire
> Analyse documentaire (site internet, flyers, etc.)

Diversité de la programmation événementielle

Un événement se définit par son caractère ponctuel et sa courte durée (quelques jours au maximum)

Ex : Représentation théâtrale ; Concert ; Festival ; Journée/soirée à thème (précisez) ; Projection cinématographique ; Séminaire

> Entretien gestionnaire
> Analyse documentaire (programmes en ligne ou papier)

Degré d'ouverture du site

Le degré d'ouverture correspond aux modalités d'accès du public au site, et se décline en 5 gradients dans une typologie:

- espace strictement réservé aux occupants
- espace accueillant ponctuellement un public spécifique (sur inscription, réservation, privatisation, sur demande)
- espace accueillant ponctuellement du public
- espace ouvert au public mais conditions d'accès limitées (horaires restreints, et/ou grilles, et/ou sécurité, et/ou tarification...)
- espace public (libre circulation à destination de tout le monde, à toutes heures)

> Entretien gestionnaire
> Grille d'observation (typologie, horaires)

Répartition des événements par degré d'ouverture

En % du nombre d'événements total

Ex : 50% des événements sont strictement réservés aux occupants; 50% sont ouverts au public selon des conditions d'accès limitées

> Entretien gestionnaire
> Questionnaire occupants

Organisation d'activités ou d'événements en lien avec le quartier

Ex : Fête de quartier

> Entretien gestionnaire
> Questionnaire voisinage
> Questionnaire public
> Questionnaire occupants

Notoriété et réputation du lieu

Relevé des occurrences positives et négatives du projet dans la presse et du nombre de # sur Instagram et Twitter

> Analyse documentaire (revue de presse ; Instagram ; Twitter)

Lieu de résidence du public fréquentant le lieu

Il s'agit de savoir d'où vient le public qui fréquente le lieu temporaire pour saisir l'échelle de rayonnement du projet

> Questionnaire public (code postal)

CONFORT DU LIEU



Le site du projet d'urbanisme temporaire offre-t-il des conditions de travail et/ou de vie confortables ?

D'un espace vacant naît un site fréquenté, pratiqué, utilisé, voire habité. Le site a-t-il fait l'objet de travaux ? Quel est le degré de respect ou de distance à la norme pour des sites qui se revendiquent parfois « alternatifs » ? Outre le fait d'offrir un espace de travail, de vie dans la ville à ceux qui n'en avaient pas, ou d'animer des espaces, le projet temporaire permet-il l'aménagement d'un espace confortable ? Vivre ou travailler dans les locaux d'un projet temporaire suppose-t-il de faire des concessions sur les conditions matérielles ?

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Degré des mises au normes légales réalisées sur le bâti du site

Préciser le type de normes (ERP, PMR, incendie, etc.).
Ex : mise aux normes totale, partielle ou nulle

> Entretien gestionnaire

Qualité des réseaux sur le site

Préciser la qualité pour chaque réseau : eau, gaz, électricité, internet, etc.

> Entretien gestionnaire
> Questionnaire occupants

Existence et type de nuisances urbaines subies sur le site

On s'intéresse ici aux nuisances subies par les personnes présentes sur le site. Ces nuisances peuvent à la fois être dues aux activités et événements organisés sur le site, et à l'environnement extérieur.

Ex : bruit, odeurs, foule, déchets, encombrement, etc.

> Grille d'observation
> Questionnaire occupants
> Questionnaire résidents
> Questionnaire public

Mise en place de mesures spécifiques pour résorber les nuisances

Cet indicateur renseigne sur la réactivité du gestionnaire et la prise en compte des problèmes et du bien être des personnes vivant et travaillant sur le site.

Ex : dératisation, mise à disposition de poubelles supplémentaires, etc.

> Entretien gestionnaire
> Questionnaire occupants

Perception du confort par les occupants, les résidents et le public

> Questionnaire occupants
> Questionnaire résidents
> Questionnaire public

EXPERIMENTATION DES ESPACES URBAINS (1/2)



Dans quelle mesure le projet d'urbanisme temporaire a-t-il permis de tester les espaces urbains, d'en modifier les fonctions et les usages ?

Expérimenter les espaces urbains revient comme un *leit motiv* chez les acteurs de l'urbanisme temporaire. En réponse à l'aménagement programmatique de la ville, quelle est la part laissée à la liberté de faire, à l'émergence de projets collectifs, en somme à la « non-programmation » sur un temps court ? Le projet temporaire révèle-t-il des manières différentes de (re)construire la ville, par la diminution des coûts, la réutilisation de bâtiments ou de friches, par la modification des fonctions et des usages de l'existant ? Quels sont les outils matériels mis en place pour créer ces objets urbains différents et éphémères ?

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Fonction initiale du site

Cet indicateur renseigne sur l'activité du site avant l'occupation temporaire.

Ex : hôpital, appartement, entrepôt industriel, parking, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Entretien propriétaire
- > Analyse documentaire (photos)
- > Revue de presse

Usages du site pendant le temps de vacance précédant le projet temporaire

Cet indicateur n'est valable que dans le cas où il y a eu une période de vacance préalable au projet temporaire.

Ex : friche inutilisée, squat, locaux associatifs, parking, entreposage, rave, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Entretien propriétaire
- > Analyse documentaire (photos)
- > Revue de presse

Modification du degré d'ouverture de l'espace

On cherche à savoir si l'occupation temporaire a modifié les modalités d'accès au site pour le public par rapport à l'activité initiale. Préciser le passage d'un temps t1 à un temps t2

Cf. typologie dans le glossaire

Ex : passage d'une ancienne usine réservé aux employés à un lieu culturel ouvert au public

- > Entretien gestionnaire

Optimisation des espaces bâtis

On cherche à savoir comment les occupants du projet ont tiré profit des espaces à leur disposition, comment ils ont exploité les opportunités spatiales et aménagé les bâtiments occupés.

Ex : cloisons modulables et déplaçables, aménagement d'un garage en appartement, transformation d'une cage d'escalier en bureau, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Grille d'observation

Existence et type d'espaces construits collectivement

La construction collective se réfère à la production d'espaces ou de mobilier issue d'une action commune entre occupants, bénévoles, gestionnaire, résidents, public, etc.

Ex : jardins collectifs, espaces publics, terrasses, salle commune, bancs, signalétique, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants

EXPERIMENTATION DES ESPACES URBAINS (2/2)

Fréquence du recours à l'informel dans les travaux du site

Ex : Home-made, DIY, travaux amateurs, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Analyse documentaire (photos)

Existence et type d'initiatives urbaines alternatives

On entend par « initiatives urbaines alternatives » des pratiques et usages peu habituels ou absents de l'espace urbain.

Ex : camping urbain, fresques de street art, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Grille d'observation
- > Analyse documentaire (photos)

PRATIQUES NON-STANDARD DE LA VILLE



Le projet d'urbanisme temporaire permet-il des usages et pratiques non autorisés, non acceptés ou non visibles dans la ville ?

Qu'il soit conventionné ou illégal, le lieu temporaire est-il un espace urbain régi par les mêmes règles que l'espace urbain classique ? Ou bien est-il un espace de « liberté » où sont autorisés, ou tolérés, les pratiques et usages d'ordinaire marginalisés ou invisibilisés dans la ville ?

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Existence d'un règlement intérieur et degré de contrainte

Ex : ne pas apporter de nourriture ou alcool extérieur, défense d'organiser des ateliers ouverts au public pour les structures occupantes, obligation de se fournir en produits biologiques, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Analyse documentaire (règlement, charte, etc.)

Présence des forces de l'ordre ou d'un service privé de sécurité sur le site

- > Entretien gestionnaire
- > Grille d'observation

Existence et type d'actions spontanées d'expression et d'occupation de l'espace

Ex : tags libres, affiches politiques, occupation artistique, rassemblements militants, espace de peinture libre à destination des occupants, etc.

- > Grille d'observation
- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Analyse documentaire (photos)

ESPACES PUBLICS



Quelles sont les caractéristiques des espaces publics offerts par le projet temporaire ?

On entend par « espaces publics du projet temporaire », les espaces matériels de libre circulation au sein du lieu, qui n'est pas forcément un espace public de la ville. Ces espaces, parfois placés au coeur des projets, sont-ils des supports de rencontres et d'interactions ? Quelles pratiques s'y développent ? Sont-ils des supports de libre appropriation et d'usages diversifiés, par des publics différents ?

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Existence et type d'espaces publics sur le site

Ex : espace public de repos, de déambulation, de contemplation, de restauration, de loisirs, de sport, etc.

- > Grille d'observation
- > Questionnaire public
- > Entretien gestionnaire
- > Analyse documentaire (photos)

Pratiques et appropriation des espaces publics du site par les occupants et le public

Ex : espace fumeur, pique-nique sur les espaces verts, etc.

- > Grille d'observation
- > Questionnaire public
- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire
- > Analyse documentaire (photos)

Espaces publics du site comme support des interactions sociales

On cherche à savoir si les espaces publics du site favorisent les situations d'échanges, de partage entre les personnes présentes sur le site.

Ex : discussion, partage de repas, jeux, etc.

- > Grille d'observation
- > Questionnaire occupants
- > Questionnaire public

Détournement des espaces publics par le public

« Détourner » désigne le fait d'utiliser un espace pour des usages différents de ceux prévus.

Ex : utilisation d'escaliers pour s'asseoir, faire du skate sur les rampes d'escalier, etc.

- > Grille d'observation
- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire public

Détournement des espaces publics par les occupants

« Détourner » désigne le fait d'utiliser un espace pour des usages différents de ceux prévus.

Ex : déplacement de l'espace de travail dans l'espace public, etc.

- > Grille d'observation
- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire

RECOMMANDATIONS

Observer les pratiques, appropriations et interactions dans l'espace public nécessite du temps. Aussi, pour récolter ce type de données, il est nécessaire de passer du temps sur le site, à différentes temporalités (jour de la semaine, heures de la journée, etc.). De plus, toutes les

pratiques ne sont pas observables à chaque fois. C'est pourquoi il est pertinent de **compléter l'observation** par le retour d'expérience des acteurs présents sur le site, à savoir le gestionnaire et les occupants.

MOBILITÉS ET ACCESSIBILITÉ



Le projet d'urbanisme temporaire encourage-t-il le recours aux modes de transport durables ?

D'une part, il s'agit de savoir si le site temporaire est facilement accessible, ce qui peut conditionner sa fréquentation et la pénibilité des déplacements pour ses occupants. La temporalité courte du projet ne s'accompagne pas d'infrastructures lourdes de transport, et peut être le vecteur du développement de modes de déplacement alternatifs. D'autre part, ce critère peut révéler un engagement « vert » du projet temporaire, ou du moins une préoccupation environnementale, à l'heure où la ville s'inscrit dans un référentiel de durabilité.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Distance et mode de déplacement du public entre le lieu de vie/de travail et le site

Exprimer la distance en temps.
Ex : 15 min à pieds

> Questionnaire public

Distance et mode de déplacement des occupants entre le lieu de vie et le site

Exprimer la distance en temps.
Ex : 5 min à vélo

> Questionnaire occupants

Existence de places de vélos mises à disposition sur le site

Exprimer le rapport entre l'offre et la demande.
Ex : 5 places pour 10 personnes travaillant sur le site et venant à vélo

> Questionnaire occupants

Existence d'une signalétique encourageant les mobilités douces

Ex : panneaux de signalisation « site à ... min à pieds », campagne d'affichage, etc.

> Grille d'observation

Sécurisation des liaisons douces pour l'accessibilité au site

On retient ici les éléments de sécurisation extérieurs mis en place par les acteurs et/ou les collectivités.
Ex : barrières de protection pour l'accès piéton aux abords du site, praticabilité de la route menant au site pour les vélos, etc.

> Grille d'observation

Mode de transports pour la logistique du site (entrées et sorties)

On entend par logistique l'approvisionnement du site (en aliments, matières premières, matériaux, etc.) et la livraison extérieure de ce qui peut être produit et consommé sur le site.
Ex : en triporteur électrique, en camion, etc.

> Entretien gestionnaire
> Questionnaire occupants

RECOMMANDATIONS

Comme pour tous les critères, il ne faut pas hésiter à écarter les indicateurs non-pertinents pour le projet étudié. Par exemple, si rien n'est produit sur le site, il est inutile d'évaluer le mode de livraison extérieure.

INSERTION URBAINE (1/2)



Le lieu du projet d'urbanisme temporaire constitue-t-il une continuité ou une rupture avec son quartier d'implantation ?

Le projet temporaire apporte à la ville des nouvelles pratiques et des nouveaux usages. Il s'agit de savoir si le site est « parachuté » dans un quartier par seule opportunité foncière et immobilière, ou si les acteurs veillent, voire ont pour objectif de créer du lien avec le quartier. Dans la thématique « urbain », on s'attache à évaluer l'inscription physique du projet dans son quartier d'implantation et la convergence ou la divergence des pratiques urbaines entre le lieu et la ville pérenne. L'insertion sociale du projet est évaluée par ailleurs dans la thématique « social ».

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Perméabilité du site

Ex : site directement ouvert sur la rue, présence de grilles, etc.

- > Grille d'observation
- > Analyse documentaire (photos)

Présence d'une signalétique renforçant la visibilité du site

Ex : aucun, panneau lumineux à l'entrée, parcours fléché, etc.

- > Grille d'observation
- > Analyse documentaire (photos)

Complémentarité ou concurrence de la programmation du site avec le quartier

Ex : activité de restauration/bar dans un quartier résidentiel / dans un quartier déjà animé

- > Questionnaire occupants
- > Questionnaire voisinage

Existence de services urbains complémentaires en lien avec les besoins du quartier

Le projet vient-il pour un temps restreint suppléer à l'absence ou au manque de certains services urbains dans le quartier ?

Ex : crèche, médecin, commerces de proximité, services aux entreprises, etc.

- > Questionnaire voisinage
- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants

RECOMMANDATIONS

PAS DE PANIQUE ! L'évaluateur n'est pas obligé d'utiliser toutes les méthodes proposées pour remplir un indicateur. Bien souvent une seule méthode suffit ! Choisissez la plus facile à mettre en place !

INSERTION URBAINE (2/2)

Connaissance du site par le voisinage

On s'intéresse ici à la façon dont le voisinage a connu le projet temporaire, afin d'objectiver le lien tissé par les acteurs du projet avec le quartier.

Ex : Bouche-à-oreille ; Presse ; Réseaux sociaux ; En passant devant ; Autre

- > Questionnaire voisinage
- > Analyse documentaire (revue de presse)

Fréquentation du site par le voisinage

On cherche à savoir si les habitants du quartier trouvent un intérêt à fréquenter le site du projet temporaire. On prendra également en compte ce qu'ils y font et s'ils s'y rendent souvent.

Ex : « je viens toutes les semaines faire du yoga », « je suis venue une fois pour un vide dressing », etc.

- > Questionnaire voisinage
- > Questionnaire public

IMAGE ET REPRÉSENTATIONS



Le projet d'urbanisme temporaire a-t-il contribué à modifier l'image et les représentations liées au lieu et au quartier auprès des différents acteurs ?

Ce critère vise à recueillir les avis subjectifs des usagers et acteurs sur le projet temporaire et ses impacts sur la ville. Ce retour peut permettre d'analyser les perceptions, besoins et intérêts liés au projet en particulier et à l'urbanisme temporaire en général et, pourquoi pas, de réorienter certains des objectifs de départ.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Perception du projet par l'ensemble des acteurs concernés

Si vous deviez donner 3 mots pour qualifier le projet, vous diriez...

- > Questionnaire occupants
- > Questionnaire public
- > Questionnaire résidents
- > Questionnaire voisinage
- > Entretien gestionnaire
- > Entretien propriétaire
- > Entretien élus/collectivités

Intérêt(s) du public et des occupants pour le projet

Il s'agit de savoir pourquoi la personne interrogée est venue sur le site. Pour les occupants, il s'agit de savoir pourquoi ils ont choisi un site d'occupation temporaire pour implanter leur activité.

Ex : attractivité du loyer, esprit d'émulation, « ambiance alternative », activités proposées, etc.

- > Questionnaire public
- > Questionnaire occupants (raison(s) de votre venue)

Degré de notoriété des occupants

On cherche à savoir si les structures occupantes sont de grandes multinationales connues ou bien de petites entreprises locales, ce qui renseigne sur la portée et la visibilité du projet temporaire.

Ex : groupe de grande distribution, association de quartier, artiste confidentiel, etc.

- > Entretien gestionnaire

Connaissance du site par le public et les occupants

On s'intéresse ici à la façon dont le public et les occupants ont connu le projet temporaire.

Ex : Bouche-à-oreille ; Presse ; Réseaux sociaux ; En passant devant ; Autre, etc.

- > Questionnaire public
- > Questionnaire occupants

Evolution du sentiment de sécurité/d'insécurité du voisinage

On cherche à savoir si le projet temporaire a contribué à améliorer la sécurité du quartier ou au contraire à la dégrader, du point de vue du voisinage.

- > Questionnaire voisinage

EXTERNALITÉS DU SITE



Quels impacts urbains le projet d'urbanisme temporaire a-t-il (eu) sur le quartier ?

Le projet temporaire, puisqu'il s'inscrit dans un tissu urbain préexistant, a des effets, positifs comme négatifs, sur la ville alentour. Il s'agit alors d'évaluer ces effets.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Evolution des prix immobiliers et fonciers des îlots proches

Evolution à mesurer sur la durée du projet et à la fin de l'occupation.

> Analyse documentaire
(meilleursagents.com)

Type de nuisances émises par le site

On cherche ici à savoir si le projet d'urbanisme temporaire, de par les activités et événements qu'il accueille, génère des nuisances dans l'espace avoisinant.
Ex : bruit, odeurs, foule, déchets, etc.

> Questionnaire voisinage

RECOMMANDATIONS

Les externalités des projets temporaires et leurs impacts sur la ville pérenne sont difficiles à appréhender. Comment être sûr, en effet, que le projet ait une influence directe sur les prix immobiliers alentours ? La relation de cause à effet n'est pas toujours vérifiée. Ce type d'indicateur présente des limites, mais reste pertinent à mesurer, dans la mesure où les phénomènes étudiés sont concomitants.



IMPACTS DU PROJET SUR LA PROGRAMMATION DE LA VILLE

Le projet temporaire a-t-il (eu) un rôle dans la préfiguration du futur projet ou est-il une «parenthèse urbaine» ?

Dans la mesure où le projet d'occupation temporaire s'inscrit dans un temps de vacance précédant un futur projet urbain, et est revendiqué comme une autre manière de produire la ville, quels impacts peut-il avoir sur la programmation du projet pérenne ? Comment les pratiques et usages, les fonctions et les dynamiques créées sont-elles, ou non, prises en compte dans la fabrique de la ville par les acteurs habituels de l'urbanisme ?

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Modifications de la programmation du projet pérenne en lien avec le projet d'urbanisme temporaire

Préciser la nature des modifications.

Ex : conservation d'un bâtiment qu'il était initialement prévu de démolir, etc.

> Entretien propriétaire/aménageur
> Analyse documentaire (plans, documents relatifs au projet futur, etc.)

Pérennisation des fonctions urbaines créées lors du projet temporaire

Les fonctions urbaines nées et permises par l'occupation temporaires sont-elles intégrées au projet futur ?

Ex : agriculture urbaine ; restauration/bar ; bureau, artisanat, fablab ; etc.

> Entretien propriétaire/aménageur

Conservation des espaces publics créés sur le site du projet temporaire

> Entretien propriétaire/aménageur

Pérennisation des usages permis par le projet temporaire

Ex : concertation, appropriation de l'espace (tags, etc.),

> Entretien propriétaire/aménageur

RECOMMANDATIONS

Pour évaluer ce critère, il est nécessaire de contacter le futur aménageur, ou bien la maîtrise d'ouvrage s'il y en a une. Si le gestionnaire participe au montage opérationnel du futur projet, on pourra lui poser les questions correspondantes.

ACTIVITE ET EMPLOI(1/2)



Quelles sont les caractéristiques économiques du projet temporaire ?

On s'intéresse ici aux caractéristiques économiques du projet à plusieurs échelles : à l'échelle des structures occupantes (type d'établissements, niveau de développement) et de leurs travailleurs (étude des types de contrats, des caractéristiques économiques individuelles) et à l'échelle du site (degré d'attractivité, rapport entre l'offre et la demande de places). Les indicateurs présents visent tant à caractériser les occupants en soi que d'un point de vue relationnel (comparaison des salaires moyens), pour ainsi objectiver d'éventuelles inégalités économiques intra-site.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Statut économique des structures occupantes

Cet indicateur vise à caractériser l'écosystème économique du projet temporaire par une entrée relative au statut économique des structures occupantes.

> Questionnaire occupants
> Représentation graphique des données (diagrammes, etc.)

Age des structures occupantes au moment de leur installation

Cet indicateur vise à savoir si la structure occupante s'est créée au moment de l'occupation temporaire ou bien si elle existait avant l'occupation temporaire. Dans le cas d'une structure créée avant l'occupation temporaire, cet indicateur pourra permettre de dessiner la trajectoire (économique et résidentielle) de la dite structure.

> Questionnaire occupants

Nombre et profil des salariés

Cet indicateur vise à caractériser la masse salariale des structures occupantes (nombre de travailleurs par structure, leur statut - employé, bénévole, stagiaire, etc. - et pour chaque travailleur, son âge, sexe, et son ancienneté dans la structure).

> Questionnaire occupants

Rapport entre le nombre de contrats précaires (intérim, stagiaires, CDD, bénévolat, service civique) et le nombre de CDI

Cet indicateur vise à objectiver le degré de précarisation (du point de vue juridique et économique) de la masse salariale du projet temporaire, à l'échelle d'une structure occupante ou à l'échelle du site (dans le cas d'une occupation réunissant plusieurs structures).

> Questionnaire occupants
> Entretien gestionnaire

ACTIVITE ET EMPLOI (2/2)

Rapport entre le nombre total de bénévoles et le nombre total de salariés

Cet indicateur vise à objectiver le degré de précarisation (recours à une main d'oeuvre gratuite) de la structure occupante du projet temporaire.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire

Variabilité des salaires moyens des différentes structures occupantes

Cet indicateur permet de mesurer le degré d'inégalité salariale entre plusieurs structures occupantes (dans le cas d'une occupation pluri-structures), en comparant les salaires moyens de chaque structure à une autre.

- > Questionnaire occupants
- > Représentation graphique des données (diagrammes, etc.)

Nombre de temps partiel

En rendant compte du nombre de salariés travaillant moins de 24h par semaine, cet indicateur vise à objectiver le degré de précarisation (d'un point de vue économique) de la masse salariale du projet temporaire.

- > Questionnaire occupants

Temps moyen de durée sur site des structures occupantes

Cet indicateur permet de mesurer le *turn over* des structures occupantes dans l'occupation temporaire (rythme de renouvellement des occupants).

- > Questionnaire occupants
- > Calcul de moyenne

COOPERATION ENTRE LES STRUCTURES ET RAYONNEMENT ECONOMIQUE



Le projet d'urbanisme temporaire autorise-t-il le développement de synergies et de coopérations entre les occupants et d'autres acteurs économiques ?

Il s'agit ici de caractériser et de qualifier les collaborations existant entre les structures occupantes (synergies intra-site) et d'autres acteurs composant l'environnement économique du projet temporaire (synergies et contractualisation entre occupants et entreprises non-occupantes). Ce critère vise également à objectiver l'éventuel rayonnement économique des structures occupantes (partenariats avec des grandes entreprises ou des firmes internationales).

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Nombre de contrats ou de collaborations informelles passés entre structures occupantes

Cet indicateur vise à mesurer l'intensité des liens économiques (contractualisés ou informels) entre structures occupantes, tels que des partenariats économiques.

Ex : élaboration d'un produit entre deux structures différentes ; souscription d'un contrat pour l'approvisionnement commun de plusieurs structures ; etc.

> Questionnaire occupants

Existence et nombre de partenariats entre les structures occupantes et des grandes entreprises ou des firmes internationales

Cet indicateur vise à mesurer les éventuels partenariats existants entre des occupants et des entreprises hors-site ayant une certaine position dominante sur le marché (capital économique, médiatique, politique, position monopolistique ou oligopolistique).

> Questionnaire occupants
> Entretien gestionnaire

Evolution du réseau économique des structures occupantes

Cet indicateur vise à questionner la capacité du projet temporaire à accroître la visibilité et à développer l'activité économique de ses occupants.

Ex : pour des structures occupantes spécialisées dans la restauration, l'occupation temporaire leur a-t-elle permis d'accroître en volume le nombre de couverts servis ?

> Questionnaire occupants

RECOMMANDATIONS

Concernant l'indicateur relatif à l'évolution du réseau économique des structures occupantes depuis leur installation dans le projet temporaire, il vaut mieux demander à la structure rencontrée de caractériser l'évolution en termes assez généraux au départ : « positive », « neutre », « négative », « ne sait pas ». Si l'évaluateur obtient une réponse traduisant une évolution (positive ou négative), il peut tout à fait relancer la structure pour lui demander plus de précisions (en demandant par exemple comme cette évolution s'est concrètement manifestée).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES STRUCTURES OCCUPANTES (1/3)



Le projet d'urbanisme temporaire s'est-il traduit par un renforcement ou une précarisation des structures occupantes ?

Fort de l'ambition de l'urbanisme temporaire à faire figure de tremplin envers ses structures occupantes, ce critère vise à objectiver les effets de l'occupation temporaire sur le niveau de développement de ses acteurs économiques. Objectiver ce potentiel "effet tremplin" de l'occupation temporaire pour les structures occupantes pourra se faire selon plusieurs points de vue : en termes de prix locatif, en termes d'évolution du bilan financier (notamment en ce qui concerne la capacité des occupants à se dégager des fonds propres et à s'auto-financer), en termes d'évolution de la masse salariale, ainsi qu'en termes de trajectoire résidentielle.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Economie locative réalisée par les structures occupantes

Cet indicateur vise à mesurer la différence locative entre le prix au m² de l'occupation temporaire (ou loyer mensuel) et le prix moyen au m² pour un produit immobilier similaire (ou loyer mensuel). La similarité renvoie aux caractéristiques physiques des biens immobiliers (surface) ainsi qu'à leurs localisations. De plus, dans le cas d'une relocalisation dans le temporaire, il est possible de mesurer l'économie locative réalisée entre les anciens locaux loués et le loyer temporaire.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire

Transparence de la définition du loyer temporaire pour les occupants

Fort de la variabilité des loyers temporaires, cet indicateur vise à objectiver si les structures occupantes connaissent le détail de ce que leur coûte l'occupation temporaire, et partant, s'ils peuvent anticiper l'évolution de ce coût.

- > Entretien gestionnaire

Nombre de structures occupantes ayant fait appel à un dispositif de financement participatif (ou subventions, bourses)

Cet indicateur vise à étudier le mode de financement des occupants temporaires.

Ex : financements participatifs, bourses, subventions, subventions à destination d'acteurs économiques au faible niveau de développement, bourse remportée dans le cadre d'un concours, etc.

- > Questionnaire occupants

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES STRUCTURES OCCUPANTES (2/3)

Evolution du chiffre d'affaires des structures occupantes

> Questionnaire occupants

En comparant le chiffre d'affaires des occupants temporaires entre deux dates (t1 et t2, choisis par l'évaluateur), cet indicateur vise à étudier l'évolution de leur dynamisme économique.

Montant et part des excédents réinvestis dans les structures occupantes

> Questionnaire occupants

Cet indicateur de résultat vise à mesurer la trésorerie potentielle qu'ont pu développer les structures occupantes du projet temporaire. Il vise à savoir si les occupants ont été capables de se dégager des excédents d'exploitation et si tel est le cas, si les occupants ont pu autofinancer (en partie ou totalité) leur développement économique.

Nombre d'emplois créés au cours du cycle de vie temporaire des structures occupantes

> Questionnaire occupants

Cet indicateur vise à étudier l'évolution de la masse salariale des structures occupantes au cours de l'occupation temporaire (durant le temps du projet).

Comparaison entre le salaire des occupants temporaires et le salaire moyen ou médian national

> Questionnaire occupants

Bien que les rémunérations salariales soient extrêmement variables, et partant, difficilement comparables, cet indicateur vise à situer le prix du travail temporaire par rapport au prix du travail non-temporaire. L'évaluateur choisira de prendre pour comparaison le salaire médian ou moyen national le plus récent, eu égard à la date de l'évaluation.

Type d'occupation des structures occupantes avant leur installation dans le projet temporaire

> Questionnaire occupants

Cet indicateur vise à objectiver la trajectoire résidentielle des structures occupantes.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES STRUCTURES OCCUPANTES (3/3)

Part des structures occupantes étant parvenues à se reloger dans l'année suivant le projet temporaire

Même si les occupants du projet temporaire savent par avance que celui-ci a une durée de vie limitée, tous ne parviennent pas à se reloger une fois le projet fini (en raison de capacités financières insuffisantes pour s'installer dans le parc immobilier pérenne par exemple). Dans le cas de projet temporaire pluri-occupants et terminé, cet indicateur pourra donc prendre la forme d'un ratio comptant le nombre de structures étant parvenues à se reloger sur le nombre de structures occupantes total.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire

Lieu de relogement (fixe ou temporaire)

Cet indicateur permet de caractériser la trajectoire résidentielle des structures occupantes, une fois le projet temporaire terminé.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire
- > Représentation graphique des données (diagrammes, etc.)

RECOMMANDATIONS

Le présent critère relatif au développement économique des structures occupantes comporte de nombreux indicateurs qui visent à **dessiner des comparaisons**.

Il en va ainsi de l'**indicateur relatif à l'évolution du chiffre d'affaires des structures occupantes** : selon la durée de l'occupation temporaire, les données disponibles et le pas de temps que l'évaluateur jugera pertinent, il reviendra à ce dernier de choisir deux dates de comparaisons. Il semble cependant important de choisir un pas de temps assez large pour pouvoir observer des dynamiques économiques (on pourra ainsi et par exemple comparer des chiffres d'affaires mensuels, trimestriels, semestriels, ou annuels).

Concernant l'**indicateur relatif à l'économie locative réalisée** (ou non) par l'occupation temporaire, l'évaluateur devra mobiliser un loyer de comparaison pour un produit immobilier similaire situé dans le parc pérenne. Etant donnée la difficulté d'accès aux bases notariales et immobilières, on pourra se référer au site www.meilleursagents.com qui offre un large panel de prix locatifs actualisés.

La **comparaison de salaires est souvent périlleuse en économie**. Ici encore l'évaluateur devra choisir de prendre pour point de comparaison le salaire moyen ou le salaire médian national (disponible sur l'INSEE). Le salaire médian est le niveau de rémunération qui sépare la population active en deux effectifs égaux (50% gagnent plus, 50% gagnent moins). Le salaire moyen est le niveau de rémunération que touche en moyenne une personne. Etant sensible aux valeurs extrêmes (très hauts revenus notamment), le salaire moyen est structurellement supérieur au salaire médian. L'évaluateur devra ainsi se demander s'il désire comparer le prix du travail temporaire à ce que gagne « le salarié moyen » ou s'il désire situer le prix du travail temporaire par rapport à une valeur précise, appelée valeur discriminante (médiane).

Enfin, concernant l'**indicateur relatif à la transparence du loyer temporaire**, on pourra demander lors de l'entretien gestionnaire s'il existe une grille tarifaire au sein du projet et si celle-ci est connue et diffusée aux structures occupantes.

DEGRE D'INTEGRATION DANS LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL (1/2)



Quelles sont les caractéristiques économiques du projet temporaire ?

Ce critère vise à objectiver le degré d'intégration du projet temporaire dans le tissu économique local, à l'aide d'indicateurs sur l'origine géographique de ses employés, sur la mesure et la spécialisation du nombre de contrats passés avec des acteurs économiques situés dans le voisinage du site, ainsi que sur l'éventuelle complémentarité existante entre le profil fonctionnel du site et son environnement (caractéristiques de l'offre temporaire). En ce qui concerne la demande, il s'agit d'étudier l'échelle de rayonnement du projet temporaire et l'origine géographique de sa clientèle.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Lieu de résidence des employés des structures occupantes

Cet indicateur vise à savoir si les travailleurs présents sur le site temporaire proviennent du marché du travail local.

> Questionnaire occupants

Typologie des activités des occupants et comparaison avec l'environnement (arrondissement, commune)

Cet indicateur vise à comparer l'offre économique temporaire et l'offre économique environnante en termes fonctionnel (typologie des activités offertes).

> Questionnaire occupants
> Typologie des activités des structures occupantes

Nombre de contrats passés avec les acteurs économiques avoisinants (x km du projet)

Cet indicateur vise à mesurer les collaborations formelles existantes entre l'offre économique temporaire et l'offre économique environnante, selon la définition faite par l'évaluateur de l'échelle du quartier.

> Questionnaire occupants
> Entretien gestionnaire

Typologie de la clientèle des structures occupantes

Locale, nationale ou internationale.

> Questionnaire occupants
> Représentation graphique des données (diagrammes, etc.)

DEGRE D'INTEGRATION DANS LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL (2/2)

Spatialisation des partenariats entre structures occupantes et acteurs économiques locaux

Cet indicateur peut venir en complément des précédents en offrant une représentation cartographique ou graphiques des liens éventuels existants entre les occupants temporaires et les acteurs économiques hors site.

> Questionnaire occupants
> Représentation graphique et/ou cartographique des données.

RECOMMANDATIONS

Concernant l'indicateur relatif au nombre de contrats passés entre les occupants du projet temporaire et les acteurs économiques avoisinants, il reviendra à l'évaluateur de **définir l'échelle pertinente** représentant le «voisinage» du projet. De même, en fonction du contexte territorial d'implantation du projet temporaire, l'évaluateur définira les échelles qu'il estimera pertinente pour réaliser des comparaisons entre l'offre économique temporaire et l'offre économique environnante.

Exemple : Concernant les projets temporaires franciliens, il est d'usage de réaliser des comparaison à l'échelle du quartier (en mobilisant les bases de données de l'INSEE à l'échelle de l'IRIS), à l'échelle de l'arrondissement et à l'échelle communale. Tout ceci dépend également du degré d'exhaustivité voulu de l'évaluation, ainsi que du temps dont dispose l'évaluateur pour la réaliser.

L'indicateur de spatialisation des partenariats économiques entre structures occupantes et acteurs économiques hors-site peut faire l'objet de représentations cartographiques qui caractériseraient l'écosystème économique du projet temporaire (si l'évaluateur dispose de compétences en la matière).

Exemple : Lors de la passation du questionnaire occupants, l'évaluateur peut commencer par demander à la structure occupante rencontrée le nombre d'entreprises localisées dans la même commune qu'elle, avec lesquelles elle entretient des partenariats, et selon les réponses obtenues, faire varier la précision de l'échelle de description. De plus, pendant le temps du récit, on pourra demander à la structure occupante rencontrée de décrire plus précisément la nature et le contenu des dits partenariats.

ECONOMIE DU PARTAGE



Quelle est la part d'économie du partage dans le fonctionnement du projet temporaire ?

Ce critère vise à étudier la manière dont l'activité du projet temporaire procède de l'économie du partage. Le terme recouvre l'ensemble des pratiques visant à optimiser l'usage de biens et services en les partageant. Il questionne ainsi l'existence de pratiques (troc, rémunération non monétaire) et de systèmes de valeur (monnaie locale) sur le projet temporaire, qui participeraient à créer un marché alternatif au marché économique « classique ».

INDICATEUR

METHODOLOGIE

Existence d'un système de troc sur le projet

En écho à une des finalités de l'urbanisme temporaire (redonner une valeur d'usage à des biens immobiliers vacants), cet indicateur questionne l'existence d'un système de troc sur le projet temporaire. Par troc on entend une pratique de réemploi qui vise à faire concorder la durée d'usage d'un bien ou service avec sa durée de vie technique.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire
- > Observation

Existence d'une monnaie locale

En objectivant l'existence d'une monnaie locale, cet indicateur permet d'étudier une des manières dont un projet d'urbanisme temporaire peut développer en son sein une économie locale et alternative au marché monétaire "classique", la monnaie locale ayant par exemple un taux de change flottant.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire
- > Observation

Existence de modes de rémunération non monétaires

Cet indicateur vise à objectiver la manière dont les travailleurs (employés et bénévoles) du projet temporaire peuvent être rémunérés de manière non monétaire, dans une logique de don-contre-don. En effet, la participation à l'animation du projet temporaire peut faire l'objet de rémunérations que l'on ne trouve pas sur le marché économique classique.

Ex : bénévolat contre obtention d'un repas gratuit

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire
- > Observation

EVOLUTION DU BILAN ECONOMIQUE



Quel est le bilan économique final du projet? Le bilan financier du projet d'urbanisme temporaire est-il conforme au montage financier prévisionnel ?

Puisque les projets d'urbanisme temporaire se développent et reposent sur la constitution d'un modèle économique préalable à leur installation sur site, ce critère vise à qualifier l'écart (positif ou négatif) entre le montage financier initial du projet temporaire et son (ou ses) bilan(s) financiers une fois le projet initié. Il repose donc sur un unique indicateur visant à comparer le bilan financier prévisionnel et le bilan final, indicateur dont l'évaluateur pourra choisir de se saisir à plusieurs moments de la vie du projet (*in itinere*) ou à la fin de celui-ci (*ex post*).

INDICATEUR

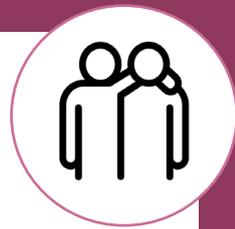
METHODOLOGIE

Bilan financier final	> Analyse du bilan final (ou compte de résultats) du projet temporaire
------------------------------	--

RECOMMANDATIONS

Pour cet indicateur, l'évaluateur devra demander au gestionnaire du projet temporaire le bilan financier (réalisé *ex post*) ou un compte de résultats (réalisé durant l'occupation temporaire, de manière périodique). Lors de l'entretien avec le gestionnaire, il peut être tout à fait pertinent de demander à celui-ci d'expliquer les raisons des écarts (positifs ou négatifs) constatés entre le montage prévisionnel et le bilan final. En effet, le projet temporaire peut être déficitaire financièrement mais ce déséquilibre peut recouvrir une diversité de réalités économiques : recrutement et hausse de la masse salariale, investissement dans un projet temporaire futur, etc.

PROFIL SOCIAL DU SITE



Quelle est la diversité sociale du site ?

Ce critère entend objectiver la diversité sociale des usagers du site temporaire au sens large : les structures occupantes, le gestionnaire si c'est pertinent, les hébergés ou résidents s'il y en a mais aussi le public qui fréquente le lieu. Trois caractéristiques ont été choisies pour traduire la diversité sociale : la catégorie socio-professionnelle (CSP) définie par l'INSEE, l'âge et le genre.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Répartition en % des CSP des occupants, du gestionnaire et des résidents A partir de l'emploi occupé et/ou du statut si non-emploi, il est possible de retrouver la catégorie socio-professionnelle correspondante. Il s'agit ici d'occupants au sens large : structures occupantes, gestionnaire, résidents. <i>Ex : 38% de cadres, 25% d'artisans, etc.</i>	<ul style="list-style-type: none">> Questionnaire occupants> Questionnaire résidents> Entretien gestionnaire
Répartition en % de l'âge des occupants, du gestionnaire et des résidents Il est possible de demander l'âge exact des occupants et de créer des tranches d'âge ensuite, ou de leur demander directement de se situer dans une tranche d'âge. <i>Ex : 43% de 18-25 ans, 10% de 25-35 ans, etc.</i>	<ul style="list-style-type: none">> Questionnaire occupants> Questionnaire résidents> Entretien gestionnaire
Répartition en % du genre des occupants, du gestionnaire et des résidents Le genre peut être demandé de manière très libre plutôt que de cocher les cases « homme » ou « femme ». <i>Ex : « Quel est votre genre »?</i>	<ul style="list-style-type: none">> Questionnaire occupants> Questionnaire résidents> Entretien gestionnaire

RECOMMANDATIONS

Ces indicateurs nécessitent d'avoir accès à un grand nombre d'informations précises et à une exhaustivité des résultats (ou au moins un échantillon représentatif) pour être pertinents.

Pour les questionnaires « public », penser à varier le type d'évènements ou de temporalités d'administration des questionnaires (en journée, le soir); on pourra aussi réfléchir à des moyens ou supports ludiques et rapides de poser ces questions.

Répartition en % des CSP du public Voir indicateur ci-dessus.	> Questionnaire public
Répartition en % de l'âge du public Voir indicateur ci-dessus.	> Questionnaire public
Répartition en % du genre du public Voir indicateur ci-dessus	> Questionnaire public

INCLUSION SOCIALE



Le projet est-il inclusif socialement et ouvert à tous ?

Une programmation plus ou moins inclusive socialement oriente le projet et son public, ce qui fait l'objet d'un autre critère. Qu'en est-il alors des modalités concrètes d'inclusion sociale ? Ce critère est en particulier pertinent pour des projets ouverts au public : à quel point sont-ils ouverts et accessible à tous ? Par quels moyens et barrières physiques ou symboliques le projet exclut-il certains publics ? L'inclusion sociale est ainsi définie «en creux», à partir des projets disposant de ces barrières.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Présence de dispositifs de «filtrage social»

Ex : videur, sélection à l'entrée, fouille des sacs, etc.

- > Grille d'observation
- > Entretien gestionnaire

Interdiction d'amener des animaux sur le site

Ex : interdit aux chiens

- > Observation
- > Entretien gestionnaire
- > Site web dédié au projet

Interdiction d'amener de la nourriture ou des boissons sur le site

Ex : pas de nourriture extérieure autorisée

- > Observation sur site
- > Site web dédié au projet

Existence d'une tarification sociale

La tarification analysée ici est celle des consommations proposées sur place mais aussi les tarifs des activités et événements proposés voire la tarification à l'entrée si l'entrée est payante.
Ex : différents prix proposés, prix libre, gratuité, etc.

- > Observation
- > Site web dédié au projet
- > Entretien gestionnaire

Présence de dispositifs d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

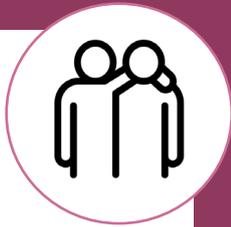
Sont pris en compte également les dispositifs «alternatifs» permettant une accessibilité PMR, y compris si les normes ne sont pas scrupuleusement respectées.
Ex : rampes d'accès (dont planches), ascenseurs, etc.

- > Grille d'observation
- > Entretien gestionnaire

Perception de l'inclusivité sociale sur le site

Au sens large, comment les différents usagers du projet perçoivent-ils le site en termes d'inclusivité sociale ? Selon eux, le lieu est-il accessible à tous, le projet accueille-t-il tout le monde ?

- > Questionnaire occupants
- > Questionnaire résidents
- > Questionnaire public



DIMENSION SOCIALE DE LA PROGRAMMATION

Le projet propose-t-il des services à dimension sociale ?

Dans ce critère, la « dimension sociale » reste volontairement un terme flou et englobant : l'enjeu est ici d'évaluer le degré de prise en compte de certains publics dans les activités et/ou les événements organisés ainsi que dans la programmation générale du lieu. La dimension sociale peut se traduire aussi bien dans la tarification que dans le contenu des activités et événements organisés, mais aussi l'intégration et l'inclusivité de la programmation.

RECOMMANDATIONS

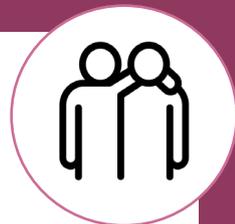
Décider de ce qui est « social » ou non passe nécessairement par une part de subjectivité. Il est laissé au soin de l'évaluateur de faire preuve de bon sens.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

<p>Existence d'évènements et/ou activités ouverts au public à dimension sociale</p> <p>Une comparaison par rapport au nombre total d'évènements peut renseigner sur l'importance accordée à la question sociale dans la programmation.</p> <p><i>Ex : vente solidaire, maraude, partenariats avec Emmaüs, cours gratuits, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien gestionnaire> Analyse de la programmation du site (web, réseaux sociaux, documentation sur le projet)
<p>Existence de cours gratuits ou à tarification sociale</p> <p><i>Ex : cours de sport à prix libre, atelier cirque à prix libre, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien gestionnaire> Analyse de la programmation du site
<p>Existence de cours gratuits ou à tarification sociale à destination des populations précaires</p> <p>Cet indicateur se distingue du précédent car il concerne les actions explicitement à destination des populations précaires.</p> <p><i>Ex : cours de yoga gratuit pour les réfugiés, sans papier, demandeurs d'asile, cours de français gratuits, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien gestionnaire> Analyse de la programmation du site
<p>Existence d'activités à destination des enfants</p> <p><i>Ex : jeux pour enfants, ateliers de dessin, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien gestionnaire> Analyse de la programmation du site
<p>Existence d'activités à destination des seniors</p> <p><i>Ex : tai-chi, cours de théâtre, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien gestionnaire> Analyse de la programmation du site
<p>Possibilité pour un public extérieur de disposer de locaux gratuitement</p> <p>Le projet propose-t-il des espaces pour ceux qui n'en disposent pas ? Attention, cet indicateur ne concerne pas les structures occupantes mais bien un public extérieur.</p> <p><i>Ex : salle de réunion disponible à prix libre, espace de projection cinéma disponible gratuitement, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien gestionnaire> Analyse de la programmation du site

ORIENTATION SOCIALE DU PROJET



Comment est orienté le projet en termes économiques (emploi, activités) ?

Au-delà de la programmation d'évènements et d'activités, quelles sont les structures économiques qui occupent le site ? Comment sont-elles choisies et quels types d'emplois offrent-elles ? La dimension économique du projet prend-t-elle en compte une dimension sociale ?

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Nature des critères de sélection des occupants

Comment sont choisis les occupants ? Quels sont les critères de sélection ?

Ex : jeunes entreprises, structures associatives, structures locales, structures relevant du secteur culturel ou de l'artisanat, etc.

> Entretien gestionnaire

Part des activités associatives par rapport à l'ensemble des activités proposées

Le résultat peut être exprimé en nombre de structures associatives, ou en nombre de personnes engagées dans l'associatif par rapport au total au sein du projet.

> Entretien gestionnaire
> Questionnaire occupants

Présence d'employés/bénévoles en réinsertion professionnelle sur le site

S'il y en a, on peut préciser leur proportion par rapport au nombre total d'employés/bénévoles sur le site.

> Entretien gestionnaire
> Questionnaire occupants

Types d'emplois proposés aux travailleurs en réinsertion professionnelle

Cela vise à évaluer la diversité des emplois proposés mais aussi l'autonomie accordée ou non à ces travailleurs. Quelles sont les missions confiées aux travailleurs en réinsertion ?

Ex : tâches répétitives, responsabilité et autonomie, degré de créativité et d'inventivité autorisée, etc.

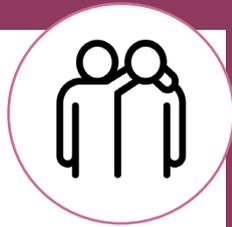
> Entretien gestionnaire
> Questionnaire occupants

Existence de postes de travail occupés par des hébergés du site

S'il y a des hébergés sur le site, sont-ils intégrés au site par le travail ? Dans quelle proportion (par rapport au nombre total de postes de travail) ? Un poste de travail peut relever de l'emploi mais aussi du bénévolat.

> Entretien gestionnaire
> Questionnaire occupants
> Questionnaire résidents

POPULATIONS PRECAIRES (1/2)



Comment les populations précaires sont-elles prises en compte dans le projet ?

La question n'est pas ici de définir de manière stricte les « populations précaires » mais d'adopter un point de vue englobant : ceux qui sont exclus, comment eux qui ne bénéficient habituellement que de peu d'attention et de place dans la ville se retrouvent-ils dans le projet ? Y sont-ils intégrés ? Comment ?

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Existence de structures d'hébergement sur le site

Si le site propose de l'hébergement, combien de places offre-t-il ? Quel est le public visé ?

Ex : 12 places d'hébergement à destination de femmes

- > Entretien gestionnaire
- > Analyse de la programmation du projet (web, réseaux sociaux, documentation sur le projet)

Existence d'une permanence sociale sur le site

Au sein du projet, un espace est-il réservé à l'accueil d'une permanence sociale, plus ou moins formalisée ?

- > Entretien gestionnaire
- > Analyse de la programmation du projet
- > Grille d'observation

Présence de services spécifiques à destination des populations précaires

Des services juridiques, éducatifs ou de soin sont-ils proposés de manière régulière ou ponctuelle à destination d'un public précaire ?

Ex : aide aux démarches administratives, écoute et diagnostic, aide à l'insertion professionnelle, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Analyse de la programmation du projet
- > Grille d'observation

Présence de personnes dédiées à l'accompagnement des populations précaires

Si oui, combien de personnes ? Combien d'équivalents temps-plein ? A quelle fréquence ces personnes sont-elles sur le site ? Sont-elles à l'écoute des besoins et demandes ?

Ex : présence d'une référente « hébergés » dédiée si le site accueille de l'hébergement

- > Entretien gestionnaire

Participation des populations précaires aux activités proposées

Si les populations précaires participent, à quelle fréquence et à quel type d'activités ?

Ex : participation à tous les cours de français gratuits; participation au petit-déjeuner collectif un fois par mois, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire résidents
- > Observation (participante) au cours des activités

Accueil des personnes sans domicile fixe dans les espaces publics du site

Le projet autorise-t-il, permet-il ou même encourage-t-il l'accueil des SDF sur le site ?

Ex : possibilité d'entrer dans le lieu et d'y passer la journée sans consommer, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Observation

POPULATIONS PRECAIRES (2/2)

Existence d'actions solidaires à destination des populations précaires

Ex : café suspendu, collecte de nourriture ou de vêtements, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Observation

Perception de l'inclusivité par les populations hébergées et/ou précaires

Si les hébergés et/ou les populations précaires sont accueillis sur le site, apprécient-ils le projet ? S'y sentent bien ? S'y sentent-ils inclus ?

- > Questionnaire résidents
- > Questionnaire public

Existence d'incitations à participer au projet pour les populations hébergées et/ou précaires

Ex : invitation systématique aux événements, démarche d'intégration des hébergés au projet, etc.

- > Entretien gestionnaire

Participation des populations précaires aux réunions de décision du projet

Cet indicateur est similaire au précédent mais concerne cette fois-ci les réunions dédiées au projet d'urbanisme temporaire.
Ex : participation à des assemblées générales du projet, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire résidents
- > Observation (participante) aux réunions

RECOMMANDATIONS

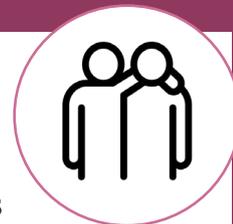
Des questionnaires ont été élaborés à destination du public mais aussi plus spécifiquement des hébergés ou résidents du site.

Toutefois, il importe de souligner que la prise de contact peut s'avérer difficile *via* un questionnaire. Pour ce critère, il semble plus pertinent de prévoir une évaluation dans le temps long, afin de mettre en confiance les enquêtés.

Pour dépasser les freins psychologiques et sociaux, quelques propositions peuvent être faites:

- > Passer d'abord par la personne en charge de l'hébergement au sein d'une association dédiée,
- > Identifier avec l'aide du gestionnaire ou d'autres structures les personnes ressources,
- > Assister à des événements organisés par ou pour les hébergés et/ou populations précaires (où ils sont en majorité),
- > Eviter le porte-à-porte et le questionnaire en face-à-face, et privilégier les discussions informelles, etc.

INTERACTIONS SOCIALES (1/2)



En quoi le projet d'urbanisme temporaire est-il porteur d'un développement des systèmes de solidarité et de sociabilité au sein du projet ?

La dimension sociale du projet englobe à la fois son degré d'inclusivité sociale mais aussi la sociabilité et les interactions sociales générées par le projet. C'est ce second volet qui est tout l'enjeu de ce critère qui se concentre plus particulièrement sur ceux qui habitent, travaillent ou occupent régulièrement le lieu (structures occupantes, gestionnaire, résidents) et non le public et les visiteurs.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Existence de projets menés sur le site impliquant au moins deux structures occupantes

Les projets concernés peuvent être plus ou moins formels.
Ex : projet commun de compost, rencontre commune avec des partenaires, exposition partagée, etc.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire

Existence d'activités collectives entre occupants sur le site

La distinction par rapport à l'indicateur ci-dessus est qu'il s'agit ici plutôt d'activités collectives régulières destinées à «souder» les occupants du projet, organisées entre eux ou par le gestionnaire.
Ex : petits-déjeuners hebdomadaires, ciné-club, repas préparé ensemble, activités sportives, etc.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire

Présence d'espaces communs à destination des occupants

Les espaces communs se distinguent des espaces publics en ce qu'ils peuvent être réservés aux occupants, excluant ainsi le public et/ou les visiteurs extérieurs.
Ex : salle de réunion commune, espace pour déjeuner, coin café, etc.

- > Questionnaire occupants,
- > Entretien gestionnaire
- > Observation

Intensité de la fréquentation des espaces communs par les occupants

S'il existe des espaces communs, comment ceux-ci sont-ils appropriés, utilisés? Pour quelles raisons?
Ex : salle commune non utilisée, espaces communs mal agencés et peu confortables, espace utilisé une fois par mois, etc.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire
- > Observation

INTERACTIONS SOCIALES (2/2)

Existence de systèmes d'entraide entre les occupants

Les systèmes d'entraide sont définis au sens large et peuvent être plus ou moins formels.

Ex : mutualisation de produits, services rendus, formations gratuites, troc, etc.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire

Perception de l'entraide sur le site entre les occupants

Comment les relations entre les occupants sont-elles perçues par ces derniers ?

Ex : relations amicales, uniquement professionnelles, un aspect essentiel du projet, etc.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire

Intensité des relations entre les occupants et le public extérieur

Y-a-t-il des relations entre les occupants et le public extérieur ? Si oui, à quelle fréquence ? Comment qualifier ces relations ?

Ex : conflits avec le public, avec le voisinage, etc.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire
- > Observation (participante)

INSERTION SOCIALE DU PROJET



Le projet est-il socialement en cohésion ou en rupture avec le quartier ?

L'insertion du projet dans son environnement local est une question urbaine, économique mais aussi sociale. Quels sont les liens et interactions sociales entre le projet et le quartier ? Les usagers du projet présentent-ils le même profil social que celui du quartier ? Est-on face à une greffe urbaine, un microcosme replié sur lui-même ou un projet perméable ?

RECOMMANDATIONS

Ce critère nécessite un certain nombre d'informations sur le territoire, qui peuvent être compliquées à rassembler dans le temps imparti à l'évaluation. De plus, plusieurs indicateurs reposent sur des questionnaires à réaliser auprès du public de manière exhaustive pour atteindre un résultat et exploitable. La faisabilité de ce

critère repose donc sur un engagement sur le temps long de la part de l'évaluateur. Pour une collectivité, la comparaison entre le site et le quartier peut être plus facilement réalisable si des diagnostics ou fiches préalables ont été réalisées en interne sur le quartier.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Comparaison entre le profil social du site et le profil social du quartier

Il est possible de comparer la répartition complète des CSP, des tranches d'âge et du genre ou de choisir certaines données plus précises.

Ex : *part des cadres, des ouvriers, des moins de 30 ans, etc.*

- > Données INSEE à l'échelle du quartier (à définir selon chaque évaluateur)
- > Données récoltées grâce au critère «profil social»
- > Questionnaire occupants
- > Questionnaire public
- > Entretien gestionnaire

Part des habitants du quartier dans le public

Là encore, le quartier est une échelle à définir par l'évaluateur, selon la nature et le contexte du projet étudié.

Ex : *30% du public interrogé déclare vivre dans le quartier*

- > Questionnaire public

Part des occupants habitant dans le quartier

Par «occupants», on entend les travailleurs et l'éventuel gestionnaire (mais on ne compte les résidents ou hébergés qui, par définition, habitent sur site).

- > Questionnaire occupants
- > Entretien gestionnaire

Comparaison entre les prix du site et les prix du quartier

Pour un même produit, on comparera les tarifs proposés sur le site et ceux affichés dans les commerces du quartier.

Ex : *prix du café ou de la pinte dans les cinq bars les plus proches*

- > Relevé d'information sur le site et dans le quartier

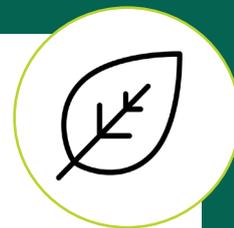
Existence et nature des liens entre les occupants et les acteurs locaux

Par acteurs locaux, on entend les associations mais aussi les commerçants situés aux alentours du projet. Les liens sont définis au sens large.

Ex : *collaborations économiques, relations amicales, partenariats, échanges informels, etc.*

- > Questionnaire occupants

RÉVERSIBILITÉ



Quelles traces le projet d'urbanisme temporaire laisse-t-il, sur le site et dans l'espace urbain environnant, une fois l'occupation terminée ?

A travers ce critère, on cherche à évaluer la façon dont est pensée la réversibilité du projet d'urbanisme temporaire, en amont mais aussi une fois le projet terminé. Dans une perspective de développement durable, la notion de réversibilité en urbanisme permet d'appréhender l'impact d'un bâtiment sur l'espace urbain et plus généralement sur l'environnement. Dans le cas du temporaire, cette question prend tout son sens puisque le projet a vocation à laisser place assez rapidement à de nouveaux usages.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

<p>Prise en compte des risques naturels dans l'aménagement du site dans le cadre de l'occupation temporaire Comment la contrainte «risques» est-elle prise en compte ? <i>Ex : Les espaces situés en zone inondable sont-ils libres plutôt que bâtis ?</i></p>	<p>> Entretien gestionnaire</p>
<p>Mise en place d'un dispositif spécifique prévoyant le démontage des structures sur le site Les détails matériels de la fin du projet d'urbanisme temporaire sont-ils prévus, notamment concernant les structures ajoutées dans ce cadre ? <i>Ex : plan de démontage, charte, etc.</i></p>	<p>> Entretien gestionnaire</p>
<p>Ajout de constructions pérennes sur le site dans le cadre de l'occupation temporaire Les préfabriqués et les structures légères et aisément démontables ne sont pas pris en compte ici. <i>Ex : constructions «en dur», nouveau bâtiment, etc.</i></p>	<p>> Entretien gestionnaire</p>
<p>Persistance sur le site d'éléments matériels issus du projet une fois l'occupation temporaire terminée <i>Ex : mobilier, déchets encombrants, etc.</i></p>	<p>> Entretien gestionnaire > Observation</p>
<p>Persistance dans l'espace public aux abords du site d'éléments matériels issus du projet une fois l'occupation temporaire terminée Cet indicateur est le même que le précédent mais concerne cette fois-ci l'extérieur du site.</p>	<p>> Entretien gestionnaire > Observation</p>

SÉCURITÉ SANITAIRE



Le site (bâtiments et espaces extérieurs) garantit-il la sécurité sanitaire des occupants et du public ?

La sécurité sanitaire renvoie à la prise en compte des risques pour la santé humaine, notamment des risques causés par le site lui-même (terrains et bâtiments). Le secteur du bâtiment intègre un grand nombre de normes en la matière et il apparaît d'autant plus important de prendre en compte ces enjeux dans le cadre de l'urbanisme temporaire : espaces investis ayant accueilli des activités industrielles, bâti ancien, sont des sites parfois abandonnés et dégradés.

RECOMMANDATIONS

Ce critère s'avère assez technique. Cependant, si les informations ne sont pas disponibles ou si l'évaluateur dispose de trop peu de temps, on pourra se satisfaire d'estimations ou de réponses même approximatives. Par exemple, pour l'écart aux seuils légaux, plus qu'un nombre précis, il importe de savoir si la norme est presque atteinte ou bien si l'on s'en écarte de manière significative.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Localisation du site dans une zone à risque

Ces zones sont définies par arrêtés préfectoraux et un Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques (ERNMT) doit être intégré au dossier de diagnostic technique lors de la vente d'un bien immobilier.

Ex : risques naturels (inondation, glissement de terrain), miniers, etc.

- > Observation
- > Analyse documentaire (PLU, ERNMT)
- > Entretien gestionnaire

Présence de matières dangereuses dans les bâtiments et, si oui, nature et écart aux seuils légaux et mise en place de mesures spécifiques

Ex : amiante, plomb, etc.

- > Diagnostic des bâtiments
- > Entretien gestionnaire

Présence de pollution dans les sols et, si oui, nature et écart aux seuils légaux et mise en place de mesures spécifiques

Si tel est le cas, quelles formes cela prend-t-il et comment gestionnaire et/ou occupants réagissent-ils face à ce problème?

Ex : dépollution, plancher étanche, etc.

- > Diagnostic des sols
- > Entretien gestionnaire

Qualité de l'air sur le site et écart à la moyenne et aux seuils légaux et mise en place de mesures spécifiques

On prendra en compte aussi bien l'air extérieur que l'air à l'intérieur des bâtiments, pouvant être altérée par divers facteurs (peintures, activités réalisées dans les locaux).

- > Diagnostic de la qualité de l'air, par exemple via Airparif (observatoire en ligne de la qualité de l'air en Île-de-France) ou équivalent pour d'autres zones géographiques
- > Indice Atmo de qualité journalière de l'air (agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants)

Qualité et potabilité de l'eau du robinet et mise en place de mesures spécifiques

Si l'eau n'est pas potable (polluée, etc.), des mesures ou solutions ont-elles été prises ou envisagées par le gestionnaire du site ?

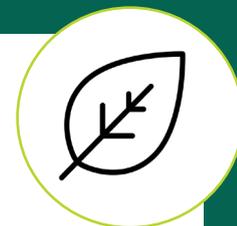
- > Diagnostic de la qualité de l'eau
- > Entretien gestionnaire

Présence d'espèces nuisibles ou parasites sur le site et mise en place de mesures spécifiques

Ex : rats, cafards, voire pigeons, recours à un dératiseur, comblement des trous dans les planchers, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Grille d'observation

DÉCHETS



Le projet d'urbanisme temporaire permet-il une gestion durable des déchets ?

On s'intéresse aux déchets produits sur le site (les éléments de mobiliers et structures issus du recyclage de matériaux venus de l'extérieur sont inclus dans un autre critère). Pour les définitions des termes « recyclage » et « réemploi », on se référera à la fiche critère « Approvisionnement et aménagement ».

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Quantité de déchets produits sur le site (kg/pers./an) et comparaison avec la production moyenne nationale

On prend ici en compte la quantité de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), mesurée en kg/hab./an, afin de pouvoir comparer avec les chiffres clés de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), soit ≈ 570 kg/hab./an (2016).

> Entretien gestionnaire

Part des déchets produits recyclés et comparaison avec la part des déchets recyclés au niveau national

Selon l'ADEME (2016), après collecte, 42 % des DMA sont recyclés (26 % vers une filière de tri et 16 % vers une filière de valorisation organique). 31 % sont incinérés pour la production d'énergie, ce qui n'entre pas dans la définition du recyclage.

> Entretien gestionnaire

Existence de dispositifs de tri des déchets

On pourra aussi se demander si ces dispositifs sont adaptés au site, si leur utilisation est satisfaisante.

Ex : poubelles séparées pour chaque type de déchet

> Entretien gestionnaire
> Observation

Mise en place de dispositifs ou actions visant à réduire la production de déchets et/ou à favoriser le tri et impact

Ex : incitations à trier, ecocup, etc.

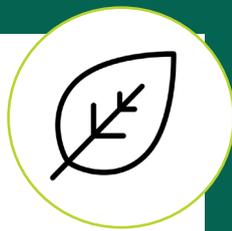
> Entretien gestionnaire

Présence d'une recyclerie ou d'activités de recyclage et/ou de réemploi sur le site

Ex : recyclerie, activités de recyclage des déchets ou de réemploi, etc.

> Entretien gestionnaire
> Grille d'observation

ÉNERGIE



Le projet d'urbanisme temporaire permet-il une consommation et une gestion durable de l'énergie ?

Villes et activités humaines qui y sont implantées consomment de l'énergie sous différentes formes : électricité, gaz, fioul, bois, etc. (électricité, gaz, fioul, bois, etc.), ce qui se traduit bien sûr par un impact sur l'environnement. L'enjeu est alors de savoir avec précision quelle forme prend la consommation d'énergie au sein du projet d'urbanisme temporaire et comment elle assurée sa gestion, dans une perspective de développement durable. Ce critère intègre donc les énergies renouvelables et les éventuels dispositifs de réduction de la consommation énergétique.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Consommation d'énergie et comparaison avec la consommation moyenne nationale

Selon la Banque Mondiale, la consommation d'énergie annuelle d'un Français est en moyenne de l'ordre de 6 900 kWh (2014).

- > Bilan énergétique (factures) en kilowatt-heure (KWh), quantité d'énergie consommée par un appareil d'une puissance de 1000 watts pendant une heure
- > Entretien gestionnaire

Présence et part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale du site

En France, la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie était de 15,7 % en 2016, un objectif de 23 % étant fixé pour 2020 (Ministère de la Transition écologique et solidaire).

Ex : éolien, solaire, géothermie, hydroélectrique, etc.

- > Bilan énergétique (factures)
- > Entretien gestionnaire

Production d'énergie (renouvelable) sur le site et, si oui, quantité produite et part dans l'énergie consommée sur le site

Si oui, cette autoproduction est-elle substantielle ou plutôt symbolique ?

Ex : mini-éoliennes, panneaux solaires, etc.

- > Entretien gestionnaire

Qualité de l'isolation thermique des bâtiments

La question de l'isolation thermique est d'autant plus pertinente que les projets d'urbanisme temporaire peuvent investir du bâti ancien et/ou délabré, parfois difficile à chauffer ou générant de fortes déperditions d'énergie.

Ex : lettre figurant sur l'étiquette énergétique (A, B, C, etc.)

- > Diagnostic thermique des bâtiments
- > Etiquette énergétique des bâtiments
- > Entretien gestionnaire

Mise en place de dispositifs ou actions visant à réduire la consommation d'énergie et impact

Comment la mise en place de ces dispositifs s'est-elle traduite sur la consommation d'eau (impact positif, négatif, neutre) ?

Ex : incitations, minuteries pour l'éclairage, etc.

- > Entretien gestionnaire



Le projet d'urbanisme temporaire permet-il une consommation et une gestion durable de la ressource en eau ?

La consommation d'eau, ressource naturelle indispensable mais pas illimitée, fait partie des grands enjeux du développement durable. C'est pourquoi l'on s'intéresse à cette question dans le cadre des projets d'urbanisme temporaire qui peuvent, du fait de leur caractère éphémère et leur dimension expérimentale, être le support d'une gestion plus durable de la ressource : réduction de la consommation, récupération des eaux pluviales, limitation du ruissellement en favorisant l'infiltration dans les sols, etc.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Consommation d'eau (L/pers./j.) et comparaison avec la consommation moyenne nationale

Grâce aux factures, on peut connaître la quantité d'eau consommée au sein du projet. La consommation moyenne en France est de 143 L/pers./j. selon le Ministère de la Transition écologique.

- > Factures d'eau, en L/pers./jour
- > Entretien gestionnaire

Existence de dispositifs de récupération des eaux de pluie et usages de cette eau

Ex : eaux ruisselant sur les toitures récoltées dans un citerne; arrosage de plantes, nettoyage d'espaces extérieurs, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Grille d'observation

Mise en place de dispositifs ou actions visant à réduire la consommation d'eau et impact

Comment la mise en place de ces dispositifs s'est-elle traduite sur la consommation d'eau (impact positif, négatif, neutre) ?
Ex : incitations, compteurs, robinets spéciaux, etc.

- > Entretien gestionnaire

Présence de dispositifs favorisant l'infiltration des eaux de pluie

Le ruissellement des eaux pluviales, accentué par l'imperméabilisation des sols constitue un enjeu de durabilité pour les espaces urbains.
Ex : noues (fossés végétalisés)

- > Entretien gestionnaire
- > Grille d'observation

BIODIVERSITÉ



Comment la biodiversité est-elle prise en compte dans le projet d'urbanisme temporaire ?

La biodiversité, notion ayant émergé dans les années 1980, désigne la diversité biologique (diversité des espèces) dans un milieu donné. On s'intéressera alors à cette diversité biologique ainsi qu'aux actions la promouvant au sein du projet d'urbanisme temporaire.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Existence, type et part des espaces végétalisés sur le site

La part pourra être renseignée par estimation, ce qui importe ici étant de savoir si ces espaces végétalisés sont très minoritaires, assez présents ou occupent une part essentielle de l'espace disponible.

Ex : pelouse, haies, potagers, toitures, pots, etc.

- > Grille d'observation
- > Analyse documentaire (plans du site)

Mode d'entretien des espaces végétalisés

Ex : utilisation de pesticides, tonte différenciée des pelouses, laisser pousser librement les «mauvaises herbes», recours à des coccinelles pour se débarrasser des pucerons, etc.

- > Entretien gestionnaire

Espèces animales et végétales recensées sur le site

Quelles sont les (principales) espèces animales (poules par exemple) et végétales présentes sur le site? Les recenser de manière exhaustive apparaît impossible mais il est peut être intéressant de savoir s'il y a par exemple des hérissons sur le site ou si une espèce végétale est particulièrement représentée.

- > Grille d'observation
- > Recensement (possibilité de recensement participatif impliquant occupants et public extérieur)

Existence et qualité des continuités écologiques avec l'espace environnant

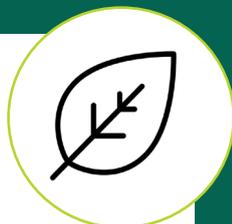
Le site accueillant le projet d'urbanisme temporaire permet-il la circulation des espèces, avec le milieu environnant, surtout si celui-ci comporte un écosystème spécifique (fleuve, parc, etc.) ? On pourra ici s'appuyer sur la notion de trames vertes et bleues (voir glossaire).

- > Grille d'observation

Existence d'actions en faveur de la biodiversité

Ex : communication promouvant la biodiversité, installation de ruches ou d'un poullailler, nichoirs à oiseaux, réintégration d'espèces protégées, etc.

- > Entretien gestionnaire



APPROVISIONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

D'où viennent les produits utilisés et/ou consommés sur le site et ayant servi à son aménagement ?

On s'intéresse ici à la provenance des différentes matières et biens consommés ou utilisés au sein du projet d'urbanisme temporaire, qu'il s'agisse de denrées alimentaires, de matières premières utilisées par d'éventuels artisans (structures occupantes) ou plus généralement du mobilier présent sur le site. Le questionnement sur la provenance renvoie à la fois à la distance géographique parcourue (consommation locale) mais aussi aux modes d'approvisionnement (filières « courtes » impliquant un minimum d'intermédiaires). Le recyclage et le réemploi sont également pris en compte.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

<p>Provenance géographique des matières premières (alimentaires ou non) au sein du projet On se demande ici si les matières premières transformées et/ou consommées sur le site viennent de loin. S'agit-il alors de consommation locale ou au contraire d'importations à l'échelle globale ? <i>Ex : région, France, Union Européenne, monde.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> > Entretien gestionnaire > Questionnaire occupants
---	---

<p>Type de circuit d'approvisionnement pour les matières premières (alimentaires ou non) au sein du projet <i>Ex : filière courte (nombre réduit d'intermédiaire), commerce équitable, grossiste, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> > Entretien gestionnaire > Questionnaire occupants
--	---

<p>Existence et part de mobilier et équipements conçus à partir de matériaux recyclés et/ou réemployés Le mobilier présent sur le site (dans les espaces communs mais aussi dans les locaux des différentes structures occupantes) est-il issu de la récupération, recyclé ou réemployé (voir définitions) ? La part pourra être donnée sous forme d'estimation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Entretien gestionnaire > Questionnaire occupants
--	---

DÉFINITIONS

Selon le Réseau Francilien du Réemploi (REFER), on peut distinguer les termes proches que sont « recyclage », « réutilisation » et « réemploi » selon le statut et l'usage final de l'objet ainsi valorisé.

Le **recyclage** concerne alors des déchets (objet, substance, matériaux destiné à l'abandon, selon l'ADEME), utilisés afin de produire un nouvel objet ou matériau, identique ou différent de leur fonction initiale.

La **réutilisation** désigne une opération par laquelle un déchet est « utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial ».

Enfin, le terme de « **réemploi** » fait référence aux biens qui ne sont pas des déchets et sont utilisés à nouveau pour leur usage initial.

PRODUCTION AGRICOLE



Le projet d'occupation temporaire intègre-t-il de l'agriculture urbaine et, si oui, dans quelle mesure ?

Du fait de sa temporalité éphémère, des sites qu'il investit (friches notamment), mais aussi de sa dimension expérimentale, l'urbanisme temporaire peut se prêter à des activités de production agricole. L'agriculture urbaine peut ainsi être au cœur de certains projets d'urbanisme temporaire et en constituer l'activité principale mais aussi être présente, par petites touches, dans des projets à la programmation plus diverse.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Existence d'activités de production agricole sur le site et production (en kg/an ou T/an)

On cherche ici à savoir quelles sont les quantités produites sur le site (à l'année, si le projet dure suffisamment longtemps, l'activité agricole étant soumise à une forte saisonnalité) mais aussi quelle est la typologie de cette production.
Ex : 500 kg de pommes de terre, 5 kg de fraises, etc.

> Entretien gestionnaire

Part de la production agricole du projet consommée sur site

Selon le modèle agricole et les objectifs des porteurs de projet, la part consommée directement sur le site peut varier : auto-consommation ou bien priorité à l'exportation dans le cadre d'une activité agricole visant la rentabilité économique.

> Entretien gestionnaire

Mode de production agricole

La production agricole au sein du projet temporaire intègre-t-elle les principes de l'agriculture biologique (absence de produits chimiques de synthèse et d'OGM) ? Dispose-t-elle du label AB ? Est-ce une agriculture raisonnée ou intensive ? Les plantes sont-elles cultivées hors-sol ou en pleine terre ?

> Entretien gestionnaire

Existence d'un compost sur le site

Quelle(s) forme(s) prend ce compost ? Qui en est à l'initiative ?
Ex : bac unique ou séparation en différents types, lombricompost, etc.

> Entretien gestionnaire
> Grille d'observation

Présence de jardins partagés ou ouverts au public

Ex : parcelles cultivables mises à la disposition d'un public extérieur (jardins partagés), culture de produits agricoles mais aussi simple jardinage, etc.

> Entretien gestionnaire

SENSIBILISATION



Quelles sont les actions de sensibilisation développées dans le cadre du projet d'urbanisme temporaire ?

La prise en compte des questions environnementales passe également, de manière plus transversale, par des actions de sensibilisation et de pédagogie autour des enjeux de développement durable. Il s'agit d'une problématique importante ici, dans la mesure où l'urbanisme temporaire peut être vecteur de nouveaux usages, usages par exemple plus durables. Sensibilisation et pédagogie peuvent prendre diverses formes (communication, organisation d'ateliers, etc.) et s'adresser aussi bien aux structures occupantes des projets d'urbanisme temporaire qu'aux visiteurs.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Existence ou non d'un document spécifique aux questions environnementales et degré de contrainte

Quel est alors son degré de contrainte ? Est-elle seulement incitative ? Sa signature est-elle obligatoire ?

Ex : charte environnementale à destination des occupants d'un projet temporaire, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Analyse documentaire (document spécifique aux questions environnementales)

Existence d'une communication autour de la prise en compte des enjeux environnementaux

On s'intéressera alors à l'émetteur, au public visé, aux formes ou encore au contenu, de cette communication.

Ex : affichage sur site, articles de presse, communication numérique, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Grille d'observation
- > Analyse de cette communication

Organisation d'actions de sensibilisation sur les questions environnementales auprès des occupants du site

Quelle est la nature et la fréquence de ces actions ?

Ex : ateliers de compostage par exemple, journée thématique, etc.

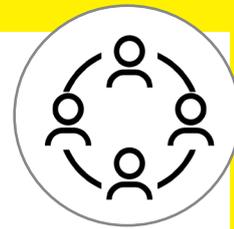
- > Entretien gestionnaire
- > Observation (participante)

Organisation d'actions de sensibilisation sur les questions environnementales auprès du public extérieur

Cet indicateur est similaire au précédent mais concerne cette fois-ci les visiteurs extérieurs. On s'intéressera ainsi aux mêmes facteurs mais aussi à la typologie des publics concernés (public scolaire, habitants du quartier, etc.).

- > Entretien gestionnaire
- > Observation (participante)

MONTAGE DU PROJET TEMPORAIRE (1/2)



Comment le montage d'un projet temporaire se déroule-t-il et qui sont les personnes en présence ?

Étudier la gouvernance des projets d'urbanisme temporaire revient à connaître l'ensemble des parties prenantes, leur relation, leur coordination et le montage juridique et opérationnel négocié. Ce critère vise à appréhender ces modalités en amont du projet temporaire, lors de son montage. Il permet de saisir quels sont les acteurs présents, d'identifier leur influence sur le projet, leurs motivations et leurs intérêts à recourir à l'urbanisme temporaire.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Identification des acteurs clefs responsables du montage initial du projet temporaire, rôle joué par ces acteurs et influence exercée sur la définition du projet

*Ex : Acteurs clefs : occupants; gestionnaires; intermédiaires de l'urbanisme temporaire; collectivités; élus; propriétaires, etc.
Rôle : intermédiaire pour la contractualisation juridique; sélection des occupants en amont, etc.
Influence : obligation d'une programmation à caractère social; demande de critère de sélection ESS; objectifs environnementaux précis, etc.*

- > Questionnaire occupants
- > Entretien propriétaire
- > Entretien élu/collectivité
- > Entretien gestionnaire
- > Analyse documentaire (sites internet, articles, etc.)
- > Revue de presse

Existence d'une instance pour le montage du projet temporaire, acteurs présents et rôle dans cette instance

Une instance est un organisme ayant un pouvoir de décision, qui regroupe des acteurs du projet temporaire et s'est structuré pour le montage de ce projet. Les acteurs présents peuvent être de toute sorte
Ex : propriétaires, collectivités, associations, collectifs, entreprises, etc.

- > Questionnaire occupants
- > Entretien propriétaire
- > Entretien élu/collectivité
- > Entretien gestionnaire
- > Analyse documentaire (sites internet, articles, etc.)
- > Revue de presse

Intérêts exprimés par les propriétaires justifiant l'accueil d'occupation temporaire

Ex : Economiser les frais induits par la vacance (coûts de sécurisation, entretien, gardiennage); rationaliser et optimiser un foncier dans un contexte de financiarisation du secteur de l'immobilier; valoriser l'image de l'entreprise/de l'organisation, etc.

- > Entretien propriétaire

Intérêts exprimés par les élus pour le projet temporaire

Ex : Améliorer la visibilité du foncier; éviter les occupations illégales, etc.

- > Entretien élu/collectivité

Intérêts exprimés par la collectivité pour le projet temporaire

Ex : Inscrire le foncier dans une dynamique urbaine positive; préfigurer des usages, etc.

- > Entretien élu/collectivité

MONTAGE DU PROJET TEMPORAIRE (2/2)

Intérêts exprimés par le(s) occupant(s) de recourir à l'occupation temporaire

Ex : Développer un nouveau modèle économique encore instable; louer des locaux à très bas coût; avoir un espace adapté à son activité, etc.

> Questionnaire occupants

Mode de sélection des occupants

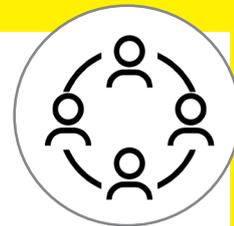
Ex : Unilatérale et faite par le gestionnaire et le porteur du projet temporaire lors du montage; collective et faite par une instance des acteurs présents lors du montage; avec les occupants durant l'occupation temporaire, etc.

> Questionnaire occupants
> Entretien gestionnaire

RECOMMANDATIONS

Evaluer le montage du projet temporaire nécessite d'avoir accès aux acteurs présents depuis le début et qui peuvent rapporter l'historique de la création du projet. **Ces acteurs peuvent être difficiles à contacter** et il s'agit de les repérer grâce aux entretiens, en particulier celui avec le gestionnaire. Ces entretiens sont d'ailleurs essentiels pour accéder à une trace orale ou écrite du montage du projet, avant toute publication officielle ou communication accessible au public ou aux occupants, dans le cas de projets en ayant une.

MONTAGE JURIDIQUE (1/2)



Dans quelle mesure le montage juridique permet-il une stabilité du projet et une sécurité pour les occupants ?

L'urbanisme temporaire recouvre plusieurs types de projet, recourant de plus en plus à une contractualisation juridique qui vise à encadrer l'occupation et à répartir la responsabilité entre chaque partie prenante. Evaluer le contenu de ce contrat permet de comprendre les relations juridiques qui lient chaque partie prenante signataire ainsi que de juger de la stabilité du projet et de la sécurité offerte aux occupants, au gestionnaire et au propriétaire du site.

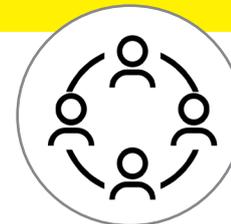
INDICATEURS	METHODOLOGIE
Facilité de contractualisation entre les occupants et/ou le gestionnaire et le propriétaire du site occupé	<ul style="list-style-type: none">> Entretien propriétaire> Entretien gestionnaire> Questionnaire occupants
Perception de la précarité du contrat par les occupants <i>Jugez-vous que le contrat juridique, qui vous permet d'occuper temporairement le site, vous met dans une situation de précarité ou menace votre activité ?</i>	<ul style="list-style-type: none">> Questionnaire occupants
Garanties pour les occupants durant l'occupation temporaire <i>Ex : Protection par rapport à des polluants; encadrement du loyer; transparence du loyer; protection contre des espèces nuisibles, etc.</i>	<ul style="list-style-type: none">> Questionnaire occupants> Contrat juridique
Garanties lors de la sortie de l'occupation pour les occupants <i>Ex : Proposition de relogement sur un autre site temporaire; dédommagement financier à la fin de l'occupation pour se reloger; prise en charge et suivi pour le relogement de la part du gestionnaire, etc.</i>	<ul style="list-style-type: none">> Questionnaire occupants> Contrat juridique
Garanties pour les propriétaires <i>Ex : Evacuation définitive et sans délais à la fin du contrat; remise en état du site; dédommagement en cas de dégâts, etc.</i>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien propriétaires> Contrat juridique
Garanties pour le gestionnaire <i>Ex : Exclusivité dans la gestion du site; prise en charge des taxes, etc.</i>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien gestionnaire> Contrat juridique
Délai de dépôt de préavis avant départ de l'occupation temporaire pour les occupants et le gestionnaire <i>Ex : 1 mois avant la date de fin du contrat, 2 mois, etc.</i>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien propriétaire> Entretien gestionnaire> Questionnaire occupants> Contrat juridique

MONTAGE JURIDIQUE (2/2)

RECOMMANDATIONS

Dans le cas de contrat juridique non accessible au grand public, il **ne faudra pas oublier de le demander lors des entretiens** avec le propriétaire et le gestionnaire, s'il y en a un, ou lors du questionnaire occupants. L'accord des signataires étant souvent requis pour disposer du contrat, la demande doit viser chacun d'entre eux, tout en expliquant les usages qui vont en être fait (analyse des garanties par acteurs du projet temporaire, délai de préavis, date de fin de l'occupation temporaire, etc.).

GESTION DU PROJET (1/2)



Qui gère le site et quelles en sont les modalités de gestion ?

Ce critère permet d'identifier les rapports de force à l'oeuvre dans la gestion du projet temporaire, d'identifier les acteurs y prenant part et d'évaluer les caractéristiques et le rôle du gestionnaire, s'il y a lieu. Les formes des occupations temporaires étant très variables, il s'agit ici d'expliquer les modalités de gestion d'un site, avec ou sans gestionnaire.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Participation des acteurs extérieurs à la gestion du projet temporaire

*Ex : Acteurs extérieurs : propriétaires, collectivités, bailleurs, aménageur, promoteurs immobiliers, associations extérieures, élus, voisinage, etc.
Présence d'élus durant des réunions pour la gestion du projet, etc.*

- > Questionnaire occupants
- > Entretien propriétaire
- > Entretien élus/collectivité
- > Entretien gestionnaire

Délai de dépôt de préavis avant départ de l'occupation temporaire pour les occupants et le gestionnaire

Ex : 1 mois avant la date de fin du contrat, 2 mois, etc.

- > Entretien propriétaire
- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Contrat juridique

Mode de prise de décision pour la vie du projet

Ex : Unilatérale, bilatérale, collective, collégiale, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants

Présence d'un gestionnaire, rôle, nombre et types d'organisations gérant le site temporaire

Cet indicateur permet d'évaluer le type et le rôle de gestionnaire dans un projet temporaire.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Analyse documentaire (site internet du projet)

Formation de(s) gestionnaire(s)

Cet indicateur permet de connaître le niveau de formation du gestionnaire et de savoir s'il a reçu une formation pour gérer une occupation temporaire.

- > Entretien gestionnaire

Présence sur site, nombre d'heures de présence, disponibilité pour les occupants

Cet indicateur permet d'appréhender la disponibilité du gestionnaire du projet temporaire.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Analyse documentaire (site internet du projet)

GESTION DU PROJET (2/2)

Présence du gestionnaire lors des réunions du projet organisées par les occupants

Cet indicateur permet de saisir les rapports entre gestionnaire et occupants du site tout en objectivant le degré d'implication de ce gestionnaire dans le projet.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants

Fréquence et type de conflits gérés par le gestionnaire

Ex : Type de conflits : Conflit d'usage avec le voisinage; conflit entre les occupants, etc.

Fréquence : Régulier, rare, 1 fois par semaine, 1 fois par mois, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Analyse documentaire (site internet du projet, newsletters, réseaux sociaux, etc.)
- > Revue de presse

Existence d'une évaluation et mise en place de dispositif(s) pour évaluer

Ex : Bilan d'une première édition du projet temporaire, bilan du projet temporaire pour la première année, etc.

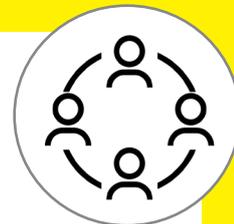
- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants

RECOMMANDATIONS

Afin d'évaluer la gestion du projet et après avoir déterminé s'il y a un gestionnaire ou si le site est en auto-gestion par un occupant ou un groupe d'occupants, **la trame d'entretien à destination du gestionnaire peut être adaptée en fusionnant les questions** adressées au gestionnaire et celles issues du questionnaire occupants. Le but est de créer une trame d'entretien satisfaisant tant les indicateurs concernant la gestion du site que ceux impliquant d'être occupant du site.

Plus largement cette recommandation s'applique à l'ensemble des trames d'entretien et des questionnaires proposés comme outils accompagnant la méthode d'évaluation. **Tout questionnaire ou toute trame d'entretien doit être adapté** au contexte, à la programmation et aux acteurs du projet temporaire, un acteur pouvant endosser plusieurs rôles dans le projet temporaire ou pouvant endosser un rôle qui n'a pas été prévu par les outils proposés.

COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET



Comment les parties prenantes communiquent-elles sur le projet temporaire ?

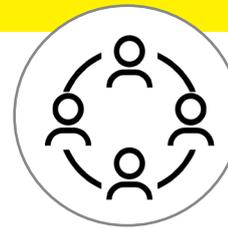
Evaluer un projet d'urbanisme temporaire, c'est aussi évaluer les discours véhiculés à propos de ce projet, les types d'acteurs le portant et la forme que prend la communication. Cela permet d'en comprendre la notoriété mais aussi, in fine, les avis sur le projet temporaire et la provenance des informations à disposition.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

<p>Présence d'un stand, d'un local ou de dispositifs pour la communication et l'information autour du projet d'urbanisme temporaire, production de supports <i>Ex : Création d'un site internet; plaquette d'information; newsletter, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien gestionnaire> Questionnaire public> Questionnaire voisinage> Grille d'observation
<p>Communication des parties prenantes extérieures sur le projet temporaire Les acteurs, ne participant pas à l'occupation, mais ayant joué un rôle dans le projet temporaire, peuvent avoir une communication sur ce projet. Il s'agit alors d'en connaître la forme et le discours associé.</p>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien propriétaire> Entretien élu/collectivité> Entretien gestionnaire> Questionnaire occupants> Questionnaire voisinage
<p>Communication politique autour du projet La communication politique, portée par un élu ou un personnage politique, renseigne sur la perception du projet temporaire.</p>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien élu/collectivité> Analyse documentaire (site internet, etc.)> Revue de presse
<p>Présence de données sur l'occupation temporaire accessibles à tous <i>Ex : Bases de données en open source, drive, site internet fourni, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">> Entretien gestionnaire> Questionnaire occupants

PARTICIPATION DES OCCUPANTS AU PROJET(1/2)



Quel est le rôle des occupants dans les décisions et la vie du projet d'occupation temporaire ?

L'évaluation de la gouvernance comprend l'évaluation de la participation des occupants du site du projet temporaire. Qualifier cette participation permet d'appréhender le fonctionnement de l'occupation ainsi que les relations entre occupants et gestionnaire (s'il y en a un). Dimension souvent analysée en urbanisme, le niveau de participation des occupants renseigne sur les caractéristiques de cet urbanisme temporaire.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Existence de réunions de décision concernant le projet à destination des occupants et/ou organisés par les occupants

Les décisions, prises dans le projet temporaire, peuvent faire l'objet de réunion pour les élaborer et les arrêter, que les occupants ont la possibilité d'organiser ou auxquelles ils assistent.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants

Présence des occupants lors des réunions de décision concernant le projet et fréquence de participation

La présence et la fréquence de participation des occupants à des réunions de décision sur le projet permet d'évaluer le degré de leur participation, lorsqu'elle est possible.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Taux de présence : nombre d'occupants présents aux réunions par rapport à l'ensemble des occupants du site.

Présence et fréquence de réunions/ateliers/workshops/etc. entre les occupants

La présence et la fréquence de réunions/workshops/ateliers/etc. organisés entre occupants permet d'évaluer les interactions entre occupants et la qualité de ces interactions.

- > Questionnaire occupants

Nombre d'actions portées par les occupants individuellement et/ou collectivement pour la gestion ou le pilotage du projet

Ex : proposition de mise en place d'un tri sélectif par les occupants; organisation de tour de ménage pour l'entretien du site, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants

Présence d'une communication auprès des occupants sur les activités, actions, événements, etc. ayant lieu sur le site de l'occupation temporaire et dispositifs d'information et de communication mis en place

Ex : signalétique en place pour l'annonce d'activités sur le site, newsletter interne informant sur des ateliers sur le site, etc.

- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Observation

PARTICIPATION DES OCCUPANTS AU PROJET (2/2)

Perception du degré de participation des occupants

Cet indicateur permet d'appréhender la manière dont les occupants perçoivent leur implication et leur participation dans le projet temporaire.

> Questionnaire occupants

Fréquence et perception des conflits entre occupants, entre occupants et gestionnaire ou avec le propriétaire

Cet indicateur permet d'évaluer la fréquence des conflits impliquant les occupants et de leur demander la manière dont ils appréhendent et qualifient ces conflits.

> Entretien gestionnaire
> Entretien propriétaire
> Questionnaire occupants

Existence d'une charte « occupants » encadrant le projet temporaire

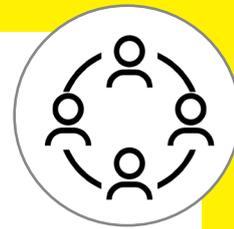
Ex : Charte, document assimilés à une charte, etc.

> Questionnaire occupants

RECOMMANDATIONS

Le **recours à l'observation** directement sur le site du projet temporaire est très utile, notamment pour observer la participation des occupants, mais aussi du public, lors de réunions, d'ateliers, de *workshops*, etc., ou encore pour observer les affichages et les informations diffusées en interne auprès des occupants. L'observation est complémentaire des entretiens et questionnaires, et il est d'autant plus intéressant d'y recourir qu'elle permet d'avoir une approche de l'évaluation tant qualitative que quantitative.

PARTICIPATION DU PUBLIC AU PROJET



Quelle participation du public à la gouvernance du projet temporaire ?

L'évaluation de la gouvernance comprend l'évaluation de la participation du public au projet temporaire et, *in fine*, le degré d'ouverture du projet au débat. Analyser cette participation et les espaces qui la rendent possible permet de comprendre le fonctionnement de l'occupation ainsi que les relations entre parties prenantes de l'occupation et l'environnement, où le site s'inscrit.

INDICATEURS

METHODOLOGIE

Existence d'un espace de débat ouvert au public dans le projet temporaire, fréquence de réunions/ateliers/etc. relatifs au projet d'urbanisme temporaire ouverts au public

Organisation de réunions publiques sur le projet ouvertes au public; boîte recueillant les avis du public sur le projet temporaire; invitation du public à des réunions/workshops/etc. du projet.

- > Questionnaire public
- > Questionnaire voisinage

Nombre de personnes, fréquence de participation du public à des réunions/ateliers/etc. du projet

Cet indicateur permet d'évaluer la participation du public au projet.

- > Observation
- > Analyse documentaire (newsletters, site internet, etc.)
- > Revue de presse
- > Questionnaire public
- > Questionnaire voisinage

Existence de dispositifs visant à résoudre les conflits d'usage, fréquence et perception par le public des conflits entre le public et le projet

Cet indicateur évalue la qualité des relations avec le voisinage et s'il y a des conflits, la fréquence de ces derniers et la perception que le voisinage peut en avoir.

- > Questionnaire public
- > Questionnaire occupants
- > Questionnaire voisinage
- > Entretien gestionnaire
- > Observation

Existence d'une charte ou de règles visant à permettre un « bon voisinage » avec le quartier

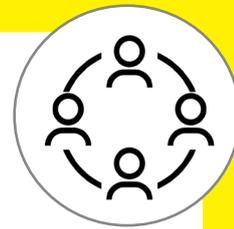
- > Entretien gestionnaire
- > Questionnaire occupants
- > Questionnaire voisinage

Satisfaction du voisinage vis-à-vis du projet

Très satisfait, sans avis, très insatisfait, etc.

- > Questionnaire voisinage

LIEN AVEC LE PROJET FUTUR



Quels liens entre le projet d'urbanisme temporaire et le futur projet ?

Dans le cas d'un projet temporaire occupant un site avant une opération d'aménagement, un projet immobilier ou paysager, analyser les effets du temporaire sur le projet futur est essentiel et vient compléter l'évaluation. Ce lien peut mettre en évidence certaines motivations à recourir au temporaire avant un projet pérenne, et interroge l'articulation entre deux temporalités de l'urbanisme et deux manières de produire la ville.

INDICATEURS

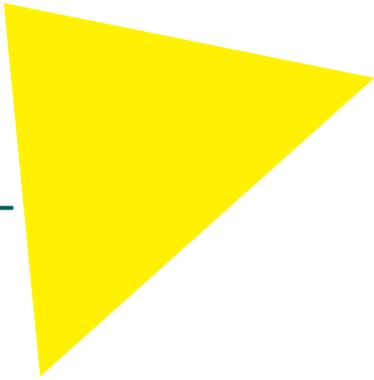
METHODOLOGIE

Existence d'une instance rassemblant les parties prenantes du projet temporaire et ceux du projet futur Cet indicateur permet de savoir si les parties prenantes du projet temporaire et celles du projet futur se regroupent afin de parler du projet pérenne.	> Entretien gestionnaire
Présence d'occupants, du gestionnaire dans les réunions de prise de décision et de programmation du projet futur Cet indicateur évalue la présence des occupants et du gestionnaire du projet temporaire lors de réunions définissant le projet futur.	> Questionnaire occupants > Entretien gestionnaire
Présence d'un dispositif de communication et d'information autour du projet futur <i>Ex : flyer, plaquette d'information, site internet, etc.</i>	> Entretien gestionnaire > Grille d'observation > Analyse documentaire (flyer, plaquette d'information, site internet, etc.)
Existence de réunions publiques sur le futur projet et présence des parties prenantes du projet temporaire Cet indicateur vise à renseigner le lien qui peut exister entre les parties prenantes du projet temporaire et celles du projet futur.	> Questionnaire occupants > Entretien propriétaire > Entretien élus/collectivité > Entretien gestionnaire > Analyse documentaire (site internet, newsletters, réseaux sociaux, etc.)
Prise en compte des avis des acteurs de l'occupation temporaire dans le projet futur Cet indicateur évalue l'influence des acteurs du projet temporaire sur le projet futur.	> Questionnaire occupants > Entretien propriétaire > Entretien élus/collectivité > Entretien gestionnaire
Fréquence et perception des conflits entre les parties prenantes du projet temporaire et le projet futur Cet indicateur permet d'évaluer la fréquence des conflits impliquant les parties prenantes du projet temporaire et de leur demander la manière dont ils appréhendent et qualifient ces conflits en lien avec le projet futur.	> Questionnaire public > Questionnaire voisinage > Questionnaire occupants > Entretien gestionnaire
Impact du projet temporaire sur l'acceptation du projet futur <i>Ex : diminution du nombre d'opposants au projet futur grâce à l'occupation temporaire, diminution des tensions autour du projet futur grâce à l'occupation temporaire, etc.</i>	> Questionnaire occupants > Entretien propriétaire > Entretien élus/collectivité > Entretien gestionnaire > Analyse documentaire (site internet du projet, articles professionnels, newsletters, réseaux sociaux, etc.)

A large yellow triangle is positioned in the bottom-left corner of the page, pointing towards the top-right. The rest of the page is white.

3.

BOÎTE
À OUTILS



A VOTRE DISPOSITION:



Les outils de terrains

- > Fiche d'identité du projet
- > Trames d'entretien
- > Questionnaires
- > Grille d'observation

FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

Première partie : données de base

1/Données sur le territoire

Nom de la collectivité			
Nombre d'habitants			
Profil socio-économique (données INSEE)		Échelle du quartier	Échelle communale
	agriculteurs exploitants	%	%
	artisans, commerçants, chefs d'entreprise	%	%
	CPIS	%	%
	professions intermédiaires	%	%
	employés	%	%
	ouvriers	%	%
	taux de chômage	%	%
	salaire net horaire moyen/médian	€	€
	taux de pauvreté (seuil 60%)	€	€
Politique de la ville			

Si occupation temporaire avant un projet pérenne

Nature du projet	
Porteur du futur projet	
Date de début des travaux et calendrier prévisionnel	

3/Le projet temporaire

Nom du projet	
Programmation (contenu du projet)	
Nombre et activité des structures occupantes	
Modalités d'ouverture du site à un public extérieur (jours et horaires)	
Degré d'ouverture du site*	
Date de début de l'occupation temporaire	
Date de fin (prévisionnelle) de l'occupation temporaire	

*Cf. glossaire

Localisation du site (adresse + contexte urbain)	
Superficie du site (en ha ou en m ²)	
Profil du site (bâti/non-bâti, type de bâti)	
Surface et m ² des bâtiments	
Propriétaire actuel du site et date d'achat	
Propriétaire passé du site	
Usages et activités passés du site	
Durée de la période de vacance	
Accessibilité du site (modes de transports)	

Documents clés nécessaires pour remplir la fiche d'identité projet

- > Contrat(s) juridique(s) réglant les termes de l'occupation temporaire
- > Compte de résultats / bilan financier du projet
- > Dans le cas d'un projet d'aménagement futur sur le site du projet temporaire, documents encadrant ce projet pérenne
- > Éventuels bilans d'activité du projet temporaire
- > Bases de données INSEE pour le territoire (à l'échelle l'IRIS, de la commune et de la région)

Deuxième partie : Dispositifs de gouvernance et parties prenantes du projet temporaire

1/Type d'occupation / gestion

Type d'occupation*	
Gestion du projet**	

*Type d'occupation : squat, occupation conventionnée, occupation conventionnée avec un gestionnaire, occupation conventionnée avec un intermédiaire
 **Gestion du projet : auto-gestion, présence d'un gestionnaire, présence d'un gestionnaire désigné par l'intermédiaire

NB : On entend par intermédiaire les professionnels spécialisés dans l'urbanisme et/ou l'occupation temporaire, qui jouent un rôle de médiateur entre occupant et propriétaire et apportent leur expertise sur certains projets temporaires.

2/Montage juridique du projet

Contrat(s) juridique(s)	
Signataires du ou des contrat(s)	
Date de la signature	
Durée du contrat	
Délai de dépôt de préavis avant le départ de l'occupation temporaire	

3/Les parties prenantes du projet temporaire

Les parties prenantes extérieures au projet mais jouant un rôle dans son montage et sa faisabilité		
Le propriétaire (Précisez : public, privé, para-public)		
L'intermédiaire (Si présent, statut juridique)		
La collectivité		
Les élus (Si présent(s) fonctions et appartenance politique)		
Les associations (Si présentes, type d'associations)		
Les parties prenantes du projet temporaire		
Le gestionnaire	Nombre de gestionnaire(s)	
	Rôle et missions dans le projet temporaire	
	Statut juridique du ou des gestionnaire(s)	
Les structures occupantes	Nombre de structures	
	Statut juridique	
	Secteur d'activité*	
	Date d'entrée dans le projet temporaire	
	Date prévisionnelle de sortie de l'occupation	

*Secteur d'activité : secteur socio-culturel / activité de service / secteur artisanal et industriel / commerce et restauration / activité et environnement

Troisième partie : montage financier et immobilier

1/ BILAN PROPRIETAIRE			
Dépenses		Recettes	
Frais études :		Economie réalisée sur la sécurisation :	
Adhésion éventuelle au collectif temporaire :		Economie réalisée sur les frais de gardiennage du site* :	
Salaire annuel éventuel versé au gestionnaire du site		Redevances versées au propriétaire par le gestionnaire ou l'occupant :	
Charges de l'immeuble :		Taxes :	
	= TOTAL DÉPENSES		= TOTAL RECETTES

* durée du contrat*coût moyen de sécurisation et de gardiennage - coût temporaire

2/Loyer au m² /mois

Loyer au m ² /mois	
-------------------------------	--

- > Loyer "gratuit" (charges payées en tout ou partie (dans ce cas préciser) par le gestionnaire, le propriétaire ou les occupants géant le projet temporaire)
- > Loyer "au prix des charges" : Prix des charges (loyer total - prix des charges = 0€)
- > Loyer faisant l'objet d'une marge : (loyer total - prix des charges > 0€)

3/BILAN GESTIONNAIRE*			
Dépenses		Recettes	
> <i>Investissement initial :</i> Frais de sécurisation Frais de réhabilitation du bâti Frais de gardiennage		> <i>Subventions :</i> Subventions publiques Subventions privées	
	= TOTAL INVESTISSEMENT		= TOTAL SUBVENTIONS
> <i>Montant des charges de gestion et des fluides :</i> Assurances Travaux imprévus & risques Aménagements espaces communs Entretien espaces collectifs Internet Electricité Chauffage Gaz Enlèvement des déchets Taxes		> <i>Evenementiel :</i> Evenementiel privé Evenementiel grand public	
	= TOTAL CHARGES		= TOTAL ANIMATION
> <i>Charges d'animation du projet :</i> Budget pour projet collectif (animation, événements) Salaire d'un intendant / 1 an		> <i>Bénévolat</i> (nombre de personnes et d'heures)	
	= TOTAL ANIMATION	> <i>Autofinancement :</i>	= AUTOFINANCEMENT
> <i>Charges des redevances versées au propriétaire (€/m²/an/TTC) :</i>		> <i>Redevances et contributions aux coûts de gestion** :</i>	
	= TOTAL REDEVANCES		= TOTAL REDEVANCES
	= TOTAL DÉPENSES		= TOTAL RECETTES

*tous les prix sont T.T.C.

**Redevances perçues par le gestionnaire issues des surfaces louées (contribution aux coûts de gestion €/m²/an/TTC ; charges propriétaires ; participation au projet collectif ; etc.)

Enquêteur :

Date/heure :

Lieu :

ENTRETIEN GESTIONNAIRE



Présentation de la démarche et des objectifs du questionnaire

Au préalable, présenter la démarche d'évaluation et ses objectifs à la personne enquêtée.

NB : les questions en italique correspondent à des relances

Profil du gestionnaire:

- En quoi consiste votre rôle dans le projet ?
- Quelles sont vos principales missions de tous les jours ? Et les autres gestionnaires ?
- Etes-vous présents sur le site ? Si oui, êtes-vous présents à temps plein ? à temps partiel ? Quel nombre d'heure êtes-vous présent ? Et les autres gestionnaires ?
- Quel contrat encadre votre activité de gestionnaire ?
- Depuis combien de temps êtes-vous gestionnaire de ce projet ?
- Aviez-vous déjà participé en tant que gestionnaire et/ou qu'occupant à un projet temporaire ?
- Avez-vous reçu une formation spécifique pour gérer une occupation temporaire ?
- La gestion du site est-elle partagée ? Si oui, expliquez le rôle de chacun.

Historique du projet:

- Quelle était la fonction du site avant l'occupation temporaire ?
- Le site a-t-il fait l'objet de travaux pour l'installation du projet temporaire ?
- Types de travaux et investissement financiers
- Le site a-t-il fait l'objet de mise aux normes ?
- Êtes-vous aux normes ERP ?

Partie 1 : Le projet temporaire

SOUS-PARTIES	QUESTIONS
<p>Le contenu du projet temporaire</p>	<p>En quoi consiste le projet (programmation fonctionnelle, activités et évènements) ?</p> <p>Quels sont les objectifs et l'orientation de votre projet (sociale, économique, pédagogique, environnementale, politique, etc.) ?</p> <p>Votre site est-il ouvert au public ? <i>Horaires d'ouverture ? Fréquence d'ouverture ? Public accueilli ? Et pour quelles raisons ?</i> <i>Typologie du degré d'ouverture :</i> <i>espace strictement réservé aux occupants,</i> <i>espace accueillant ponctuellement un public spécifique (sur inscription, réservation, privatisation, sur demande)</i> <i>espace accueillant ponctuellement du public,</i> <i>espace ouvert au public mais conditions d'accès limitées (horaires restreints, et/ou grilles, et/ou sécurité, et/ ou tarification...)</i> <i>espace public (libre circulation à destination de tout le monde, à toutes heures)</i> <i>Le projet temporaire a-t-il eu un impact sur le degré d'ouverture du site?</i></p> <p>Quelles structures sont accueillies au sein du projet ? <i>Nombre de structures, caractéristiques, activités professionnelles, services, etc.</i></p> <p>Comment s'effectue la sélection des occupants ? <i>Y a-t-il des critères de sélection ? (Précisez : Culturel / Associatif / Structures de l'ESS / Artisanat / Jeunes entreprises / Ancrage local / Projet collectif / Autre : ...)</i></p> <p>Par rapport à l'offre de locaux, y a-t-il beaucoup de demandes ? <i>Qualifier le ratio offre/demande</i></p>
<p>L'offre d'activités du projet temporaire</p>	<p>Quels types d'activités propose le projet temporaire ? <i>A qui sont destinées ces activités (occupants, public, habitants, hébergés, associations, enfants, seniors...) ?</i> <i>A quelle fréquence ont lieu ces activités ?</i> <i>Quelle est la tarification de ces activités ?</i> <i>Faut-il s'inscrire à ces activités ?</i></p> <p>Quels sont les dispositifs d'information et de communication mis en place pour communiquer sur l'offre d'activités ? <i>Auprès du public ? Auprès des occupants ? Auprès des habitants ?</i></p>

SOUS-PARTIES	QUESTIONS
<p>La programmation événementielle du projet temporaire</p>	<p>Quels types d'évènements propose le projet temporaire (concert, festival, spectacle, journée à thème, etc.) ? <i>A qui sont destinées ces événements (occupants, public, habitants, hébergés, associations, enfants, seniors...) ?</i> <i>A quelle fréquence ont lieu ces événements ?</i> <i>Quelle est la tarification de ces événements ?</i> <i>Faut-il s'inscrire à ces événements ?</i></p> <p>Comment est définie la programmation événementielle privée du site ? Pourquoi ? (raisons financières, visibilité du projet, ...)</p>

Partie 2 : Dimension urbaine du projet temporaire

SOUS-PARTIES	QUESTIONS
Expérimentation des espaces	<p>Le projet fait-il l'objet (ou a-t-il fait l'objet) d'expérimentations urbaines (test d'usages, de pratiques, en lien avec l'aménagement de l'espace...) ?</p> <p>Les espaces du site sont-ils modulables ? Quelles techniques avez-vous utilisées (structures démontables, panneaux de bois, etc.) ?</p> <p>Recourez-vous à l'informel, à des travaux manuels effectués par des connaissances ou amis, etc., (home-made, DIY, etc.) pour la réalisation des travaux d'entretien et/ou de réhabilitation du site ? <i>Précisez.</i></p> <p>Y-a-t-il des espaces communs ? <i>Comment ont-ils été pensés / construits ?</i> <i>Comment sont-ils appropriés ? Est-ce qu'ils fonctionnent bien?</i></p> <p>Avez-vous remarqué des usages détournés des espaces du site temporaire ? <i>Précisez.</i></p> <p>Avez-vous mis à disposition des espaces permettant la libre expression (artistique, culturelle, politique, etc.) des occupants ou du public ? <i>Précisez.</i></p>
Confort du site	<p>Comment évalueriez-vous le confort du site ? <i>Réseaux (électricité, chauffage, internet, eau)</i> <i>Luminosité</i> <i>Espaces</i> <i>Nuisances (sonores, odeurs, déchets...)</i> <i>Espèces nuisibles (rats, cafards, etc.)</i></p> <p>Pour améliorer le confort du site, avez-vous pris des mesures ? Si oui, lesquelles ?</p>
Insertion urbaine du projet dans le quartier	<p>Pensez-vous que le lieu constitue un pôle d'animation du quartier ?</p> <p>Selon vous, le projet temporaire a-t-il eu un impact (positif ou négatif) sur la sécurité du quartier ? <i>Précisez</i></p>

Partie 3 : Economie du projet temporaire

SOUS-PARTIES	QUESTIONS
<p>Emploi sur le site</p>	<p>Quel est le nombre total de travailleurs sur le site ?</p> <p>Quels types de travailleurs sont présents sur le site ? (précisez le nombre si possible)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Employé à temps plein • Employé à temps partiel • Stagiaire • Volontaire en service civique • Bénévole à temps plein • Bénévole à temps partiel • Autre <p>Y-a-t-il des personnes employées en réinsertion professionnelle ? <i>Combien ?</i> <i>Quelle part par rapport au total des emplois ?</i> <i>Quels types d'emplois occupent-elles ?</i></p> <p>Y-a-t-il des associations sur le site? <i>En quelle proportion.</i> <i>Précisez</i></p>
<p>“Ecosystème économique” du projet</p>	<p>Votre projet fait-il l'objet de partenariats ? <i>Précisez.</i> <i>Avec de grandes entreprises ou des firmes internationales ?</i> <i>Avec des commerces et acteurs économiques situés dans son voisinage ?</i> <i>Avec des associations locales ?</i></p> <p>Encouragez-vous des collaborations avec l'environnement local ? <i>Précisez.</i></p> <p>Quelle est la renommée des structures occupantes ? <i>Dans le cas d'une renommée notoire, quelle est son échelle ? (locale, métropolitaine, régionale, nationale, internationale)</i></p>

Partie 4 : Dimension sociale du projet temporaire

SOUS-PARTIES	QUESTIONS
Solidarité et vie collective	<p>Existe-t-il des actions collectives visant à promouvoir la solidarité entre les occupants (y compris les hébergés) ? <i>Précisez.</i></p> <p>Comment qualifieriez-vous les interactions entre les occupants ? <i>Précisez.</i></p> <p>Y a-t-il des actions solidaires sur le site (café suspendu, collecte d'habits, etc.) ? <i>Précisez.</i></p> <p>Selon vous, quelles sont les améliorations et les pistes à approfondir concernant la vie collective du site ?</p>
Offre sociale à destination des populations précaires et hébergés	<p>Y-a-t-il une ou des personnes dédiées à l'accompagnement des personnes précaires et/ou hébergés ?</p> <p>Le site offre-t-il des services spécifiques à destination des populations précaires et/ou hébergés ? <i>(soins, services juridiques, éducatifs comme des cours gratuits de français ou de droit, loisirs...)</i></p> <p>Le site offre-t-il une tarification spécifique à destination des personnes précaires et/ou hébergés ?</p>
Inclusivité sociale du projet	<p>Observez-vous une mixité sociale au sein du projet ? <i>Parmi les occupants ?</i> <i>Au sein du public accueilli ?</i> <i>Avez-vous mis en place des dispositifs favorisant la mixité sociale ? Précisez.</i></p> <p>Les hébergés et/ou populations précaires participent-ils à la vie du projet (activités organisées) ? Et concernant la gestion du projet ? <i>Précisez.</i> <i>Quels sont les outils ou dispositifs mis en place pour les faire participer au projet ?</i> <i>Quels sont les principaux freins, à votre connaissance, à leur participation ?</i></p>

Partie 5 : Environnement et durabilité du projet temporaire

SOUS-PARTIES	QUESTIONS
Réversibilité du projet	<p>Comment la réversibilité du site est-elle pensée ? <i>Si des structures temporaires ont été aménagées sur le site, leur démontage est-il prévu ? Si oui, en combien de temps ?</i> <i>Des constructions pérennes ont-elles été ajoutées sur le site pendant l'occupation temporaire ? Si oui, lesquelles ?</i> <i>La topographie du site a-t-elle été modifiée dans le cadre de l'occupation temporaire (forage, creusement de tranchées pour enterrer des réseaux, etc.) ?</i></p> <p>Les risques naturels ont-ils été pris en compte dans l'aménagement du site dans le cadre de l'occupation temporaire ? <i>Précisez.</i></p>
Sécurité sanitaire du projet	<p>Le site (bâtiments et/ou terrains) présente-t-il des risques sanitaires ? <i>Y a-t-il des matières dangereuses dans les bâtiments (amiante, etc.) ?</i> <i>Le sol du site est-il pollué ? L'eau du robinet est-elle potable ?</i> <i>Avez-vous pris des mesures spécifiques face à cela ? Précisez</i></p>
Déchet et recyclage	<p>Quelle est la quantité de déchets produite sur le site ? <i>(valeur précise si connue ou approximation)</i></p> <p>Des dispositifs ou actions visant à réduire la production de déchets et/ou à favoriser le tri/recyclage ont-ils été mis en place ? <i>Existe-t-il des dispositifs de tri des déchets sur le site ?</i> <i>Y a-t-il un compost sur le site ?</i> <i>Des activités de recyclage (recyclerie ou autres) sont-elles présentes sur le site ? Précisez.</i> <i>Avez-vous observé des évolutions dans ce domaine ?</i></p>
Consommation et gestion énergétique du projet	<p>Quelle est la consommation d'énergie sur l'ensemble du site ? <i>(à partir d'une facture par exemple)</i></p> <p>Des énergies renouvelables sont-elles consommées sur le site ? <i>Précisez.</i></p> <p>Des énergies renouvelables sont-elles produites sur le site ? <i>Précisez.</i> <i>En quelle quantité ? Quelle part du total de l'énergie consommée sur le site cela représente-t-il ?</i></p> <p>Quelle est la qualité de l'isolation thermique des bâtiments ? <i>Si possible, quelle lettre figure sur l'étiquette énergétique des bâtiments ?</i></p> <p>Des dispositifs ou actions visant à réduire la consommation d'énergie ont-ils été mis en place ? <i>Précisez.</i> <i>Comment cette consommation a-t-elle évolué depuis ?</i></p>
Eau	<p>Quelle est la consommation d'eau sur l'ensemble du site ? <i>(à partir d'une facture)</i></p> <p>Existe-t-il des dispositifs de récupération des eaux de pluie sur le site ? <i>Précisez.</i></p> <p>Des dispositifs ou actions visant à réduire la consommation d'eau ont-ils été mis en place ? <i>Si oui, lesquels ? Comment cette consommation a-t-elle évolué depuis ?</i></p> <p>Y a-t-il des dispositifs favorisant l'infiltration des eaux de pluie sur le site (noues, etc.) ? <i>Précisez.</i></p>

<p>Biodiversité</p>	<p>Des pesticides et engrais de synthèse sont-ils utilisés pour l'entretien des espaces végétalisés et des plantes en pots ?</p> <p>Existe-t-il des actions en faveur de la biodiversité ? <i>Existe-t-il des actions en faveur d'une espèce animale ou végétale spécifique sur le site (ruches, légumes anciens, etc.) ? Précisez.</i></p>
<p>Approvisionnement</p>	<p>Avez-vous des éléments de mobilier, structures ou équipements conçus à partir de matériaux recyclés/réemployés ? <i>Précisez.</i></p> <p>D'où proviennent majoritairement les matières premières consommées et/ou transformées sur le site ? <i>Locales, régionales, nationales, européennes, mondiales, ne sais pas.</i></p> <p>Avec quels types de fournisseurs travaillez-vous ? (circuit-court, grossistes, etc.)</p> <p>Par quel(s) moyen(s) de transport le site est-il approvisionné ? <i>Précisez.</i></p> <p>Si production sur site, il y a, par quel(s) moyen(s) de transport livrez-vous cette production ? <i>Précisez.</i></p>
<p>Production agricole</p>	<p>Y a-t-il des activités de production agricole au sein du projet ? <i>Si oui, quel est le type de production (maraîchère, arboriculture, etc.) ? Quelles sont les quantités produites (si possible en kg/an) ? Quel est votre mode de production (biologique, raisonné, intensif, hors sol, etc.) ?</i></p> <p>Quelle est la part de cette production agricole consommée directement sur le site ?</p> <p>Y a-t-il des jardins partagés sur le site ? <i>Si oui, quel est le nombre d'adhérents ?</i></p>
<p>Sensibilisation</p>	<p>Existe-t-il un document spécifique aux questions environnementales au sein du projet ? <i>Charte environnementale</i></p> <p>Des actions de sensibilisation aux questions environnementales du site sont-elles organisées ? <i>A qui s'adressent-elles ? Aux occupants ou au public extérieur ?</i></p>

Partie 6 : La gouvernance du projet temporaire

SOUS-PARTIES	QUESTIONS
<p>Le pilotage, la gestion du projet temporaire et participation des occupants</p>	<p>Comment s'organise la gestion du site ? <i>Mode de gestion (autogéré ? présence d'un gestionnaire ?)</i> <i>Qui y participe ?</i> <i>Avec qui travaillez-vous ?</i> <i>Quelle est la place des occupants, des hébergés, des autres parties prenantes ?</i> <i>Quel est le mode de décision dominant (collectif, unilatéral, autre...) ?</i></p> <p>Y a-t-il des problèmes dans la gestion du projet ? <i>Précisez.</i></p> <p>Avez-vous déjà mené une évaluation de votre projet ? <i>Précisez.</i></p>
<p>Le montage juridique du projet temporaire</p>	<p>Pouvez-vous préciser le type de contractualisation juridique qui encadre l'occupation temporaire sur le site ? <i>COP, COT, BE, AOT, Bail précaire d'habitation, Bail commercial dérogatoire, Autre : précisez.</i></p> <p>Pouvez-vous nous préciser les garanties qu'offre cette contractualisation durant l'occupation temporaire (encadrement du temps, répartition des responsabilités...) pour vous ?</p> <p>Et les garanties pour gérer la sortie de l'occupation temporaire (délais de préavis, relocalisation...) ?</p> <p>Par rapport à l'ensemble des négociations qui a eu lieu autour de cette contractualisation, comment en évalueriez-vous la facilité avec le propriétaire du site et les occupants ?</p>
<p>Interactions avec les occupants</p>	<p>Comment échangez-vous avec les occupants ? <i>A quelle fréquence échangez-vous avec les occupants ?</i> <i>Par quels principaux moyens de communication ?</i></p> <p>Y a-t-il une charte pour gérer les interactions avec les occupants et entre les occupants ?</p>
<p>Conflit(s) autour du projet temporaire</p>	<p>Y a-t-il des conflits en lien avec le projet ? <i>Précisez.</i> <i>Avez-vous été ou êtes-vous en conflit avec le propriétaire et/ou les occupants du projet temporaire ?</i></p> <p>Avez-vous eu à gérer ces conflits ? <i>Précisez les personnes impliquées, leur rôle dans le projet temporaire et les raisons du conflit.</i></p>
<p>Communication autour du projet temporaire / Image du projet</p>	<p>Communiquez vous sur le projet temporaire ? <i>Précisez.</i> <i>Quels sont vos principaux outils de communication ?</i></p> <p>Le projet vous paraît-il visible ?</p>
<p>Le projet futur</p> <p><i>Dans le cas où le projet temporaire se positionne comme une transition avant un nouveau projet d'aménagement</i></p>	<p>Etes-vous associés au projet futur? <i>Réunion d'information</i> <i>Prise de décision</i></p> <p>Trouvez-vous que vos avis soient pris en compte dans le futur projet ? <i>Précisez sur quels points ? (usages, programmation, public...)</i></p> <p>Avez-vous été ou êtes-vous en conflit avec les parties prenantes (aménageur, propriétaire, promoteur, collectivités, élus...) du futur projet ? <i>Précisez.</i></p>

A LA FIN DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE ...

Le contenu du projet temporaire	Quel bilan tirez-vous du projet temporaire ? <i>La programmation fonctionnelle</i> <i>Les objectifs fixés</i>
Bilan sur l'offre d'évènementiel et d'activités du projet temporaire	Quel bilan tirez-vous de la programmation événementielle du site ? Quel bilan tirez-vous des activités ayant eu lieu sur le site ?
Bilan sur la dimension sociale du projet	Quel bilan tirez-vous en termes d'inclusivité sociale ? <i>Public extérieur et occupants du lieu</i> <i>Intégration des populations vulnérables</i> <i>Fréquentation des activités proposées</i> <i>Intensité des interactions sociales, convivialité...</i>
Représentation et image du projet temporaire une fois l'occupation achevée	Quelles traces dans les esprits et mentalités le projet temporaire a-t-il laissé ? <i>A-t-il fait évoluer l'image du quartier ?</i> <i>Et l'image du site ?</i> <i>Les habitants font-ils encore beaucoup référence à l'occupation temporaire du site ?</i>
Évolution du bilan économique du projet	Quel est le bilan final du point de vue financier, par rapport à vos prévisions? <i>Le budget alloué pour la gestion / animation du site a-t-il dépassé l'enveloppe prévue ?</i> <i>Si oui, quelles conséquences sur le projet et son financement (réduction d'autres postes de dépenses, etc.) ?</i>
Départ de l'occupation, relocalisation et vie des structures occupantes après le projet temporaire	Une fois le projet temporaire achevé, combien de structures sont parvenues à se reloger ? Comment évalueriez-vous la difficulté des structures occupantes à se reloger ? Dans le cas où les structures ne parviennent pas à se reloger, que faites-vous ? Y a-t-il des dispositifs prévus ?
Réversibilité du projet	Comment le départ du site s'est-il déroulé d'un point de vue matériel (démontage, nettoyage, etc.) ? <i>Des éléments matériels issus du projet ont-ils été laissés sur le site une fois l'occupation temporaire terminée ?</i> <i>Et dans l'espace public aux abords du site ?</i>
Bilan sur les dispositifs environnementaux	Par rapport aux ambitions environnementales et aux dispositifs mis en place, quels bilans tirez-vous de l'occupation temporaire ? <i>Si vous aviez des objectifs, ont-ils été atteints ? Pourquoi ? Précisez.</i>
Évolution du montage, du pilotage et de la gestion du site et du projet temporaire	Est-ce que la fin du contrat ou des contrats juridiques s'est passée comme prévu ? <i>Y a-t-il eu des difficultés ou des recours juridiques ? Précisez.</i> Comment avez-vous géré la fin de l'occupation ?
Évolution du projet futur en lien avec l'occupation temporaire du site <i>Dans le cas où le projet temporaire se positionne comme une transition avant un nouveau projet d'aménagement</i>	Est-ce que l'occupation temporaire a eu des conséquences sur le projet futur, ? <ul style="list-style-type: none"> • Sur la programmation du futur projet • Sur l'acceptabilité et l'acceptation sociale du projet futur • Sur sa connaissance auprès du public et des habitants • Sur une autre dimension : précisez laquelle et les conséquences induites par le projet temporaire

Pour finir : qui êtes-vous ?

Genre :

Vous avez (âge) :

Où habitez-vous ? *Code postal*

Quelle est votre formation professionnelle et votre niveau de diplôme ?

Un contact, pour vous joindre ?

Enquêteur :

Date/heure :

Lieu :

ENTRETIEN PROPRIÉTAIRE

Présentation de la démarche et des objectifs du questionnaire

Au préalable, présenter la démarche d'évaluation et ses objectifs à la personne enquêtée.

NB : les questions en italique correspondent à des relances

Profil du propriétaire:

- Pourriez-vous vous présenter ?
- Quel est votre rôle au sein de l'entreprise/organisation ?
- Que fait-elle et quel est son statut (privé, para-public, public) ?
- Depuis quand êtes-vous propriétaire du site ?
- Quelle était sa fonction antérieure ?
- Y-a-t-il un projet prévu sur le site ? Précisez.

PARTIES	QUESTIONS
Partie 1 : L'occupation temporaire	Pourquoi accueillir de l'occupation temporaire sur votre site ? <i>Réduction des coûts de gardiennage (chiffrez si possible)</i> <i>Plus-value à votre bien</i> <i>Amélioration de l'image de votre entreprise/organisme</i> <i>Convictions</i> <i>Etc.</i> Comment vous êtes-vous intéressé à l'urbanisme temporaire ? <i>Avez-vous déjà eu recours à l'urbanisme temporaire ?</i> <i>Avez-vous d'autres sites occupés temporairement aujourd'hui ?</i>
Partie 2 : Montage juridique et contractualisation	Pouvez-vous préciser le type de contractualisation (juridique) qui encadre l'occupation temporaire sur le site ? <i>COP, COT, BE, AOT, Bail précaire d'habitation, Bail commercial dérogatoire, Autre : précisez...</i> <i>Durée du contrat (et raisons)</i> <i>Éventuelle prolongation du contrat d'occupation temporaire ?</i> <i>Facilité de contractualisation</i>

PARTIES	QUESTIONS
<p>Partie 2 : Montage juridique et contractualisation</p>	<p>Pouvez-vous nous préciser les garanties que vous offre cette contractualisation durant l'occupation temporaire (encadrement du temps, répartition des responsabilités...)?</p> <p>Et les garanties pour gérer la sortie de l'occupation temporaire (délais de préavis, relocalisation...)?</p>
<p>Partie 3 : Participation au projet temporaire</p>	<p>Participez-vous à des rencontres, réunions ou ateliers en lien avec le projet temporaire ? <i>S'agit-il de réunions de prise de décision concernant la programmation ou la gestion du projet ? Ou seulement d'information ?</i> <i>Jouez-vous un rôle dans la gestion du projet ?</i></p> <p>Echangez-vous avec les parties prenantes (occupants, gestionnaire, aménageur, collectivités, associations...) du projet temporaire ? <i>Précisez.</i> <i>Formes des échanges et fréquence</i> <i>Avez-vous mené ou menez-vous des actions ou projets avec les occupants du site ? Précisez.</i></p> <p>Est-ce que les relations avec les différents acteurs du projet temporaire sont sources de tensions ou de conflits ? <i>Précisez.</i></p>
<p>Partie 4 : Conflit(s) autour du projet temporaire</p>	<p>Selon vous, ce projet temporaire fait-il l'objet de conflits ?</p> <p>A ce stade, quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face concernant le projet temporaire?</p>
<p>Partie 5 : Communication autour du projet</p>	<p>Communiquez-vous autour du projet temporaire? <i>Comment (formes) ?</i></p> <p><i>Le projet vous paraît-il visible ?</i></p>
<p>Partie 6 : Le futur du site</p>	<p>Le futur projet suscite-t-il des inquiétudes, tensions ou conflits auprès des habitants ? <i>Précisez.</i></p> <p><i>Dans ce cas, l'occupation temporaire du site a-t-elle participé à désamorcer ces tensions ? Ou au contraire les a-t-elle renforcées ? Comment ?</i></p>

A LA FIN DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE ...

<p>Bilan du projet</p>	<p>Quel bilan tirez-vous du projet d'occupation temporaire ?</p> <p>Comment s'est déroulée la fin du projet temporaire ? Est-ce que la fin du contrat ou des contrats juridiques s'est passée comme prévu ? <i>Y a-t-il eu des difficultés ou des recours juridiques ?</i></p> <p>Qu'a-t-il apporté à votre entreprise/votre organisation ?</p> <p>Quels sont les principaux freins que vous avez rencontrés en tant que propriétaire?</p> <p>Si vous aviez pu changer quelque chose dans le projet, qu'est-ce que cela aurait été ?</p> <p>Renouvelleriez-vous cette expérience ? Si non, pourquoi ? <i>Si oui, avez-vous des idées de sites à occuper temporairement ou de nouveaux projets incluant une occupation temporaire ?</i></p>
------------------------	--

Enquêteur :

Date/heure :

Lieu :

ENTRETIEN ELUS / COLLECTIVITES

Présentation de la démarche et des objectifs du questionnaire

Au préalable, présenter la démarche d'évaluation et ses objectifs à la personne enquêtée.

NB : les questions en italique correspondent à des relances

Profil de la personne interrogée :

Pourriez-vous vous présenter et expliquer votre rôle au sein de...?

Connaissance du projet temporaire :

Connaissez-vous le projet ? Si oui, comment en avez-vous eu connaissance ?

PARTIES	QUESTIONS
Partie 1 : Fréquentation du projet temporaire	Vous êtes vous déjà rendu sur le site du projet ? A quelle(s) occasion(s) y êtes-vous allé ? <i>Pour quelles raisons ?</i> <i>Combien de fois et à quelle fréquence?</i>
Partie 2 : Participation au projet	Participez-vous à des rencontres, réunions ou ateliers en lien avec le projet temporaire ? <i>S'agit-il de réunions de prise de décision concernant la programmation ou la gestion du projet ? Ou seulement d'information ?</i> <i>Jouez-vous un rôle dans la gestion du projet ?</i> Echangez-vous avec les parties prenantes (propriétaire, occupants, gestionnaire, aménageur, collectivités, associations...) du projet temporaire ? <i>Précisez.</i> <i>Formes des échanges et fréquence</i> <i>Avez-vous mené ou menez-vous des actions ou projets avec les occupants du site ? Précisez.</i> Est-ce que les relations avec les différents acteurs du projet temporaire sont sources de tensions ou de conflits ? <i>Précisez.</i>

PARTIES	QUESTIONS
<p>Partie 3 : Image et représentations du projet</p>	<p>Selon vous, qu'apporte le projet... ...au quartier ? ...à la commune ? (nouvelles fonctions et nouveaux usages, visibilité, changement d'image etc.)</p> <p>Selon vous, le projet est-il bien accepté par le voisinage ? Cela a-t-il suscité des tensions ?</p> <p>Pouvez-vous nous donner trois mots qui qualifient le projet, selon vous ?</p>
<p>Partie 4 : Communication autour du projet</p>	<p>Communiquez-vous autour du projet temporaire? Comment (formes) ? Si oui, à qui est destinée cette communication ? Vise-t-elle plutôt la population de la commune pour lui faire connaître le projet ou bien une population extra-communale (tourisme par exemple) ?</p> <p>Globalement, à titre personnel, que pensez-vous de ce projet temporaire ?</p>
<p>Partie 5 : Le futur du site</p>	<p>Le site occupé temporairement a-t-il vocation à accueillir un projet pérenne ? Si oui, lequel et quel en sera le calendrier ?</p> <p>Le projet futur est-il porté par la collectivité ?</p> <p>La ville communique-t-elle sur ce projet futur auprès des habitants ?</p> <p>Ce projet futur suscite-t-il des inquiétudes, tensions ou conflits auprès des habitants ?</p> <p>Dans ce cas, l'occupation temporaire du site a-t-elle participé à désamorcer ces tensions ? Ou au contraire les a-t-elle renforcées ? Précisez.</p>

A LA FIN DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE ...

<p>Bilan du projet</p>	<p>Quel bilan tirez-vous du projet d'occupation temporaire ?</p> <p>Comment s'est déroulée la fin du projet temporaire ?</p> <p>Qu'a-t-il apporté au quartier ? A la commune ? A la collectivité ?</p> <p>Quels sont les principaux freins que vous avez rencontrés en tant que collectivité ?</p> <p>Si vous aviez pu changer quelque chose dans le projet, qu'est-ce que cela aurait été ?</p> <p>Êtes-vous favorable à ce type d'initiatives? Seriez-vous prêt à vous en saisir (de nouveau)?</p>
------------------------	--

QUESTIONNAIRE OCCUPANTS

Enquêteur :

Date/heure :

Lieu :

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ET DES OBJECTIFS DU QUESTIONNAIRE

Au préalable, présenter la démarche d'évaluation et ses objectifs à la personne enquêtée.

PARTIE 1 : LA STRUCTURE OCCUPANTE

Informations générales sur la structure

- Q1: Quel est le nom de votre structure ?
- Q2: Quelle(s) est/sont la ou les activité(s) exercée(s) par votre structure ?
- Artisanat
 - Activités immobilières, architecture, urbanisme
 - Arts spectacles et act récréatives
 - Activités de services administratifs et de soutien
 - Activités spécialisées scientifiques et techniques
 - Administration publique
 - Agriculture, sylviculture, pêche
 - Autres activités de services
 - Commerce
 - Construction
 - Enseignement
 - Hébergement et restauration
 - Industrie manufacturière
 - Information et communication
 - Santé humaine et action sociale
 - Production et distribution d'eau assainissement
 - Transports et entreposage
 - Autre : ...
 - Ne sais pas
- Q3: Quelle est l'année de création de votre structure ?
- Q4: Quel est le statut juridique de votre structure ?
- Association loi 1901
 - Auto-entrepreneur
 - Association reconnue d'intérêt public
 - Établissement public
 - Entreprise
- Si oui précisez le type d'entreprise :
SAS

SARL
SA
SCIC
SCOP
Profession libérale
Autoentrepreneur
Artiste (AGESSA, MDA,...)
Artisan
Autre :

- Artiste
- Autre : ...
- Ne sais pas

Emplois sur le site

- Q5: Combien de personnes travaillent dans votre structure sur le site ?
- Q6: Les travailleurs de votre structure sont : (remplissez le tableau avec le nombre)

Type de travailleurs	Nombre
Employé à temps plein	
Employé à temps partiel	
Stagiaire	
Volontaire en service civique	
Bénévole à temps plein	
Bénévole à temps partiel	
Autre	

- Q7: Parmi les salariés, quels sont les types de contrat de travail :
- Nombre de CDI :
 - Nombre de CDD
 - Nombre d'intérimaire :
 - Ne sais pas

- Q8: Parmi les salariés de votre structure, y-a-t-il

des personnes en réinsertion professionnelle ? Si oui combien ? Pour quels types d'emploi ?

● Q9: Depuis que la structure est sur le site, des emplois ont-ils été créés ? Si oui, combien ?

● Q10: Votre salaire se situe (en net par mois en moyenne) :

- Je n'arrive pas à me dégager un salaire
- Moins de 600€
- 600€ - 850€
- 850€ - 1121€
- 1121€ - 1500€
- 1500€ - 1800€
- 1800€ - 2000€
- 2000€ - 3000€
- Plus de 3000€ (précisez)
- Autre : ...
- Ne sais pas

Mode de financement de la structure

● Q11: Quelles sont les sources de financement de votre structure ?

- Subventions privées
- Subventions publiques
- Financement participatif
- Autofinancement
- Autre : ...
- Ne sais pas
- Détaillez : ...

● Q12: Quel est le chiffre d'affaire annuel de votre structure ?

Espaces de travail antérieurs

● Q13: Avant son installation sur le site, quel type d'espace occupait votre structure ?

- Pas de lieu de travail antérieur
- Domicile
- Espace de coworking
- Espace d'occupation temporaire conventionné
- Espace d'occupation temporaire non conventionné (squat)
- Locaux classiques en location
- Locaux classiques en propriétaire
- Atelier
- Incubateur, fab-lab
- Dans des espaces extérieurs (café, restaurant, bar, bibliothèque, etc.)
- Autre :
- Ne sais pas
- Détaillez :

● Q14: De combien de mètres carrés votre structure disposait-elle sur son ancien lieu de travail ?

- Moins de 10 m²
- 10 à 20 m²
- 20 à 50 m²
- 50 à 100 m²

- Plus de 100 m²
- Ne sais pas

● Q15: Quel était votre loyer mensuel sur votre ancien lieu de travail (TTC et charges comprises) ?

● Q16: Trouviez-vous ce prix :

- Très exagéré
 - Exagéré
 - Normal
 - Peu cher
 - Pas cher du tout
 - Autre : ...
 - Ne se prononce pas
- Détaillez :

● Q17: Satisfaction globale sur l'ancien lieu de travail:

- Extrêmement satisfait
 - Généralement satisfait
 - Neutre
 - Généralement insatisfait
 - Extrêmement insatisfait
 - Autre : ...
 - Ne se prononce pas
- Détaillez :

PARTIE 2 : LE PROJET TEMPORAIRE

Installation sur le site

● Q18: Depuis quand occupez-vous un espace sur ce site ?

● Q19: Comment avez-vous connu le site ?

- En passant devant
- Bouche-à-oreille
- Presse
- Réseaux sociaux
- Appel à projet ou Appel à manifestation d'intérêt
- Autre :

● Q20: Pourquoi avoir choisi l'occupation temporaire?

- Équipements et services professionnels habituellement difficile d'accès
 - Développer le réseau de la structure
 - Être intégré dans environnement professionnel particulier
 - Bénéficier de la proximité de structures partenaires
 - Réduire les coûts immobiliers
 - Augmenter son chiffre d'affaire
 - Intérêt pour les projets d'urbanisme transitoire
 - Intérêt pour la proximité et pour les interactions envisageables avec les hébergés
 - Intérêt pour la localisation
 - Bénéficier de la communication autour du site
 - Autre : ...
- Détaillez :

- Q21: De combien de mètres carrés votre structure dispose-t-elle sur le site ? (hors espaces communs)
- Moins de 10 m²
 - 10 à 20 m²
 - 20 à 50 m²
 - 50 à 100 m²
 - Plus de 100 m²
 - Ne sais pas

- Q22: Quel est votre loyer mensuel sur le site (TTC et charges comprises) ?

- Q23: Trouvez-vous ce prix :
- Très exagéré
 - Exagéré
 - Normal
 - Peu cher
 - Pas cher du tout
 - Autre : ...
 - Ne se prononce pas

Détaillez :

- Q24: Quelle est la fréquence d'utilisation de votre espace de travail ?
- Moins d'un jour par semaine
 - 1 jour par semaine
 - 2 jours par semaine
 - 3 jours par semaine
 - 4 jours par semaine
 - 5 jours par semaine
 - Plus de 5 jours par semaine
 - Ne sais pas
 - Autre : ...

Trajet domicile travail

- Q25: Comment vous rendez-vous sur le site ?
- À pied
 - En vélo
 - En transports en commun (métro, RER, bus, tram)
 - Véhicule motorisé
 - Autre : ...

- Q26: Combien de temps mettez-vous pour vous rendre sur le site ?
- Moins de 15 minutes
 - 15 à 30 minutes
 - 30 à 45 minutes
 - 45 minutes à 1h
 - Plus d'1h

- Q27: Comment jugez-vous globalement l'accessibilité du site ?
- Extrêmement satisfait
 - Généralement satisfait
 - Neutre
 - Généralement insatisfait
 - Extrêmement insatisfait

Détaillez :

Confort du lieu de travail

- Q28: Comment évaluez-vous la qualité des réseaux sur le site ?
- Très mauvaise
 - Mauvaise
 - Moyenne
 - Bonne
 - Très bonne
- Précisez :

- Q29: Subissez-vous des nuisances sur le site ?
- Non
 - Bruit
 - Odeurs
 - Foule
 - Encombrement
 - Déchets
 - Espèces nuisibles (rats, cafards, etc.)
 - Autres : ...

- Q30: Recourez-vous à l'informel / travaux manuels (home-made, DIY, etc.) pour la réalisation des travaux d'entretien ou de réhabilitation du site ?

- Q31: Avez-vous des éléments de mobilier, structures ou équipements conçus à partir de matériaux recyclés / réemployés ?
- Oui
 - Non

- Q32: Vous jugez vos conditions de travail :
- Extrêmement satisfait
 - Généralement satisfait
 - Neutre
 - Généralement insatisfait
 - Extrêmement insatisfait
 - Autre : ...
 - Ne se prononce pas
- Détaillez :

- Q33: Auriez-vous des suggestions à faire pour améliorer vos conditions de travail ?

Approvisionnement de la structure

- Q34: D'où proviennent majoritairement les matières premières utilisées par votre structure ?
- De la région
 - De France
 - De l'Union Européenne
 - Du monde
 - Ne sait pas

- Q35: Avec quels types de fournisseurs travaillez-vous ? (circuit-court, grossistes, etc.) Précisez:

Partenariats, réseaux et clientèle

● Q36: Votre structure a-t-elle ou a-t-elle conclu des partenariats ?

- Oui

Précisez le type d'entreprises et d'organismes avec lesquels vous entretenez ces partenariats (grandes entreprises, entreprises locales, associations, etc.) :

- Non

● Q37: A qui sont destinés les biens/services/ produits de votre structure ?

- Usagers / clients
- Organismes privés / associations
- Collectivités locales
- Organismes publics
- Etat
- Europe
- Autre : ...

● Q38: Quelles sont vos modalités de tarification ? Comment fixez-vous vos prix ?

● Q39: Votre clientèle est-elle plutôt... ?

- Locale
- Régionale
- Nationale
- Internationale

● Q40: Accueillez-vous un public extérieur au projet dans le cadre de votre activité ?

- Oui

Si oui, type de public et fréquence d'accueil :

- Non

● Q41: Avez-vous organisé des événements privés et/ou publics dans les locaux du site ?

- Oui
- Non

Détaillez ::

● Q42: Avez-vous organisé des événements publics et/ou privé pour le quartier ?

- Oui
- Non

Détaillez :

● Q43: Votre activité est-elle complémentaire avec l'offre économique locale ? Si oui, précisez ?

Vie collective du projet temporaire

● Q44: Comment qualifieriez-vous les relations avec les autres occupants ?

- Inexistantes
- Très faibles
- Faibles
- Moyennes
- Fortes
- Très fortes

● Q45: Quelles relations entretenez-vous avec les autres occupants ?

- Amicales
- Entraide (prêt de matériel, troc, services rendus...)
- Professionnelles (précisez les collaborations)
- Autres

Détaillez :

● Q46: Avez-vous été ou êtes-vous en conflit avec d'autres occupants ? Si oui, pourquoi ?

● Q47: Êtes-vous au courant que des personnes sont hébergées sur le site ?

- Oui
- Non

● Q48: Votre structure interagit-elle avec des personnes hébergées sur le site ?

- Oui (précisez la nature de ces interactions)
- Non

● Q49: existe-t-il des formes de promotion de l'entraide et de la solidarité entre occupants ?

- Oui
- Non

● Q50: Participez-vous à la vie collective du projet (activités, événements, etc.) ?

- Non jamais
- Au minimum
- Souvent
- Systématiquement

Détaillez :

● Q51: En tant qu'occupant, êtes-vous informé des activités/événements/actions/etc. ayant lieu sur le site ?

- Oui

Si oui, comment ?

- Non

● Q52: Existe-t-il sur le site des espaces communs mis à la disposition de structures occupantes ?

- Oui
- Non

•

● Q53: Si oui, est-ce que vous les fréquentez ? Pourquoi ?

- Oui
- Non

Détaillez :

● Q54: Pourriez-vous donner trois mots qui qualifient le projet selon vous ?

-

-

-

- Q55: Selon vous le projet a une orientation :
 - Sociale
 - Environnementale
 - Politique
 - Economique
 - Urbaine
 - AutreDétaillez :

Gestion du projet temporaire

- Q56: Participez-vous ou avez-vous participé à la gestion ou aux décisions du projet temporaire ?
 - Oui
 - NonPrécisez :
- Q57: Menez-vous des actions collectives pour la gestion du site ?
 - Oui
 - NonPrécisez :
- Q58: Considérez-vous que vous avez une place importante dans la vie et les décisions du projet ?
- Q59: Avez-vous été ou êtes-vous en conflit avec le propriétaire et/ou le gestionnaire de l'occupation temporaire ? Si oui, pourquoi?
- Q60: Que pensez-vous de la façon dont ces conflits ont été appréhendés / gérés sur le site ?

Contractualisation du projet

- Q61: Selon vous la contractualisation avec le gestionnaire ou le propriétaire a été :
 - Très facile
 - Facile
 - Normale
 - Difficile
 - Très difficile
 - Ne se prononce pasDétaillez :
- Q62: Comment évalueriez-vous le degré de précarité du contrat juridique de l'occupation temporaire ?
 - Très précaire
 - Précaire
 - Moyennement précaire
 - Peu précaire
 - Pas du tout précaire
 - Ne se prononce pas
- Q63: Quelles sont les garanties juridiques offertes par le contrat durant l'occupation du site ?
- Q64: Quelles sont les garanties juridiques offertes par le contrat lors de la sortie?

Quitter l'occupation temporaire

- Q65: Avez-vous prévu de rester jusqu'à la fin de l'occupation temporaire ?
 - Oui
 - Non
- Q66: Où pensez-vous réimplanter votre structure après la fin de l'occupation temporaire (*in itinere*) ? Où avez-vous réimplanté votre structure après la fin de l'occupation temporaire (*ex post*) ?
 - Pas de projet de réimplantation actuel
 - Espace d'occupation temporaire conventionné
 - Espace d'occupation temporaire non conventionné (squat)
 - Domicile
 - Espace de coworking
 - Locaux classiques en location
 - Locaux classiques en propriété
 - Atelier
 - Incubateur, fab-lab
 - Dans des espaces extérieurs (café, restaurant, bar, bibliothèque, etc.)
 - Autre :
 - Ne sait pasDétaillez :
- Q67: Souhaitez-vous déménager :
 - Dans le même quartier / arrondissement
 - Dans la même commune
 - Dans la même région
 - N'importe où en France
 - N'importe où en France ou à l'étranger
 - Uniquement à l'étranger
- Q68: Envisagez-vous de déménager avec une ou plusieurs structures rencontrées sur le site ?
 - Oui, laquelle / lesquelles ?
 - Non

Bilan de l'occupation temporaire

- Q69: Comment qualifieriez-vous l'impact du projet d'occupation temporaire sur votre structure?
 - Essentiel
 - Positif
 - Neutre
 - Négatif
 - DestructeurPrécisez les points positifs, pistes d'améliorations et éventuelles déceptions
- Q70: Êtes-vous globalement satisfait par le projet temporaire ?
 - Oui
 - NonDétaillez :
- Q71: Pensez-vous que le projet temporaire propose un espace de liberté dans la ville ?

- Oui
- Non

Détaillez :

Et le projet futur ?

- Q72: Connaissez-vous la nature du projet futur ?
 - Oui
 - Non
- Q73: Participez-vous à la définition ou à la construction du futur projet (des réunions publiques/ateliers/etc.) ?
 - Oui
 - Non
- Q74: Pensez-vous que votre avis soient pris en compte dans la définition du futur projet ? Pourquoi ?
 - Oui
 - Non
- Q75: Avez-vous été ou êtes-vous en conflit avec les parties prenantes du futur projet ? Si oui, pourquoi ?
 - Oui
 - Non

Vous êtes ?

Genre :

Vous avez (âge) :

Un contact, pour vous joindre ?

QUESTIONNAIRE PUBLIC

Enquêteur :

Date/heure :

Lieu :

Évènement/activité :

Présentation de la démarche et des objectifs du questionnaire

Au préalable, présenter la démarche d'évaluation et ses objectifs à la personne enquêtée.

Fréquentation et usages

- Q1: Pourquoi êtes-vous venu ici aujourd'hui?
 - Q2: Est-ce que c'est la première fois?
 - Oui → *pas de question sur les activités*
 - Non
- Q3: Comment avez-vous connu le projet ?
 - Bouche-à-oreille
 - Presse
 - Réseaux sociaux
 - En passant devant
 - Autre : précisez
- Q4: Habitez-vous le quartier ?
 - Oui
 - NonSi non, où habitez-vous ? (code postal)
- Q5: Par quel moyen de transport venez-vous sur le site ?
 - À pied
 - En vélo
 - En transports en commun (métro, RER, bus, tram)
 - En véhicule motorisé
 - Autre : ...
- Q6: Combien de temps mettez-vous pour venir depuis votre domicile et/ou votre lieu de travail ?

Moins de 15 min

 - 15-30 min
 - 30-45 min
 - 45 min-1h
 - Plus d'1h

- Q7: Diriez-vous que le site est bien indiqué (visibilité, bonne signalétique, etc.) ?
 - Oui
 - NonExpliquez.
- Q8: Vous venez le plus souvent :

Seul(e)

 - En couple
 - En famille
 - Avec des enfants
 - Entre amis
 - Entre collègues
 - Autre : précisez
- Q9: Lorsque vous êtes sur le site, qu'y faites vous ?
- Q10: Si vous fréquentez les activités et/ou événements proposées sur le site, lesquels ?

Q : A quelle fréquence ?

Perceptions

- Q11: Que pensez-vous du contenu du projet ?
- Q12: Que pensez-vous des tarifs pratiqués sur le site ?
- Q13: Comment qualifieriez-vous les publics présents sur le site ?
- Q14: Pensez-vous que le site temporaire est un espace de liberté en ville ? Expliquez.
- Q15: Comment évaluez-vous votre confort sur le site ?
 - Très mauvais
 - Mauvais
 - Moyen

- Bon
 - Très bon
- Expliquer

● Q16: Pourriez-vous nous donner 3 mots qui qualifient le le projet selon vous ?

-
-
-

● Q17: Qu'apporte le projet au quartier/ville selon vous?

Participation et information

● Q18: Êtes-vous invité(e) à participer à la construction du projet temporaire ?

- Oui
- Non

Si oui, comment ?

● Q19: Participez-vous à la gestion du projet temporaire?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

● Q20: Trouvez-vous que vos avis soient pris en compte dans la définition du projet temporaire?

- Oui
- Non

Précisez pourquoi et comment ?

● Q21: Savez-vous ce qu'il y a aura sur le site après ce projet ?

- Oui
- Non

● Pour finir : qui êtes-vous ?

● Genre :

● Vous avez (âge) :

● Avez-vous un emploi ?

Si oui, que faites-vous ?

● Si non, précisez : retraité, étudiant, sans emploi, chômeur.

● Un contact pour vous joindre ?

QUESTIONNAIRE VOISINAGE

Enquêteur :

Date/heure :

Lieu :

Présentation de la démarche et des objectifs du questionnaire

Au préalable, présenter la démarche d'évaluation et ses objectifs à la personne enquêtée.

Fréquentation et usages

- Q1: Connaissez-vous le projet ?
 - Oui
 - Non → *Fin du questionnaire*
- Q2: Comment avez-vous connu le projet ?
 - Bouche-à-oreille
 - Presse
 - Réseaux sociaux
 - En passant devant
 - Autre : précisez
- Q3: Fréquentez-vous le site ?
 - Oui
 - Non → *Fin de la partie 1*
- Q4: Lorsque vous êtes sur le site sur le site, qu'y faites-vous ?
- Q5: Si vous fréquentez les activités et/ou événements proposées sur le site, lesquels ?
- Q6: A quelle fréquence ?

Perceptions

- Q7: Que pensez-vous du contenu du projet ?
- Q8: Que pensez-vous des tarifs pratiqués sur le site ?
- Q9: Comment qualifieriez-vous les publics présents sur le site ?

- Q10: Qu'apporte le projet au quartier / à la ville selon vous ?
- Q11: Plus précisément, le site offre-t-il les ressources / services dont le quartier a ou avait besoin ?
 - Oui, si oui, quel(s) type(s) de service(s) ?
 - Non
- Q12: Selon vous, le projet temporaire a-t-il eu un impact (positif ou négatif) sur la sécurité du quartier ? Précisez
- Q13: Le site est-il source de nuisances pour vous ?
 - Oui
 - Bruit
 - Odeurs
 - Foule
 - Déchets
 - Autre : précisez
 - Non
- Q14: Pourriez-vous nous donner 3 mots qui qualifient le projet selon vous ?
 -
 -
 -

Participation et information

- Q15: Etes vous informé de la vie du projet ?
 - Oui
 - Non
- Q16: Avez-vous été invité à participer à la construction du projet temporaire ?
 - Oui
 - Si oui, comment ?
 - NonPourquoi ?

- Q17: Participez-vous à la gestion du projet temporaire?
 - Oui
 - NonPourquoi ?

- Q18: Trouvez-vous que vos avis soient pris en compte dans la définition du projet temporaire?
 - Oui
 - NonPrécisez pourquoi et comment ?

- Q19: Êtes-vous en conflit avec des parties prenantes du projet temporaire ?
Avec qui ?

- Q20: Savez-vous ce qu'il y a aura sur le site après ce projet ?
 - Oui
 - Non

- Q21: Avez-vous été ou êtes-vous en conflit avec les parties prenantes du *futur projet* ?
Si oui, pour quelles raisons ?

Pour finir : qui êtes-vous ?

Genre :

Vous avez (âge) :

Avez-vous un emploi ?

Si oui, que faites-vous ?

Si non, précisez : retraité, étudiant, sans emploi, chômeur.

Un contact pour vous joindre ?

QUESTIONNAIRE RESIDENTS

Enquêteur :

Date/heure :

Lieu :

Présentation de la démarche et des objectifs du questionnaire

Au préalable, présenter la démarche d'évaluation et ses objectifs à la personne enquêtée.

Partie 1 : Fréquentation et usages

- Q1: Pouvez-vous vous présenter ? (âge, métier)
- Q2: Depuis quand vivez-vous sur le site ?
- Q3: Comment êtes-vous arrivé(e) ici ?
- Q4: Fréquentez-vous les activités et/ou événements proposés sur le site ?
 - Si oui, lequel(le)s ?
 - Si non, pourquoi ?
- Q5: Fréquentez-vous les espaces communs du site ? Si oui, qu'y faites-vous ?
- Q6: Quelles sont vos relations avec les autres hébergés ? Précisez.
- Q7: Avez-vous la possibilité de travailler sur le site ? Quels types de postes vous propose-t-on ? Quels types de contrat ? (réinsertion professionnelle, CDD, etc.)
- Q8: Êtes-vous bénévole sur le site ou au sein d'une structure du site ? Précisez.
- Q9: Y a-t-il des services sociaux à votre disposition sur le site (cours de français, cours de droit, soins, etc.) ?
 - Oui
 - Si oui, les fréquentez-vous ?
 - Non
 - Pourquoi ?

● Q10: Êtes-vous invité(e) à participer aux activités, événements et vie du site par les acteurs ? Si oui, comment ?

Partie 2 : Perceptions

- Q11: Vous sentez-vous bien ici ? (confort -espace, chauffage, mobilier-, nuisances -bruit, odeur, foule, déchet-, ambiance, intimité, etc.)
 - Oui
 - NonExpliquez.
- Q12: Vous sentez-vous inclus dans ce projet?
 - Oui
 - NonPrécisez.
- Q13: Selon vous, que faudrait-il améliorer dans le projet ?

Partie 3 : Participation et information

- Q14: Êtes-vous invité(e) à participer à la construction du projet temporaire ?
 - Oui
 - Si oui, comment ?
 - Non
- Q15: Participez-vous aux réunions/ateliers relatives au projet temporaire ?
 - Oui
 - NonPourquoi ?
- Q16: Trouvez-vous que vos avis soient pris en compte dans la construction du projet temporaire ?
 - Oui
 - NonPrécisez pourquoi et comment ?

● Q17: Savez-vous que le projet va prendre fin dans ... [temps] ?

- Oui
- Non

● Q18: Savez-vous si vous serez relogé à la fin du projet?

- Oui
- Si oui, où ?
- Non

Pour finir : qui êtes-vous ?

• Genre :

• Vous avez (âge) :

• Avez-vous un emploi ?

Si oui, que faites-vous ?

• Si non, précisez : retraité, étudiant, sans emploi, chômeur.

• Un contact pour vous joindre ?

GRILLE D'OBSERVATION (1/3)

Enquêteur :
Date/heure :
Lieu :
Évènement/activité :



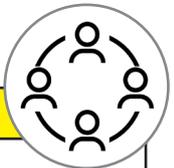
URBAIN	
Existence de nuisances subies par le site ? De quelle nature ? (températures, bruit, odeurs, foules, déchets, etc.)	
Degré d'ouverture* du site et modalités d'entrée (ouverture sur rue, grilles, horaires)? <i>*Typologie des degrés d'ouverture : site strictement réservé aux occupants, site accueillant ponctuellement un public spécifique (sur inscription, réservation, privatisation, sur demande) site accueillant ponctuellement du public site ouvert au public mais conditions d'accès limitées (horaires restreints, et/ou grilles, et/ou sécurité, et/ ou tarification...) site public (libre circulation à destination de tout le monde, à toutes heures)</i>	
Observe-t-on une optimisation des espaces bâtis sur le site ? (modularité, appartement transformé en bureau, etc.)	
Existence et type des initiatives urbaines alternatives (camping urbain, fresque street art, etc.) sur le site	
Existence d'espaces publics appropriés par le public et les occupants ? De quel type ? Décrire	
Observe-t-on des interactions et des instants de sociabilité dans les espaces publics du site ? Décrivez	
Observe-t-on des pratiques de détournement de l'espace par les occupants ? Expliquer	
Et par le public ? Expliquer	
Présence des forces de l'ordre ou d'un service de sécurité privé sur le site ?	
Existence d'actions spontanées d'expression et d'occupation de l'espace ? Décrire (+ photos)	
Existence d'une signalétique encourageant les mobilités douces ?	
Présence de liaisons douces sécurisées pour l'accès au site ?	
Présence d'une signalétique renforçant la visibilité du site ? Décrire	

GRILLE D'OBSERVATION (2 / 3)



SOCIAL

Existence d'une permanence sociale sur le site ?	
Présence de services spécifiques à destination des populations précaires (soins, juridiques, éducatifs) ?	
Existence d'incitations à participer à la vie du projet pour les populations hébergées et/ou précaires (affiches, flyers, communication) ?	
Accueil des populations sans domicile dans les espaces publics du site ?	
Intensité de la fréquentation des espaces communs par les occupants ?	
Interactions entre les individus/groupes présents sur le site ? (Préciser qui, où et comment)	
Présence de dispositifs de sélection à l'entrée ?	
Interdiction d'amener de la nourriture et/ou des boissons sur le site?	
Présence de sanitaires accessibles au public sur le site ?	
Présence de dispositifs d'accessibilité PMR (aux normes ou alternatifs) ?	
Existence de tarification spéciale (gratuité, prix libre, prix multiples, etc.) (pour l'entrée, la consommation, les activités) ?	



GOUVERNANCE

Communication et information (stand, local, affiches, flyers, etc.) autour du projet temporaire ?	
Communication et information (stand, local, affiches, flyers, etc.) autour du projet futur ?	

GRILLE D'OBSERVATION (3/3)



ENVIRONNEMENT

Présence d'une activité dangereuse et/ou polluante à proximité du site (nature, distance, nuisance/risque causé, etc.) ?	
Présence d'espèces nuisibles sur le site ?	
Existence de dispositifs de tri des déchets ?	
Existence d'activités de recyclage (recyclerie ou autre) sur le site ?	
Existence d'espaces végétalisés ?	
Existence de dispositifs favorisant l'infiltration des eaux de pluie ?	
Espèces végétales présentes sur le site (principalement) ?	
Espèces animales présentes sur le site (principalement) ?	
Existence et qualité des continuités écologiques entre le site et l'espace environnant ?	
Existence d'actions en faveur d'une espèce animale ou végétale spécifique (ruches, nichoirs, etc.) ?	
Présence de mobilier en matériaux recyclés ? Préciser	
Présence d'un compost sur le site ?	
Communication autour des enjeux environnementaux sur le site (affiches, flyers, etc.) ?	

